This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

FOGG ART MUSEUM

LE PEINTRE CONVERTY AVX PRECISES ET UNIVERSELLES REGLES de ſon Art.

AVEC UN RAISONNEMENT ABREGÉ au ſujet des Tableaux, Bas-Reliefs & autres Ornemens que l'on peut faire ſur les diverſes ſuperficies des Baſtimens.

Et quelques ADVERTISSEMENS contre les erreurs que des nouveaux écrivains veulent introduire dans la pratique de ces Arts.

Par A. BOSSE, à Paris, en l'Iſle du Palais, ſur le Quay vis à vis celuy de la Megiſſerie.

M. DC. LXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

~~3126~~
~~BGF~~

XFA 3106.5

THE WILLIAM HAYES FOGG
ART MUSEUM OF
HARVARD UNIVERSITY

1963

Gift of Edward W. Forbes
March 8, 1920

Extrait du Privilege du Roy.

PAR grace & Privilege du Roy, donné à Saint Germain en Laye le troiſiéme Novembre mil ſix cens quarente-deux ; Signé, LOUIS : Et plus bas, SUBLET. Il eſt permis à A. BOSSE de la Ville de Tours, Graveur en Taille Douce, de graver, faire graver & imprimer; vendre, faire vendre & debiter par telles perſonnes qu'il verra bon eſtre ; en tous les lieux de noſtre Royaume ; tous les Deſſeins en Pourtraiture qu'il deſſignera de ſon invention, ou qu'il aura recouvrez de l'invention de quelqu'autre ; Enſemble tous Traitez concernans les Arts & Sciences dont ledit Boſſe pourroit à l'avenir tracer les Figures & dreſſer les diſcours de ſon invention, ou d'autres, Et ce durant l'eſpace de vingt années, accomplies du jour de l'achevement de la premiere impreſſion : Et deffences ſont faites à toutes perſonnes de graver, faire graver, imprimer, vendre, debiter ny diſtribuer durant ledit temps en aucuns lieux du Royaume, aucune choſe gravée ou imprimée, qui ſoit extraite, copiée, contrefaite, imitée en tout ou en partie d'aucun deſdits ouvrages dudit Boſſe, ſans ſa permiſſion, ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine contre les contrevenans de trois mille livres d'amende, & confiſcation de tous Exemplaires. Le tout comme il eſt plus amplement declaré dans leſdites Lettres ; Verifiées & Regiſtrées : OUY Monſieur le Procureur General en la Cour de Parlement, le douziéme jour de May mil ſix cens cinquante-trois. Signé, GUYET.

FAVTES A CORRIGER.

PAge 45. ligne 26. liſez, je ne l'avois pas.
Page 68. l. 24. liſez, puis de leur diminution.
Page 71. l. 4. liſez, d'a coſté.

DISCOVRS TENDANT A deſabuſer ceux qui ont creu, que l'Auteur d'un Traité qui a pour Titre, ENTRETIENS SUR LES VIES ET SUR LES OUVRAGES DES PLUS EXCELLENS PEINTRES ANCIENS ET MODERNES ; *avoit pretendu m'attaquer dans ſa Preface.*

DEPUIS avoir mis par ordre ce qui precede, m'ayant eſté dit par pluſieurs perſonnes qu'un bruit couroit que *Monſieur Felibien* Auteur d'un Traité, qui a pour Titre ENTRETIENS *ſur les Vies & ſur les Ouvrages des plus Excellens Peintres Anciens & Modernes*; m'avoit bien attaqué & poſé à bout dans ſa *Preface*: je l'ay leuë, & parcouru le corps dudit Traité, & je n'y ay rien remarqué de tout cela.

Auſſi ne pouvois-je croire, qu'aprés luy avoir ſi cordialement & ſi gratuitement enſeigné il y a quelques années, des verités contenuës aux preciſes Regles de Deſſiner & Peindre, tant à veuë d'œil que par les geometrales, & univerſelles perſpectives; & meſme l'ayant averty de ne s'en point ſervir à critiquier les Ouvrages des grands Peintres, ſur ſes *il ne ſçait quoy d'Optique* (qu'il dit) ny ſur *des petites omiſſions & negligences qui ne vont pas rechercher le point de veuë*.

Je ne pouvois croire, dis-je, qu'il m'en vouluſt à preſent remercier par des fauſſetez; & pour preuve qu'il n'a pû ny deub en uſer ainſi; il n'y a qu'à voir en tous mes Traitez ſur cette matiere ſi j'y ay mis aucune choſe de telle nature, ny meſme approchante.

J'avouë bien que voulant paſſer parmy les Sçavans pour eſtre fort aux preciſes Regles univerſelles de cét Art de Pourtraiture & Peinture, qu'il ne devoit pas avancer des choſes qui ne ſont point conteſtées, ny moins encore oppoſées auſdites Regles; (& peut eſtre meſme contre ſes ſentimens) ſans

*

aucun ſujet apparant, que de vouloir palier & couvrir les groſſieres erreurs que quelque Peintre de ſa connoiſſance commet en ces Ouvrages, & qui pis eſt, pour tacitement les autoriſer.

Il me permettra auſſi de luy dire, qu'il n'oblige pas beaucoup les Peintres & autres qui commettent des fautes ſi groſſieres contre ces Regles de Perſpective, d'avancer qu'elles ſont ſi faciles à apprendre, qu'il n'y a guére d'eſprits pour peu intelligens qu'ils ſoient, qui ne puiſſent s'y rendre Sçavants en tres-peu de temps; & de plus, d'avoir fort bien dit aux Pages 49. & 50. du corps de ſon Livre; *que les Mathematiques ſont neceſſaires à un Peintre, principalement la connoiſſance de la Geometrie & la Perſpective, qui doivent ſervir de Regle* A TOUT SON OUVRAGE.

Je ne puis auſſi comprendre que luy peut ſervir, d'avoir mis en la Preface de ſon Livre, Page 7. *qu'il ſçait bien qu'un* EXCELLENT *Peintre n'eſt pas* LOÜABLE, *ſi dans ces ouvrages il y laiſſe des fautes ſi* GROSSIERES, *que tout le monde les apperçoive* D'ABORD.

Mais je m'étonne qu'il ne ſe ſouvienne plus, que quand je l'eus inſtruit de ces Regles, qu'il me dit, avoir reconnu en ſuitte une infinité de groſſieres erreurs aux ouvrages de tres-renommez Peintres, leſquelles il n'avoit pas remarquées auparavant.

Et pour une manifeſte preuve de cela, il ſe peut ſouvenir, qu'alors qu'il me voulut mettre en part avec luy, pour à communs frais graver les Planches, & faire l'impreſſion pour un pareil Manuſcrit que celuy que Monſieur Freart Sieur de Chambray a attribué à L. de Vinci Peintre Italien tres-eſtimé, dans lequel luy ayant montré nombre d'erreurs tres-groſſieres qu'il n'avoit pas veuës, quoy qu'il le l'euſt coppié & traduit, il changea d'avis & de volonté, & meſme me dit avoir donné audit Sieur de Chambray qui travailloit au ſien, le privilege que par avance il en avoit obtenu.

Cét Auteur ſçait auſſi, qu'il n'avoit pas non plus connu d'abord l'erreur groſſiere de ſa *pretenduë pratique pour la reflection des objets dans l'eau* qu'il diſoit à tort, *tenir de l'Illuſtre Monſieur le Pouſſin*, & dont, *il vouloit perſuader ſon bon amy pour lors Monſieur Bourdon*, qu'aprés que je luy en fis voir l'abſurdité en preſence dudit Sieur & deux de ces amis;

qui eſt comme je croy ce qui l'obligea de me venir voir & *prier de l'inſtruire aux choſes dites cy-devant.*

Et veritablement je puis dire à ſa loüange, qu'il ne diſcontinua point de me venir voir aſſez de temps tous les matins, en prenant ſouvent en châque matin, plus de deux heures de Leçon; mais comme ſur la fin il requiſt de moy des particularitez ſur l'Architecture, dont aucun Auteur n'avoit écrit; & que je deſirois auparavant les mettre au jour; je m'en excuſé, ce qui ſans doute fit qu'il s'étrangea de moy pour quelques jours, où revenant encore à la charge ſans rien obtenir, je le perdis tout à fait.

Ce qui ne m'empeſchera pas de l'avertir de prendre garde qu'en voulant de la ſorte qu'il s'y prend, pallier les erreurs de ſon amy d'apreſent, & meſme les authoriſer; qu'il ne ſe faſſe prejudice & à la verité; & de l'aſſurer que Dieu aydant, je ne ſeray jamais du nombre de ces Cenſeurs de Tableaux de grands Peintres, ny meſme de petits; pour *un je ne ſçay quoy d'Optique*; puis que j'ay avertion en ces choſes de démonſtration de dire ainſi que luy; *dés je ne ſçay quoy, ce je ne ſçay quoy*, & *un je ne ſçay quoy*.

Mais je luy diray bien franchement, que j'aurois peine de me taire ſi quelqu'un de mes Eſcoliers ou Eſtudians mettoit au jour des choſes fauſſes au lieu de vrayes que je luy aurois enſeignées, & ce pour deux cauſes, l'une publique & l'autre particuliere qui eſt mon honneur, puis que charitablement je voudrois l'en avertir.

Car pour tous ces recits de morceaux d'hiſtoires, de vies de Peintres anciens & modernes, & de leurs ouvrages & telles autres deſcriptions, je declare que ces choſes ne ſont point de mon fait, ſinon pour par divertiſſement les lire, comme étant tirez ainſi qu'il dit de pluſieurs Auteurs anciens dont *Pline* en eſt un; & pour les modernes *Vazari*, *Borghini*, *Ridolfi*, le *Cavalier Baglion*, & quelques autres.

J'oubliois une mépriſe conſiderable que ſans doute cét Auteur n'a faite que par inadvertance; lors qu'il a dit en ſadite Preface, page troiſiéme, qu'eſtant A ROME, *Monſieur le Pouſſin luy avoit apris à connoiſtre ce qu'il y a de plus beau dans les ouvrages des Excellens Maiſtres*, ET MESME CE QU'ILS ONT OBSERVÉ POUR LES RENDRE PLUS PARFAITS: puis qu'un ſi ſublime ſçavoir ne peut convenir à ce qui a eſté dit cy-

devant, ny à ce qu'il a avancé en plusieurs endroits de son Traité, à moins qu'il n'eust oublié ces excellentes instructions.

Car à mon égard si cela estoit aussi approchant du vray que je l'en croy éloigné j'aurois juste sujet de me plaindre de luy.

Mais il y a aparence qu'il peut n'en avoir oublié que le détail, puis qu'il témoigne estre avec moy du sentiment des sçavans Artistes & connoissans aux bons Tableaux, que feu Monsieur le Poussin a esté (pour en faire,) le Raphaël de nostre temps; témoin ce que j'en ay écrit & publié en deux de mes Traitez, dont l'un a paru en 1649. & l'autre en 1666.

Et comme sans doute il fera l'explication de quelques-uns des Excellens dudit Poussin, & qu'il n'en oubliera rien de l'essentiel; l'on verra par elle que les Regles qu'il aura bien observées, se trouveront conformes à celles que j'ay mise en lumiere, & à ce qu'il m'en a écrit de Rome en deux de ces Lettres, outre ses sentimens sur le Traité attribué à L. de Vinci.

Enfin je diray icy, que feu l'Illustre Calot a esté en son Travail non la merveille de son siecle, mais de tous les autres, dont nous avons memoire; & que d'avoir dit qu'il y ait eu des Auteurs depuis luy, qui ayent donné aux Ordres de Colonnes en l'Architecture les proportions des figures dudit Calot, c'est un discours fait sans raison ny jugement.

Et pour les beaux & surprenans Pourtraits de Cire de Monsieur Benoist, je dis encore que si ceux qui ont pretendu les mépriser en avoient veus comme moy à qui il a donné l'air de vie par une gayeté soûriante; ils n'auroient peut estre pas esté si prompts à declamer contre une si belle invention & à citter faux.

Je serois bien aise de pouvoir écrire d'un stile ajusté & poly, mais comme mon capital ne va qu'à traiter à fond le vray & le facile des pratiques universelles de quelques beaux Arts, & non de celle d'un Orateur, je me suis contenté de cela, & aussi proposé faire en sorte de ne passer point en mes Ecrits & Exemples, pour un grand discoureur sur peu de matiere, ou disant de rien.

Par Bosse en Decembre 1667.

LETTRES ECRITES AU Sr BOSSE, GRAVEVR,

AVEC SES REPONSES sur quelques Nouveaux Traittez concernans la Perſpective & la Peinture.

IL y a quelque temps qu'une *Perſonne Curieuſe*, & qui connoiſt les beaux Arts, me communiqua par lettre des Remarques qu'il avoit faites ſur un Traité, qui a pour titre *la Peinture, Poëme*, dont la lecture luy avoit fait naiſtre quelques ſcrupules, parce qu'il n'y trouvoit pas de la conformité avec les Principes qu'il avoit appris; Il m'en fit la propoſition par cette lettre, & m'envoya à meſme temps coppie d'une autre qu'il écrivoit ſur le meſme ſujet à Meſſieurs de l'Academie Royale de Peinture, pour avoir la reſolution des ces Doutes; Je deſirois de voir leur réponſe, pour taſcher d'y rendre la mienne conforme, preſuppoſant que leurs ſentimens ſeroient plus éclairez & plus conformes à la raiſon; mais je n'ay pû en avoir connoiſſance, c'eſt pourquoy j'ay eſté obligé d'y répondre, pour ſatisfaire à l'honeſte curioſité de cette perſonne, dont les ſentimens m'ont ſemblé fort judicieux & fort juſtes ſur cette matiere; & comme pluſieurs autres curieux en pourront avoir de ſemblables, & que ma réponſe a beaucoup de rapport avec la matiere que j'ay traitée en ce volume, j'ay

c'eſt qu'ils ſeront bien aiſes de trouver icy ces Lettres, qui peuvent ſervir à l'inſtruction du Public.

J'ay reçeu depuis une ſeconde Lettre ſur le ſujet d'un autre Livre nouveau, intitulé *l'Art de Peinture*, avec des remarques de celuy qui a traduit les vers Latins en proſe Françoiſe, & par cette Lettre, il me convie de faire remarquer au Public, les erreurs & fauſſes maximes qui y ſont advancées contre les Regles & la Pratique de ce bel Art, dont ce Traducteur ignore les Principes, ce qui peut faire prejudice aux Eſleves ou Eſtudians, & meſme du deshonneur à noſtre Nation chez les Eſtrangers, qui pourroient juger de noſtre capacité par ces Livres, & par ceux qu'on a affecté de propoſer en exemple, & qui neantmoins ſont la plus-part fautifs, remplis d'erreurs, & reconnus pour tels par tous les habiles Gens, ce qui eſt d'autant plus neceſſaire à remarquer, que nous avons le bon-heur de vivre ſous le plus grand Monarque du monde, qui s'appliquant avec tant de ſuccés à faire fleurir les beaux Arts, donne du courage à tous ceux à qui l'experience & l'étude en a donné la connoiſſance, d'y contribuer de leur travail, & de refuter les erreurs que les ignorans ſement dans le Public, qui pourroient faire prejudice à la meilleure pratique, & au deſſein que ſa Majeſté ſe propoſe; c'eſt le motif qui m'oblige d'en diſcourir ſuccintement, dans ces Lettres que vous allez voir.

LETTRE DE Mr DU BOCCAGE AU Sr BOSSE.

MONSIEVR, je prens la liberté de m'adreſſer à vous pour avoir l'éclairciſſement ſur quelques difficultez que j'ay remarquées dans un livre nouveau & en d'autres écrits imprimez, où il me ſemble d'avoir trouvé pluſieurs maximes contraires aux bonnes regles de pratique, neantmoins je tiens mon jugement ſuſpendu, juſques à ce que je ſçache le voſtre, & de Meſſieurs de l'Academie, auſquels j'écris ſur le meſme ſujet; Ie vous envoye coppie de ma Lettre, qui vous apprendra

plus au long le motif de la priere que je vous faits, vous avez aſſez de lumiere & d'experience en ces matieres pour pouvoir donner l'éclairciſſement que je vous demande, & vous n'avez pas moins de courtoiſie pour l'accorder à une perſonne qui a beaucoup d'eſtime pour la voſtre & pour tous vos ouvrages; j'ay eu beaucoup de plaiſir & de profit dans la lecture que j'en ay faite, & je vous dois une partie de ce que je ſçay de ces beaux Arts, vous ne ſerez pas faſché d'achever de m'inſtruire, lors que j'auray l'honneur d'eſtre connû plus particulierement de vous, & j'eſpere que vous me donnerez part à voſtre amitié auſſi bien qu'à voſtre ſcience, lors que je vous auray donné des marques de la mienne, j'attens voſtre réponſe à Roüen chez Monſieur voſtre bon amy Monſieur Guillebault, & ſuis

Monſieur

Voſtre tres-affectionné ſerviteur
DU BOCCAGE.

COPPIE DE LA LETTRE dudit du Boccage, envoyée à Meſſieurs les Peintres & Sculpteurs de l'Academie.

MESSIEVRS,

L'inclination que j'ay pour les beaux Arts que vous profeſſez m'y a fait appliquer dés ma plus tendre jeuneſſe, & quoy que je ne les aye pas pratiquez pour en faire profeſſion ouverte; j'ay neanmoins eſté ſoigneux de m'en inſtruire, & ne trouve point de divertiſſement ny d'occupation plus agreable que quand j'ay fait quelque progrés dans ces belles connoiſſances, pour cet effet, j'ay eſté curieux de voir la plus part des ouvrages tant anciens que modernes qui ont quelque reputation, ſoit en Italie ſoit en France; I'ay leu à meſme temps la plus part des Auteurs qui en traitent, & conferé leurs ſenti-

mens avec les plus habilles de ceux qui vivoient encore, & qui me faiſoient l'honneur de m'aimer; Ils me donnoient des avis qui ſatisfaiſoient beaucoup le deſir que j'avois d'apprendre, & je crois que j'euſſe fait quelque progrés, ſi j'avois pû profiter plus long-temps de leur converſation; mais le déceds de quelques-uns & ma retraite dans la Province m'a ravy cet advantage, & ne m'a plus laiſſé que l'entretien des livres & des ouvrages nouveaux qui traitent de la Peinture, de l'Architecture, &c. I'en ay veu quelques-uns depuis peu, dont le ſeul titre a excité ma curioſité, & elle a eſté augmentée par les noms que j'ay veüs de perſonnes qui ont ſi bien merité leur grande reputation par leurs beaux ouvrages; l'eſtime que je fais de tout ce qui vient d'eux, ou qui leur appartient, ne me permet pas de douter que ce qu'ils enſeignent & ce qu'ils ont fait ne ſoit dans les Regles, neantmoins y trouvant quelquefois des choſes qui ne me ſemblent pas entierement conformes à celles que j'avois cy-devant appriſes, j'ay craint de m'eſtre trompé, & pour ne pas continuer dans mon erreur, j'ay voulu vous propoſer mes doutes & quelques-uns de mes ſentimens dans la confiance qu'une curioſité ſi honneſte ne vous ſera pas deſagreable, puiſque vous eſtes, Meſſieurs, les plus capables de les reſoudre, & les plus obligez de communiquer vos lumieres, à ceux qui ſouhaittent comme vous, de voir fleurir les beaux Arts, & d'apprendre les moyens les plus ſeurs pour les bien-connoiſtre & les bien pratiquer.

Cette conſidération m'a fait prendre la liberté de vous propoſer mes doutes, que la lecture de ces livres nouveaux, & la veüe de pluſieurs deſſeins & Tableaux ont fait naiſtre dans mon eſprit: Car il me ſemble qu'à ſuivre leurs maximes & leurs exemples, il s'enſuit qu'un Peintre ne ſe doit pas ſervir des Regles de pratiques Geometrales ny Perſpectives, pour bien ſçavoir placer ou ſituer ſur ces Tableaux les objets dont il les deſire compoſer, ny auſſi leurs jours, ombres & ombrages; & que cela ne ſe doit faire qu'à veüe d'œil & ſuivant le Genie du Peintre, & le tout par un long uſage.

Il ſemble auſſi que l'Autour d'un de ces ouvrages, veut introduire une nouvelle maxime lors qu'il donne à entendre que la Regle de Perſpective ne s'étend point à repreſenter une Hiſtoire, ny des Groteſques, Bacchanales, Portraits, Païſages, Architecture, Animaux & Fleurs; mais bien une langue

avenüe de Cedres & de verts Orangers; Et que la Peinture a ces neuf Genres; Qui eſt ce que je n'ay pû concevoir. Il y eſt encore dit qu'un Peintre ne doit pas pretendre trouver le vray colory qui rend les Tableaux charmans & qui les fait reſpecter, ſans qu'un vieux temps les ait embrunis comme en les effaçant (& ce) par le moyen d'un noir ſans égal, ſurquoy, Meſſieurs, j'avois creu juſques à preſent, que l'on feroit mieux de ſouhaiter que les couleurs que ce temps a ainſi embrunies ou pour mieux dire éteintes ou fait mourir, reſſuscitaſſent avec leur premiere force & vivacité.

Ie ſouhaiterois encore ſçavoir, ſi des Peintres ſont bien de mettre ou ſituer divers points de veües en un Tableau compoſé de nombre d'objets, & d'en donner deux à chaque colonne, puis mettre des corps Geometraux & des Perſpectifs enſemble; car cela me ſemble fort contraire à tout ce que j'ay veu de plus beau & de plus certain dans ces Arts.

I'ay veu auſſi dans l'une des Eſtampes d'un de ces livres, Qu'une Bergere y a tracé à faux contre un mur à la lumiere d'une lampe, le Portrait de ſon Amant; Et que l'on y a ce me ſemble negligé les veritables Regles, tant à la ſituation de ſes objets qu'à leur proportion; De plus, que les places de leurs jours, ombres & ombrages, y ſont tellement miſes à faux, qu'en des endroits l'erreur s'y voit de plus de trois pieds; Et meſme ſur de ces objets, il y a du jour où il faut de l'ombre, & en d'autres de l'ombre où il faut du jour.

Enfin, Meſſieurs, crainte de vous eſtre trop importun, je finiray ces demandes par cette derniere, Sçavoir, ſi pour bien faire l'anathomie des Tableaux tant anciens que modernes, Il ne faut pas examiner d'abord ſi leurs hiſtoires, compoſitions ou ſujets ſont bien ſuivis, puis faire en ſorte, d'y trouver la ſituation de l'œil du regardant & ſa diſtance, pour enſuitte par une degradation d'echelle Perſpective fuyante & de front, tracées ſur un plan d'aſſiette ou ſuperficie imaginaire, voir ſi les objets y ſont bien ſituez & proportionnez, & le meſme de la place de leurs jours, ombres & ombrages, à telle lumiere que ce ſoit; Et enfin, conſiderer, ſi ſuivant la raiſon des Echelles Perſpective & des de front, par le moyen des coüppes paralelles au plan ou face du Tableau, les objets quels qu'ils ſoient, plats ou courbes, veüs de front ou de biais, fuyants ou tournants, y ſont proportionnement affoiblis, afin qu'ils

faſſent à l'œil leur effet de relief, enſemble l'union de leur couleur & de celles qui y reflechiſſent, qui comme je croy ſont toutes choſes de Demonſtration.

I'eſpere, Meſſieurs, que vous aurez la bonté de m'éclaircir ſur ces doutes, qui ſont des marques du deſir que j'ay de connoiſtre la verité; & la confiance de la trouver chez vous ſur cette matiere; Ie l'attens dans voſtre Réponſe, que je vous ſupplie de m'adreſſer chez Monſieur Guillebaud Marchand Heberiſte à Roüen, & de me croire,

MESSIEVRS,

Voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur A. Du Boccage.

De Roüen ce 12. *Avril* 1668.

REPONSE DV SIEVR BOSSE à la Lettre de Monſieur du Boccage.

Monsieur, le reſpect que j'ay pour Meſſieurs de l'Academie Royale de la Peinture & Sculpture, a fait, que je répons tard aux Lettres qu'il vous a plû m'adreſſer, J'eſperois toûjours d'avoir connoiſſance de la Réponſe qu'ils devoient faire à vos demandes ſi raiſonnables, mais je n'ay pû en venir à bout, Je ne ſçay ſi c'eſt qu'ils n'en ayent fait aucune, ou qu'ils ayent voulu que je réponde ſeparement, Et de mon chef, ſans me ſervir de leurs lumieres: Quoy qu'il en ſoit, je veux taſcher de vous ſatisfaire du mieux qu'il me ſera poſſible, ſoit que vous ayez leur Réponſe ou que vous la deviez recevoir à l'avenir, & il ne tiendra pas à moy que vous ne la receviez avec toute la ſatisfaction que vous deſirez, qui témoigne que vous avez une connoiſſance particuliere de ces beaux Arts, que vous pourrez aiſément perfectionner.

Vous avez veu ſans doute les Eſcrits volans du Sieur G. H. Graveur, par leſquels il rejette l'uſage de la Geometrie & de

la Perſpective en l'Art de pourtraiture & peinture, diſant que-lés oſtent l'Eſprit & le Genie du Peintre, & que la Regle de la Perſpective y fait des dépravations, puiſqu'elle n'eſt propre à repreſenter que quelque cubes ou tels ſolides ſuppoſez veus (dit-il) par un pertuis : Mais comme il eſt d'humeur à ne ſe departir jamais d'une choſe qu'il a advancée, ſoit vraye, ſoit fauſſe ; Il le faut mettre au nombre des incurables : Il me ſouvient l'avoir autrefois veu ſi entier dans l'opinion que les chevaux ne nageoient point, que quelque preuve convainquante qu'on luy donnaſt du contraire ; Il ne s'en eſt non plus voulu departir, que de faire que tous les viſages ou teſtes des figures qu'il deſſinoit & gravoit de l'un ou de l'autre ſexe & d'âge, ne ſe reſſemblaſſent pas.

Pour les neuf prétendus Genres de Peinture dont parle l'Auteur de ce Poëme, que vous dites ne pouvoir comprendre ; Je ſuis aſſuré du contraire, & que vous ſçavez trop bien que la Perſpective n'en eſt pas un ; mais bien une Regle qui s'applique à la repreſentation de tous les Genres de peinture & à tous les objets que la nature contient, & par ainſi que l'on doit dire la Perſpective d'une hiſtoire, d'une Groteſque, d'une Bacchanale, d'un Portrait, d'un Païſage, d'une Architecture, &c. auſſi bien que celle d'une allée de Cedres paliſſants & de verds Orangers.

Pour ce noir ſans égal dont le temps embellit les Tableaux en les bruniſſant, il n'eſt propre qu'à ceux qui ignorent le veritable mélange des couleurs pour la carnation des beaux teints, que peu de nos Peintres modernes font ; (comme a fait Vandeik) les faiſant d'une teincte de plaſtre, ou comme a fort bien redit feu Monſieur du Freſnoy, qui vont dans la farine ; car ne ſçachant faire autrement, ils attendent que le temps y travaille ainſi : mais concluons avec juſtice, que cette attente doit paſſer pour tres-foible.

Pour l'article où vous dites ſouhaiter ſçavoir, ſi les Peintres ſont bien de mettre pluſieurs points de veuës dans leurs Tableaux, &c. Je crois comme vous, que c'eſt une erreur, & qu'un Peintre ne peut paſſer que pour ignorant en ſon Art d'en uſer de la ſorte, il y a neantmoins des gens devoüez à ſoutenir le contraire, & qui diſent hautement, que ce ſeroit une honte, qu'un Peintre qui a acquis une haute reputation en ſa profeſſion, s'il advoüoit d'en avoir ignoré les preceptes ; mais il faut attendre que le temps les gueriſſe de cette mauvaiſe

honte, en détrompant le public de leurs erreurs.

Pour l'Eſtampe de la Bergere qui trace le profil du viſage de ſon Amant contre un mur, ce que vous en avez dit dans voſtre lettre eſt tres-vray, & meſme j'ay eu la curioſité d'en faire un deſſein tel qui faudroit qu'il fuſt, car le Bras de cette Bergere, doit avoir plus de cinq à ſix pieds de long pour atteindre à ce mur ſuivant la ſituation d'icelle, & outre que l'ombrage que fait la Table ſur le plancher eſt du double plus petit qu'il ne faut, elle n'en fait point contre ce mur, bien qu'elle y touche, ny la lampe auſſi, & toutefois il y en doit avoir une tres-grande. Le profil du Berger contre l'autre mur oppoſé eſt faux, puiſqu'il n'eſt pas plus grand que celuy du naturel, ce qui ſeroit bon à une clarté du Soleil, mais à celuy d'une lampe il doit eſtre extraordinairement plus grand ſans comparaiſon; Il y a encore d'autres fautes que je ne vous dis point, jugeant que vous avez pû les remarquer; Or je ſuis certain, que ſur tout cela, vous me direz, ſi de faire de telles fautes c'eſt avoir eu tous les *ſecrets à l'entiere confidance de la Déeſſe Peinture*. Je vous répondray ingenuëment que non, & que vous ſçavez encore que ce n'eſt pas là les moindres fautes quoy que tres-conſiderables que commet ce *Peintre*; lequel ſe perdra de plus en plus, ſi on l'aveugle davantage d'encens; mais en verité je trouve qu'il faut avoir plus de charité pour ſon prochain, & que l'on doit faire ſon poſſible pour le perfectionner, puiſque la Nature luy a départy de ſi beaux Talents en ſon Art; Et meſme qu'il ſemble ne luy manquer que les choſes qu'il a dites ſi ſouvant n'eſtre que la moindre partie que doit poſſeder un Peintre, qui eſt d'entendre la pratique de la perſpective à fond, ou pour dire autrement celle de la Pourtraiture, puiſque Pourtraiture, Pourtrait, Repreſentation & Tableau, ne ſignifie qu'une meſme choſe.

Pour le dernier article de voſtre Lettre, vous y parlez à noſtre mode, eſtant à mon avis comme il faut faire la diſcution ou Anathomie des Tableaux, mais auſſi faut-il advoüer une choſe, que ce ſeroit reduire ces Meſſieurs de l'Academie à l'impoſſible, de les vouloir adſtreindre d'en uſer ainſi ſur tous les Tableaux, puiſqu'il y en a peu qui ayent eſté faits ſuivant les veritables Regles, & par un tel ordre ou conduite; puiſque ce qui a eſté fait ſans elles n'y peut convenir, mais bien des derniers de feu Monſieur le Pouſſin & autres, où les Peintres les ont obſervées; car pour ceux de ſe pretendu *fameux ornement*

nient de nos jours, & ſeul favory de la Deeſſe Peinture, Il ſe faut bien garder de les pretendre mettre à une telle coupelle, puis qu'ils ne la pourroient ſouffrir; C'eſt pourquoy, attendons patiemment comme j'ay dit, ce temps & ce noir ſans égal pour en embellir quelque partie, car pour celle en queſtion, ils n'y peuvent rien, ainſi je finis la preſente en vous conviant de lire ce qui ſuit, ſur un ſujet approchant de celuy que vous avez axaminé, & dans lequel on a trouvé des nouveautez choquantes & contraires aux bonnes Regles de la pratique de Perſpective, Je vous fais part de la Lettre & de la Réponſe que j'ay faitte ſur ce ſujet, & demeure

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur A. Bosse.

Venons donc à la diſcution de ce qui concerne le traité de *Mr du Freſnoy*, & les remarques de celuy qui le la traduit, que l'on commence à accuſer de les avoir faites ſans les luy avoir communiquées, nonobſtant ce qu'il en a dit.

COPPIE D'UNE LETTRE qu'un mien amy m'a écrite au ſujet du Traité dudit du Freſnoy.

MONSIEVR, Ie prends la liberté de vous écrire en particulier, pour vous prier de me dire vos ſentimens ſur quelques endroits du Poëme attribué à feu Mr du Freſnoy, Ie ne ſçaurois comprendre comment il ſe peut faire, qu'un homme que tout le monde eſtimoit pour entendre le mieux les Regles de ſon Art, ait ſi peu entendu celles de la Perſpective, car il ne croit pas qu'elle ſoit une Regle certaine ou un achevement de la Peinture; pour moy qui n'ay jamais fait aucune difference entre Perſpective & Tableau, je ne puis m'imaginer

qu'il ait jamais compris ce que c'eſtoit que Peinture, s'il n'a poſſedé la Perſpective, & je ne croy pas qu'il euſt ſi peu eſtimé la Perſpective; s'il en avoit eu une veritable connoiſſance. Il conclud que l'on doit repreſenter les Corps tels qu'on les voit; Ce qui eſt faux, puis que la Geometrie nous enſeigne le contraire, Et c'eſt ce qui fait voir clairement qu'il ne ſçavoit pas les preceptes qu'il s'eſt voulu méler d'enſeigner, puis qu'il dit luy-meſme qu'il faut qu'un Peintre ſçache les principes de cette ſcience: mais ſans m'arreſter à pluſieurs autres manquemens que le Traducteur luy fait faire faute de connoiſtre ces beaux Arts. Ie vous advouë qu'il y a de belles remarques dans cet ouvrage, il faudroit ſeulement faire diſtinguer aux Eſleves ou Diſciples le bon d'avec le mauvais; & l'on ne peut attendre cela que que de voſtre bonté ordinaire; vous avez tant de fois rendu ſervice à tout le monde en reprenant de telles fautes par des écrits publics, que je ne croy pas que vous laiſſiez eſchaper celles-cy, chacun le doit ſouhaiter; je vous en prie de tout mon cœur, & de croire que je ſuis

Monſieur,

Voſtre tres-humble ſerviteur
D. L. H.

RE'PONSE.

MONSIEUR, ſi je n'avois point ſceu que vous eſtiez l'Auteur de cette Lettre, j'aurois obſervé ponctuellement ce que j'ay dit dans la réponſe que vous en avez euë cy-devant, mais ayant leu & relu d'un bout à autre ce Poëme avec attention, enſemble ces Remarques, j'ay creu que je ſerois coupable envers nos Eſtudians & meſme envers vous, ſi je ne leur donnois advis d'y prendre garde, & auſſi de fuir les Traitez de Perſpective pratique qu'il leur oze indiquer pour exemple, puis qu'ils ſont remplis de faucetez, de mépriſes & de galimatias, enſemble ces remarques, deſquelles je puis dire que ſi nous n'avions rien de meilleur en France ſur cette matiere, que les Eſtrangers auroient raiſon de nous y

taxer d'une tres-groſſiere ignorance, mais ils en ſont bien éloignez, puis qu'en Alemagne, en Hollande & en Angleterre on a coppié & mis en lumiere mes Traitez de Perſpective, & d'autres dont je puis dire eſtre l'Auteur.

J'ay donc fait les Remarques que vous avez ſouhaittées, mais ſeulement ſur les fautes plus eſſentielles & plus nuiſibles aux Eſtudians, dont je regarde l'utilité, en vous donnant la ſatisfaction que vous deſirez, car le ſurplus ſeroit plus ennuyeux que profitable.

En la page 15. à la fin de ſa troiſiéme ligne cet Auteur y dit, * *Quoy que la Perſpective ne puiſſe pas eſtre appellée une Regle certaine ou un achevement de la Peinture, mais un grand ſecours dans l'Art, & un moyen facile pour agir tombant aſſez ſouvant dans l'erreur, & nous faiſant voir des choſes ſous un faux aſpect : Car les corps ne ſont pas toûjours repreſentez ſelon le plan Geometral, mais tels qu'ils ſont veüs.*

Vous avez bien connu par ce raiſonnement que l'Auteur veût que le certain ſoit incertain, & que toutefois ce ſoit un grand ſecours & un moyen facile pour agir, quoy qu'il tombe ſouvant dans l'erreur, nous faiſant (dit-il) voir de faux aſpects; & enfin enſeigner contre le Certain, de repreſenter incertainement & fauſſement ces corps tels qu'ils ſont veüs, mais peut on rien imaginer de plus contraire au bon ſens & à tous nos principes; toutefois n'eſtoit ce qu'en dit le Traducteur, j'aurois voulu trouver les moyens d'interpreter cela à l'avantage du deffunct. Mais voyons comme ce Traducteur démeſlera cette fuſée, & ſi meſme il ne l'embroüillera pas davantage.

Page 94. & 95. (*Quoy que la Perſpective ne puiſſe pas eſtre appellée une Regle certaine* &c.) c'eſt à dire (dit ce Traducteur) *purement d'elle meſme, ſans la prudence & ſans la diſcretion, la plus part de ceux qui la ſçavent en voulant la pratiquer trop regulierement font bien ſouvant des choſes qui choquent la veuë, quoy qu'elles ſoient dans les Regles. Si tous ces grands Peintres qui nous ont laiſſé de ſi beaux plats-fonds, l'avoient bien obſervée dans leurs figures ſelon toute la rigueur; ils n'y auroient pas tout à fait trouvé leur compte; ils auroient ſi vous voulez fait les choſes plus regulieres; mais fort deſagreables. Il y a grande apparence que les Architectes & Sculpteurs du temps paſſé ne s'en ſont pas toûjours bien trouvez, & n'ont*

pas suivi le Geometral aussi exactement que la Perspective l'ordonne ; car celuy qui voudroit imiter le frontispice de la Rotonde selon la Perspective se tromperoit lourdement ; puis que les Colomnes qui sont aux extremitez, ont plus de diametre que celles du milieu. La Corniche du Palais farneze qui fait un si bel effet d'embas, de prés n'a point ses justes mesures. Dans la Colomne Trajane nous voyons que les figures les plus élevées sont plus grandes que celles d'embas & font un effet tout contraire à la Perspective puis qu'elles augmentent à mesure quelles s'eloignent. Ie sçay qu'il y a une Regle qui donne le moyen de les faire de la sorte & quoy qu'elle soit dans quelques Livres de Perspective, elle n'est pas pour cela Regle de Perspective, puis qu'on ne s'en sert que lors seulement qu'on le juge à propos : Car si par exemple les figures qui sont au haut de la Colomne Trajane n'estoient que de la mesme grandeur de celles qui sont au bas, elles ne seroient pas pour cela contre la Perspective, & ainsi l'on peut dire avec plus de raison, que c'est une Regle de bien seance dans la Perspective, pour soulager la veuë, & pour luy rendre les objects plus agreables. C'est sur ce fondement general que l'on peut establir (pour ainsi dire) dans la Perspective des Regles de Bien-seance quand l'occasion s'en rencontre. On en voit encore un exemple dans la Base de l'Hercule de Farneze lequel n'est point à niveau, mais en pente douce sur le devant pour ne point cacher aux yeux les pieds de la figure afin qu'elle en parroisse plus agreable, ce que les Illustres Autheurs de ces belles choses ont fait, non en mépris de la Geometrie, & de la Perspective, mais pour la satisfaction des yeux, qui estoit la fin qu'ils se sont toujours proposée dans leurs ouvrages.

De cette page 95. reste un Article de neuf lignes, dont le contenu est encore plus ridicule, comme vous pourrez voir, si vous ne l'avez déja veu, je l'ay mis à la fin de mes Remarques sur ce que dessus.

Venons donc à ces belles explications & Remarques des pages 94. & 95. où vous voyez qu'au lieu de rejetter cette pretenduë incertitude de la Regle de Perspective, il paroist que craignant que l'on ne l'attribue au Peintre ainsi qu'il le devroit, Il dit & assure que cette incertitude est purement en la Regle, & que c'est la prudence du Peintre ou sa discretion qui la corige, apres cela l'on peut dire que ce Traducteur n'a pas entendu la matiere qu'il a voulu Traiter ; Car ce raisonnement est aussi

fautif que ſeroit celuy d'un Profeſſeur de Juriſprudence ou de Morale, qui apres avoir donné pour Regle de ces ſciences ou la juſtice ou la prudence, oſeroit advancer qu'elles ſont incertaines, & qu'elles ont beſoin d'eſtre corrigées par la diſcretion de ceux qui les pratiquent, qui eſt dire que la Regle n'eſt pas Regle ſi elle eſt capable de conduire à l'erreur, & ſi au lieu de diriger celuy qui la pratique, elle a beſoin d'en eſtre corrigée, en ce cas le Peintre deviendroit la Regle de ſa propre Regle ce qui eſt inoüy & impoſſible; Sur ce mauvais fondement il advance que la Perſpective ne doit non plus eſtre regulierement obſervée aux plats-fonds, & que ſi les grands Peintres l'avoient regulierement obſervée, qu'ils n'y auroient pas tout à fait trouvé leur compte; Je ſoûtiens au contraire, que tout ce qui ſe peut faire par les Regles de la Perſpective, ſur les Tableaux plats, verticaux, horiſontaux & inclinez, & ſur toutes ſortes de voûtes, angles ſaillants & rentrans & autres ſuperficies irregulieres, plates ou courbes ſuivant de raiſonnables diſtances, placement & élevation d'œil, doit bien faire ſon effet à l'œil des regardans.

Ce qu'il allegue de la Rottonde de Rome ne luy ſert de rien; car je demande ſi on avoit reduit en Perſpective un veritable plan Geometral de ſon frontiſpice & de ces Colonnes, ſi ce ſeroit, comme il dit, une mauvaiſe Perſpective, & ſi on ſe ſeroit trompé lourdement d'avoir repreſenté celle des extremitez plus groſſes que celles du milieu, & ſi au contraire ce n'en ſeroit pas une mauvaiſe d'avoir fait autrement, en ſuivant cette viſionnaire *Regle de Bien-ſeance*.

Ainſi, Monſieur, jugez ſi l'on peut dire que ce Traducteur ait entendu la matiere dont il s'eſt meſlé d'écrire.

Ce qu'il advance de la Colonne Trajane fait encore voir, qu'il s'embroüille dans ſon raiſonnement, puiſque d'agrandir ou diminuer les objects à l'égard de l'œil, c'eſt une dependance de l'optique, il dit bien que cette Regle eſt dans quelques livres de Perſpective, ce qui eſt vray, car elle eſt dans celuy de Marolois, & en celuy de mes Leçons de l'Academie & de mon Architecture, où en eſt expliqué le veritable uſage; mais ce Traducteur a oublié d'avertir, qu'elle eſt auſſi dans celuy de la Perſpective pratique du F. D. B. I. qu'il indique mal à propos aux Eſtudians, ou ce Coppiſte l'applique fauſſement à la pratique de la Perſpective, ainſi que je l'ay fait voir

dans mondit Traité des leçons & dans celuy de mon Peinture converty ; car elle n'a ſervy pour les Bas-reliefs de la Collonne Trajane, qu'à les agrandir proportionnement, & de ſorte que ceux qui ſeroient les plus élevez apparuſſent à l'œil des regardans de la meſme grandeur & groſſeur que les plus abaiſſez, qui eſt à le bien prendre une Perſpective retournée plûtoſt qu'une *Regle de Bien-ſeance.*

Il donne auſſi une imparfaite ſolution ſur la poſition de l'Hercule de Farneze, puis que ce n'a pas eſté ſeulement pour en voir les pieds, mais toutes les parties viſibles, & pour qu'il ne paruſt ny trop racourcy ny trop renverſé en arriere, ainſi qu'il auroit fait eſtant poſé à plomb ou perpendiculairement à l'horizon ; c'eſt ce me ſemble auſſi un franc galimatias de dire, que quand ils en ont ainſi uſé ce n'a pas eſté par mépris de la Geometrie ny de la Perſpective, car ce raiſonnement eſt mal fondé, puis que cette particularité eſt de demonſtration Geometrique, & meſme un effet de Perſpective ou d'optique.

Mais achevons le contenu en ces neuf lignes reſtantes, par ce pretendu fin comme il l'appelle qui eſt ſi faux, & ſi éloigné de la raiſon, où le Traducteur avance d'abord une verité, *Il faut*, dit-il, *ſçavoir la Perſpective, comme une choſe abſolument neceſſaire, & dont un Peintre ne ſe peut paſſer* ; & auſſitoſt il la détruit en y adjoûtant, *ſans pourtant s'aſſujettir ſi fort à elle, que l'on en devienne eſclave ; & qu'il la faut ſuivre, quand elle nous conduit par un chemin plaiſant & nous faiſant voir des choſes agreables ; mais l'abandonner pour quelque temps, ſi elle s'aviſoit de nous mener par des bouës & par des precipices.*

Ce diſcours eſt ſans fondement, car la Perſpective ne nous preſcrit pas des objets puis que ſa fonction n'eſt, que de repreſenter à l'œil du regardant, la meſme viſion des objets de la nature, ſoit ceux que l'on nomme beaux ou ceux que l'on nomme laids ; Car on peut faire d'excellens Tableaux, quoy qu'on y repreſente des objets deſagreables, pourveu qu'ils y ſoient repreſentez ſuivant les Regles.

Mais revenons encore à noſtre Autheur en diſant, qu'il a eu comme je croy aſſez de ſens & de diſcretion, pour ne point preſcrire aux Eſtudians, un Traité Coppie de Regles de Perſpective dont j'ay parlé, mais bien ce Traducteur, pour ſans doute favoriſer *le Libraire qui le vend & le ſien auſſi.* Il eſt

donc remply de pluſieurs fauſſetez qui ont eſté demõſtrées telles par des affiches & des écrits publics imprimez, & dont l'Autheur Coppiſte ou autre pour luy, en eſt demeuré d'accord en les paliant par équivoques : Premierement, d'y avoir mal coppié, & par ainſi rendu fauſſe la Perſpective de Mr Deſargues, 2. D'y enſeigner la fauſſe pratique de diminuer les objets lors qu'ils ſont élevez haut ou bas, au deſſus ou deſſous de l'horizon quoy que dans un meſme plan, 3. D'y donner une tres fauſſe inſtruction & dégradation Perſpective du plan ou aſſiette des Colonnes, & auſſi de leurs élevations, 4. Une fauce & ridicule pratique des jours, ombres & ombrages à la lumiere du ſoleil ; Et enfin d'y avoir advancé qu'il n'y avoit point de Regle de l'affoibliſſement des couleurs pour exprimer le relief des corps, & qu'il n'y a ſi petit aprentif Peintre qui ne pratique ces choſes ſuffiſamment, bref un nombre d'autres inſtructions foibles & ridicules.

Sur ce que deſſus je laiſſe à juger s'il y a lieu de croire que ce Traducteur doive eſtre ſuivy en ces mauvais conſeils & inſtructions, & ſi reconnoiſſans ces mépriſes il ne doit pas ſe repentir d'avoir ainſi écrit ſur lignorance d'autruy, & ſans aucun advis ny conſeil, bien qu'on luy en ait donné de bons, avant que ſondit Livre fuſt tout imprimé; Car il ne peut apreſent nier d'avoir décrié la vérité pour y établir le menſonge en ſa place, & par là il paroiſt eſtre bien prevenu de ces erreurs, d'avoir leu comme il m'a dit mon Traité du Peintre converty, ſans avoir eſté converty.

Je croy que vous aurez remarqué, que cet Autheur a avancé encore une choſe fauſſe entre pluſieurs, d'avoir dit en la page 28. & au commencement de la 31. qu'il faut donner le relief & la rondeur aux corps * de la meſme façon que le miroir convexe vous le monſtre, ce qui eſt entierement oppoſé à ce que j'en ay expliqué en mes Traitez de Perſpective, qui eſt vray, & fondé ſur la demonſtration.

Sur cela ce Traducteur eſt de meſme ſentiment, touchant le miroir convexe, n'entendant non plus que le deffunct, d'enſeigner Geometriquement & Perſpectivement (quoy que cela ſoit meſlé de Phiſique) la maniere d'affoiblir les objets de front fuyans & tournans, par la raiſon des couppes paralelles au plan du Tableau : Car ces Meſſieurs vont comme vous ſçavez, à faire faire à tout un Tableau le meſme effet du mi-

roir (c'eſt à dire Spheriquement) ce qui eſt repreſenter les objects dont il ſera compoſé comme l'œil les voit, qui eſt une choſe abſolument fauſſe & du dernier ridicule à avancer ; comme je l'ay fait voir dans ma deuxiéme partie de la Perſpective, & dans mon Peintre converty.

Mais d'autant que ce ne ſeroit jamais fait de particulariſer ſur une fourmiliere d'erreurs, de galimatias & choſes foibles & triviales qui ſont dans ce Traité & en ces remarques; Je me contenteray de dire icy, que tout ce qu'il y a de vray & de bien raiſonné, n'eſt point de leur creu, ſinon peut-eſtre ces mots de *Machine*, *de Paſte*, *de Tons*, *de Repos*, *de Cromatique*, *d'Equilibre de Tableau*, *de Regles de Bien-ſeance*, *&c*; Enſemble les avis conſiderables de la page 95. Car elles tiennent beaucoup du ſtile du Traité attribué à L. de Vincy, ſçavoir, *Qu'il ne faut pas metre la teſte d'un jeune homme ſur le corps d'un Vieillard*, *ny une main blanche ſur un corps haſlé*, *ny veſtir un Hercule de Taffetas*, *& un Apollon de groſſe Eſtoffe*; Et en ſuitte quelques meſures des hauteurs ſeules, d'un corps humain, dont le nez en ſert d'une en pluſieurs rencontres, puis le nóm de cinq ou ſix ſortes des plus communes couleurs pour peintre à huille.

Il y a auſſi dans ce Traité pluſieurs autres particularitez, auſquelles j'ay creu ne me devoir point arreſter, & entre autres ſur les qualitez que doit avoir un Eſtudiant en l'Art, comme, *le jugement bon*, *l'eſprit docile*, *le cœur noble*, *le ſens ſublime*, *de la Santé*, *de la Richeſſe &c. de ſe lever du matin*, *de ne boire ny manger trop*, *& de ne ſe point marier*. Je ne me ſuis non plus voulu arreſter à tous ces récits de vies de Peintres anciens & modernes, de leurs manieres, & comme quelques-uns ont eſté cheris des Rois, & Princes & pluſieurs autres diſcours vagues qui ne ſervent nulement à ſe perfectionner en cet Art ; Car à dire vray, je ne ſçay ce que pluſieurs de nos modernes Eſcrivains auroient fait ſur cette matiere, ſans ces Anciens Autheurs & autres depuis eux, qui leur ſervent de lieux communs pour cela, puis que dans leurs écrits à la reſerve de ces choſes, il n'y a rien d'eux d'eſſentiel pour l'Art, mais beaucoup de faux & de dangereux aux Eſtudians qui s'en ſerviroient, nonobſtant ces chimeriques *Regles de Bien-ſeance*.

Pour moy mon humeur eſt lors qu'il s'agit d'apprendre la pratique d'un Art, d'aller droit à tout ce qui y eſt neceſſaire

en

en commençant & finiſſant ſans interruption, ne laiſſant rien à deviner à l'Etudiant entre ſon commencement & ſa fin; Car que ſert de dire tant de fois qu'il faut ſçavoir la Regle de la Perſpective pour pratiquer l'Art de Peinture, ſans énoncer ces dépendances, tant au traitou contour des objets, qu'en celuy de la place de leurs jours, ombres & ombrages à telle lumiere que ce ſoit, puis en leur toucher de fort & foible, pour en fin conclure tout le contraire ſur de fauſſes imaginations de *Regles de Bien-ſeance* ſans explication.

Ainſi il eſt aiſé de juger, que noſtre Traducteur, n'a pas creu faire ſon portrait tres-reſſemblant dans la Preface de ce Poëme, au ſujet de ceux qu'il dit ſe vouloir faire croire connoiſſans aux Ouvrages de Peinture, ſans penſer qu'ils ne ſçauroient déduire le bon de ce qu'ils y admirent, ny ce qu'ils y trouvent de mauvais, manque d'en ſçavoir les Regles ou Preceptes, puis que croyant les entendre, il a rendu témoignage du contraire. Il aſſure encore en cette Preface que dans ſon Traité, il n'y a pas un mot qui ne porte, ce que j'advoüerois volontiers, ſi il y adjoûtoit *à faux* du moins le plus eſſenciel & demonſtratif de l'Art.

Il y avance auſſi contre verité, que dans les autres Traitez ſur cette matiere, *Il s'y rencontre deux deffauts conſiderables*, c'eſt dit-il, *qu'avec ce qu'ils en diſent trop; ils n'en diſent pas encore aſſez*; Et moy je repons que par-là il rend témoignage de n'y avoir rien trouvé de faux, & que je deſirerois de grand cœur en pouvoir dire autant du ſien; duquel s'il veut bien faire, il n'a qu'à en oſter tout le faux, le ridicule, le foible, & ce qui eſt prins d'autruy; & lors il ne ſera pas fort ample.

Je croy encore qu'il auroit bien fait de ne parler point de la ſorte de ces Traitez, puis qu'il ne peut ignorer avec juſtice qu'il n'y en ait qui vont ſans comparaiſon bien au dela du ſien, laiſſant à juger à toute perſonne doüée d'un peu de ſens, ſi ceux où il ſe trouve des Regles demonſtratives & des pratiques faciles & promptes pour effectuer de tels Ouvrages, ne doivent pas eſtre préferez à celuy de ce Traducteur; car outre qu'il enſeigne des principes faux, il y enonce pour exemples des preceptes de meſme nature; & juger auſſi ſi pour bien inſtruire des Eleves ou Diſciples en cet Art, s'il ſuffit de dire qu'il faut choiſir de beaux objets, leſquels faſſent belle union

entre eux, & enfin que le Tableau ſoit tout d'une paſte en gardant bien ſon Equilibre & ces Regles inconnuës de Bienſeance pour corriger les deffauts de la Perſpective.

Je le convie auſſi de tenir pour certain, que ce n'eſt point, ny ne ſera jamais l'eſprit de l'homme ny ſa prudence, qui corrigera la verité, ny qui luy pourra avec juſtice établir de ces *Regles de Bien-ſeance*, ſi on ne fait voir qu'elles ſont fondées en raiſon.

Enfin il a parû encore depuis un an en public ſur cette matiere, cinq ou ſix écrits de divers Auteurs, qui ont fait voir par la contradition des uns & des autres qu'ils n'en entendoient nullement le fonds, & cela ne ſeroit pas ſi ſurprenant ſi c'eſtoit des matiéres de Philoſophie ou d'oppinion, mais eſtant de pure demonſtration, cela me ſurprend & me fait eſperer qu'à l'avenir on ſe détrompera, ſi l'on ne ſe tient dans ces erreurs, par intereſt ou par malice. Je finis en vous aſſurant que je ſuis.

MONSIEUR,

Voſtre tres-humble & tres-affectionné ſerviteur A. Bosse.

CEux qui prendront plaiſir & part en ces particularitez ſçauront ſi dés à preſent ils ne le ſçavent, Que Mr du Freſnoy auroit de ſon vivant donné ſon approbation à nombre des remarques de ſon Traducteur, quoy que tres-foibles & tres fauſſes; Car je ſçay & pluſieurs autres entendus en ces matieres, que le deffunt à ſouvent rendu des preuves, qu'il en eſtoit ſi fort infatué, qu'il ne vouloit rien écouter qui allaſt contre.

Et d'autant que ce Traducteur a mis à la fin de la Preface de ſon Livre; *Que comme il pourra ſans doute arriver, qu'il y aura du monde qui ne trouvera pas ſes remarques à ſon gouſt, Il les luy abandonne, & qu'il ne ſera pas faſché qu'un autre faſſe mieux.*

Je declare ſur cela, ſans aucune intention de le choquer, de n'avoir eû d'autre But.

Et ſur la ſupplication qu'il fait en ſuitte, *de n'y apporter aucun gouſt particulier, ny aucune prevention d'eſprit; & que la bonne ou mauvaiſe oppinion qu'ils en doivent prendre vienne d'eux meſmes, ſans qu'elle leur ſoit inſpirée d'autruy.* Que je ne ſuis point d'humeur à gloſer ſur les choſes de gouſt ou d'opinion, mais bien ſur celles que je connois aller contre la demonſtration : Et que le fond de ces pratiques, ne m'eſt venu que par l'entretien des ſçavans Geometres, & par la lecture des Elemens d'Euclide.

Enfin je me ſens obligé de l'avertir auſſi, que s'il croit que je me ſois mépris en mes remarques ſur les ſiennes, & qu'il s'en veüille rapporter au dire des ſçavans Geometres & Phyſiciens de l'illuſtre Academie Royalle, j'en ſuis d'accord, & meſmes à celuy des Peintres de l'Academie & autres qui ſçavent les Regles des pratiques Geometrales & Perſpectives, Et meſme d'en faire imprimer le Reſultat à mes depens.

Et comme tout de nouveau, j'ay eû occaſion de croire qu'il y a des perſonnes de tres-bon ſens, & qui meſmes ont de l'aquis au deſſein, leſquelles ſont en quelque ſorte dans l'erreur que la Regle de la Perſpective, n'eſtend pas ſa juridiction juſques aux hiſtoires & payſages; J'ay trouvé à propos de les convier à faire une tentative pour en eſtablir s'ils peuvent, des raiſons ſolides contre ce que je dis & en ay dit, & ſi les veritables Regles de Perſpective portent à ſuppoſer dans un Tableau divers points de veuë.

Pour moy je confeſſe ingenuëment, que je ne puis ſouffrir ſans murmure, que la reſverie & la bonne oppinion de quelques obſtinez ignorans les portent au point de pretendre prevaloir contre la verité; Et que nombre d'autres ſoit par foibleſſe ou autrement, s'accordent aveuglement à ces reſveries; ne faiſant pas reflexion, que les veritables points apparans des rayons que l'on ſuppoſe partir des objets naturels pour aller à l'œil des regardans, paſſant en ligne droite dans *le Tableau*, autrement dit *le Verre*, *la Trans-parance* ou *la Section*, que ce ſont ces *points* que l'on y doit trouver par le moyen de la REGLE DE LA PERSPECTIVE, ou POURTRAITURE; Et que c'eſt ce me ſemble en cela, la derniere extravagance d'en pretendre trouver d'autres.

En Novembre 1668.

I'Eſpere Dieu aydant de donner au Public, en ſuitte de mon Traité des diverſes manieres de deſſiner & peindre, une *Oeuvre* concernant *l'Anatomie*, avec pluſieurs figures deſſinées exactement ſur les Originaux de *Vezale* en ce qu'elles peuvent ſervir à la *Peinture* & *Sculpture*; Et en attendant l'ouvrage entier, & les belles proportions des figures humaines reçuës des Sçavans, Je crois qu'on ſera bien aiſe d'en trouver icy un Crayon de l'Oſteologie, qu'un de mes amis a voulu mettre en vers Burleſques.

OSTEOLOGIE BVRLESQVE.

ON conte dedans un Squelet
Deux cens Os & quarante ſept,
Et ſe ſeroit n'eſtre qu'un Aſne
D'en mettre plus de huit au Craſne,
Commençons par celuy du Front,
Les Bregmes & Petreux en ſont
Loccipital le Sphenoïde
Ajoûtant auſſi l'Ethmoïde;
L'Oreille a dedans ſes conduits
Trois Os qui ſont aſſez petits,
Incus, Maleolus, Stapes;
Diſons ceux de la Face apres
Et commençons par les machoires
Dont la haulte a trois arbritaires,
Vn grand, un petit, un moyen,
Mais je ne ſçay plus le moyen,
D'en mettre un qui ſert à la Table,
Dont le ſervice eſt agreable,
Contenant en ſoy ſeize dents;

Puis adjoûtons les deux ſuivans,
Vn du pallais & du nez l'autre,
En ce lieu je n'en ſçay point d'autre,
Ces ſix ſont à la verité,
Dans l'un & dans l'autre coſté,
La Maudibule inferieure,
Sert fort à la Superieure,
Elle n'eſt rien que d'un ſeul os,
Et tient beaucoup moins en repos,
Seize autres dents qui ſont en elle;
Or la Face donc laide ou belle,
Contient treize os & rien de plus,
Les dents & L'hyoide eſclus;
Maintenant venons à l'Echine,
Et puis apres à la Poictrine;
L'Echine a donc trente & quatre os,
Sept du Col & douze du Dos,
De cinq les Lombes vous font montre,
Dans l'os Sacrum on en rencontre
Sy j'ay bonne memoire ſix,
Et quatre on compte du Coccix,
Tous ces os s'appellent Vertebres,
Au jour comme dans les tenebres;
La Poictrine a vingt & neuf os
Pour les deduire en peu de mots;
Les Coſtes qui ſont ſans rabattre
Dans le nombre de vingt & quatre,
Sçavoir douze en chaque coſté,
Ainſi qu'un chacun l'a compté,
Sept qu'on appelle veritables
Et cinq fauces moins memorables,

Trois os compoſent le Sternum,
Deſquels je n'ay point leu le nom,
Le plus foible a comme un Hercule,
A gauche, à droit ſa Clavicule,
Le Bras comme dit un chacun
N'en a point plus de trente & un,
Le Paleron ou l'Omoplate
Dont la figure eſt aſſez plate,
L'os du Bras & le Radius,
Sans oublier le Cubitus,
La main dont huit en font le Carpe
Et quatre en font le Metacarpe,
Comme auſſi le nombre de trois
Se rencontre à chacun des doigts:
La Iambe en a deux & ſoixante,
Ny plus ny moins que je ne mente,
La Hanche autrement l'os ſans nom,
Mais je n'en ſçay point la raiſon,
Le Femur ou l'os de la Cuiſſe,
Pour que le nombre s'accompliſſe,
Ioignons Rotule en ce lieu là
L'os de la Iambe & puis l'Vlna,
Du Pied ſept os en font le Tarſe,
Cinq compoſent ſon Metatarſe,
Des ſept quatre ont chacun leur nom
Sçavoir le Calx ou le talon,
L'aſtragal & le ſcaphoïde,
L'autre s'appelle Cyboïde,
Ie voudrois ſçavoir pourquoy non
Les trois autres n'ont point de nom:
Or afin de ceſſer d'écrire,

Reſte ſeulement à vous dire,
Que les Orteils ou bien les doigts
Ne ſont compoſez que de trois,
Deux ſeulement au poulce on trouve,
Qui dit plus on le deſaprouve.

FIN.

A PARIS, chez le Sr Bosse, en l'Iſle du Palais, ſur le Quay, vis à vis celuy de la Megiſſerie, à la Sphere.

Avec Privilege 1668.

A. BOSSE
AV
LECTEUR,

SVR les cauſes qu'il croit avoir euës, de diſcontinuer le cours de ſes Leçons GEOMETRALES ET PERSPECTIVES, *dedans* L'ACADEMIE ROYALLE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE, *& meſme de s'en retirer.*

LEs grandes fatigues, la perte de temps & les frais, qu'il faut faire pour tâcher d'obtenir juſtice contre ceux qui nous oppriment; & qui eſtant en faveur, previennent les puiſſances par des mauvaiſes impreſſions; fait que pluſieurs ſouffrent ces oppreſſions avec moins de murmure.

C'eſt pourquoy, lors qu'il ne s'agira point de la cauſe de DIEU, de celle de mon ROY, & de celle du *Public*; je tâcheray de ſupporter patiemment le reſte.

Il s'agit donc en cette occaſion de deux cauſes principales; La premiere regarde le Public; La ſeconde mon honneur, ma vie, & celle de ma famille; Or comme je deſire d'en déduire icy des particularitez & que je ſuis en quelque ſorte la partie intereſſée; je remets neantmoins le tout au jugement de ceux qui ſans prevention prendront la peine de les lire: Et ſi Monſieur le B. de concert avec un ou deux de l'Academie, n'avoit ſubreptiſſement obtenu contre moy un *Arreſt du Conſeil des Finances*, ſans avoir oſé me le faire ſignifier, je n'aurois pas fait cét écrit; car pour ce qui regarde en quelque façon la

cauſe Publicque ; mes Traitez ſuffiront pour maintenir la verité contre l'ignorance.

Je ſçay bien qu'en matiere d'Ecrits, la delicateſſe de pluſieurs perſonnes va ſouvent à les condamner ſans examiner la verité & la fauſſeté des choſes, & ſur tout, lors qu'ils y voyent des termes un peu forts & preſſants, ſans penſer qu'y eſtans intereſſez, ils auroient peut eſtre d'autres ſentimens, & ne s'éloigneroient de la penſée de SAINT AUGUSTIN; *Que l'on a toûjours veu dans l'ordre du monde, que les méchans ont perſecuté les bons, & les bons les méchans : les méchans en nuiſant par injuſtice ; & les bons en profitant à ceux qu'ils puniſſent par de bonnes corrections, les uns agiſſent par un mouvement de vengeance ; & les autres par la charité qui les anime ; car le meurtrier frape & perſe indiferemment, parce qu'il ne penſe qu'à bleſſer ou a tuër ; mais le Chirurgien conſidere bien l'inciſion qu'il veut faire, parce que ſon deſſein eſt de guerir.*

Mais pour en revenir au fait de noſdites cauſes.

PLUSIEURS perſonnes ſçavent que la pluſpart des Peintres, Sculpteurs, Graveurs, Deſſinateurs, & ſemblables Artiſtes, en ſe rendant viſite, ſe communiquent leurs plus beaux ouvrages ; pour ſe communiquer mutuellement ce qu'ils en penſent, qui à mon ſens eſt une maxime que je trouve fort raiſonnable, ſur tout, lors qu'on y agit avec franchiſe & de bonne foy, car d'en uſer comme ceux qui s'irritent quand le ſentiment qu'ils vous ont demandé ne les Couronne pas, & qui, bien loin de vous eſtre redevable de la genereuſe intention que vous avez euë de les tirer de l'erreur dans laquelle ils ſont tombez, conçoivent une effroyable averſion, qui leur fait rechercher tous les moyens de vous nuire, pour leur avoir refuſé des loüanges ; je tiens que c'eſt un mauvais procedé, auſſi bien que la conduitte de celuy qui fait ſes obſervations ſur voſtre ouvrage, & qui les publie.

Donc ſur ce ſujet, je reciteray ce qui m'arriva un jour chez Monſieur le B. qui peut eſtre l'origine de noſtre mesintelligence ; m'ayant pluſieurs fois prié, de luy dire mes ſentimens ſur un Crucifix qu'il avoit peint & repreſenté ſur le Calvaire, que l'ayant fait, ſans devoir ny pouvoir luy accorder que la lumiere d'une Lampe pour éclairer le modelle, dont il s'eſtoit ſervy, y deuſt faire le meſme effet que le jour

naturel ; il m'en a depuis non ſeulement témoigné de la froideur, mais en pluſieurs occaſions, il a recherché les moyens de me nuire ; car lors que j'enſeignois la Perſpective & ſes dépendances dans l'Academie, il prit ſon temps de dire à Monſieur Bourdon tres-Excellent Peintre, en preſence des Eleves ou Eſtudians de ladite Academie ; qu'il en ſçavoit une pratique bien plus facile que la mienne (quoy qu'en verité il n'en euſt qu'une tres-imparfaite connoiſſance) ſans penſer que j'avois declaré à la Compagnie devant luy, qu'encore qu'ils en euſſent fait élection ſur toutes les autres, que s'il s'en trouvoit une qui luy pût eſtre preferable, j'offrois de l'aprendre & de l'enſeigner.

Ce raport m'ayant eſté fait, je pris occaſion un jour d'aſſemblée d'en parler à la Compagnie, toutefois ſans rien deſigner, où châcun s'en deffendit, à la reſerve dudit Sieur le B. lequel ayant dit, que l'on pourroit bien avoir avancé cela pour apprendre, je ne luy fis d'autre repartie ſinon, qu'en s'adreſſant aux Diſciples, ce n'eſtoit pas le plus ſur moyen ; où il eſt à remarquer, que je ne le voulus pas mettre en jeu ny Monſieur Bourdon ; mais un moment aprés, les ayans veus parler enſemble & tracer quelques traits ; je pris le temps de me mettre entre-eux d'eux, & de leur demander dequoy ils traitoient, & m'ayant dit que c'eſtoit ſur quelque choſe d'aprochant de ce que j'avois entretenu la Compagnie, je tâchay de luy faire connoiſtre doucement, qu'il ſçavoit tres-peu la matiere dont il s'agiſſoit, ce que meſme il avoüa en quelque ſorte ; car voulant donner à entendre qu'il avoit trouvé beau & bon ce que je luy avois expliqué, il me dit, hé bien Monſieur, ſi je n'avois agitté cette queſtion, je n'aurois pas apris cela ; ce qui m'obligea encore de luy repartir, auſſi, Monſieur, vous eſtes vous adreſſé à moy & non aux Diſciples.

Et comme j'avois creu que cét entretien pourroit contribuer à ſa converſion, j'apris quelque temps aprés, qu'il avoit témoigné à un de ſes amis & des miens tout le contraire, & qu'il n'entendoit pas meſme les premiers principes de la Perſpective, qui eſt ce qui luy fit encore avancer dans une autre aſſemblée, pour éluder s'il euſt pû les veritez que j'y expliquois, *que tout le fin & le vray de l'Art ſans tous ces raiſonnemens, dépendoit de deſſiner & peindre d'aprés le Relief ou Na-*

tuvel, comme l'œil le voyoit; ce qui m'obligea derechef vers meſme la fonction que je faiſois dans l'Academie ; de luy faire remarquer & à la Compagnie, le deffaut de cette propoſition, que j'ay amplement expliquée en mes Traitez de Perſpective, & en celuy de mes Leçons.

Or il faut ſçavoir qu'avant ce temps, l'Academie deſirant que je fuſſe de ſon corps, m'avoit baillé mes Lettres d'Academiſte, dont Coppie eſt à la fin dés dernieres Leçons que j'ay données dans ladite Academie, pour leur en témoigner derechef ma reconnoiſſance.

Mais quelque temps aprés, il fut fait une autre tentative, où ledit Sieur le B. ne reüſſit pas mieux, ſur ce que la Compagnie eſtant demeurée d'accord, que je travaillerois ſeul à ce Traité des ſecondes Leçons, (qui eſt ce qui devoit preceder la pratique de la Perſpective,) car ayant fait apporter en l'Academie un Livre de la Peinture, dit de *L. de Vincy*, pour ſelon toute l'apparence l'y introduire au lieu des miens qui y eſtoient, y eſtant arrivé, & faignant qu'il ne le connoiſſoit pas, il demanda en le prenant quel il eſtoit, & le Secretaire de l'Academie qui l'y avoit apporté par ſon Ordre, le luy ayant dit, il profera d'un ton fort élevé; *Voilà le Livre dont il ſe faut ſervir pour ce qui concerne les choſes dont nous devons Traiter*; mais luy ayant reparty, je croy, Monſieur, que vous entendez ſeulement de ce qu'il y aura de bon, cela luy fit dire, *quoy de bon, croyez-vous qu'il y ait du mauvais?* & ſur le champ luy en ayant fait voir des preuves, il fut fort ſurpris; ce qui me fit croire, qu'il n'avoit eſtimé ce Traité, que ſur un oüy dire, ou jugé comme on dit, du procez ſur l'Etiquette du Sac, qui eſt le Titre & l'Epiſtre Liminaire, laquelle s'adreſſe à l'Illuſtre & tres-ſçavant premier Peintre du Roy feu Monſieur le Pouſſin; & comme ſelon toute l'apparence un autre Peintre de l'Academie intereſſé en l'Impreſſion de ce Livre, devoit eſtre de la partie, ledit Sieur en ſortit avec promeſſe d'y revenir avant que l'Aſſemblée fuſt finie, ce que toutefois il ne fit pas, qui fut un trait de ſa prudence pour ne pas tomber en confuſion devant elle.

N'ayant donc pas fort bien reüſſi en cette rencontre, on fit courre un bruit que j'avois mal parlé dudit Traité de Vincy; quoy que Monſieur le Pouſſin euſt, à ce qu'ils diſoient à tort, éclaircy tous les Chapitres qui en avoient beſoin, &

que l'on aſſuroit auſſi en eſtre plûtoſt le Pere que ledit de Vinci, qui eſt ce qui m'obligea d'en écrire audit Sieur Pouſſin à Rome, dont pluſieurs de ſes ouvrages m'empeſchoient de croire ces diſcours, bien qu'ils fuſſent tirez de ſon Epiſtre Liminaire.

Mais l'ordinaire ſuivant, Monſieur le Pouſſin m'ayant fait l'honneur d'une réponſe, où il me remercie du jugement que j'en avois fait en ſa faveur & où en ſuitte il me declare ſes ſentimens ſur le tout, en diſant comme je l'ay dit ailleurs amplement; que tout le bon dudit Traité ſe peut écrire ſur une feüille de Papier en groſſe Lettre, & que ceux qui croyent qu'il approuve tout ce qui y eſt ne le connoiſſent pas; j'envoyay auſſi une Coppie de cette Lettre à Monſieur le B. pour d'autant plus l'aſſurer de ce que je luy en avois dit, de laquelle pour remerciement je n'en reſſus qu'une réponſe offenſive.

Mon travail manuſcrit deſdites Leçons eſtant finy, l'ayant apporté en l'Academie, & en ſuitte leu à la Compagnie, & fait entendre en gros les principales figures, elle m'en remercia, & me pria d'avoir la bonté de l'aller expliquer en détail à nos éleves, & trouva meſme à propos que châque Leçon fuſt ſignée du Profeſſeur ou Ancien qui ſeroit en mois à meſure que je les donnerois, afin que (comme je leur avois dit) ſi quelqu'un s'ingeroit de les rendre publiques & ſe les attribuer avant mon Impreſſion, on peuſt faire voir le contraire, ce qu'ayant fait en preſence de pluſieurs de la Compagnie qui voulurent encore y aſſiſter, Monſieur Bourdon eſtant de mois ſigna la premiere Leçon, laquelle eſtoit un diſcours de preparation aux éleves, pour celles où il s'agiſſoit d'opperer de la main, qui eſt incerée audit Traité des Leçons à preſent imprimé.

Ayant commancé dans le mois de Monſieur Bourdon le Cours de ces Leçons, ainſi que je l'avois promis à la Compagnie; je creus eſtre obligé par reference ou civilité de luy demander ſi elle deſiroit que les mettant au jour, ce fuſt comme un Reſultat de ſes ſoins ainſi qu'elles avoient eſté expliquées & ſignées, ou bien comme un des miens, lors que je n'eſtois point de leur corps; de m'en donner un Acte en forme; & comme Monſieur de R. le ſecond Directeur me dit au nom de la Compagnie preſente, qu'elle n'y ayant rien contribué, je les pouvois faire imprimer en mon nom ſeul; cela me fit

repartir, que d'autant plus m'en devoient-ils donner un ; puis qu'eſtant de leur corps j'avois eſté obligé d'écrire & parler en plurier, par nous, & non en ſingulier par moy, ainſi que mes Leçons & leurs ſignatures en faiſoient foy ; & ſur ce il ne fut rien reſolu.

Dans une autre aſſemblée, cette queſtion ayant derechef eſté agitée, on me dit de les mettre ainſi qu'elles eſtoient écrittes & ſignées, mais à condition d'en oſter le nom de Monſieur Deſargues ; propoſition que je laiſſe à juger à qui le deſirera, & laquelle Monſieur le B. prit la peine trois heures devant celle de l'aſſemblée, de me venir dire chez moy, que l'on me la pourroit bien faire ; & en cela il faut que j'avouë qu'il me dit la verité, car elle m'y fut faite, mais il ne s'y trouva pas.

Donc ſur cette propoſition aſſez mal digerée, ils n'eurent de moy qu'un refus, & meſme un peu de blâme, puis qu'ils avoient choiſi mon Traité de Perſpective où le nom de Monſieur Deſargues eſt au Titre ; & comme il ſe trouva que pluſieurs de la Compagnie traiterent de ridicule cette propoſition, ſept d'entre eux me ſignerent un Acte, dont la Coppie eſt auſſi à la fin de ces Leçons, pour qu'elle ne leur puſt eſtre imputée avec juſtice ; lequel Acte, la Cabale eſſaya de ravoir dans une autre Aſſemblée, ſous pretexte de me donner une Charge de Conſeiller en l'Academie ; mais ayant remarqué, qu'elle n'avoit point les graces & les privileges de celle des Profeſſeurs, je les en remerciay & me retiray en attendant leurs Ordres, quand ils ſeroient plus unis entre eux ; puiſque par mes Lettres, par l'Acte de ces ſept Meſſieurs, & par mes Leçons ſignées ; je pouvois les mettre au jour comme je voudrois, ſans qu'aucun de la Compagnie y puſt trouver à redire avec juſtice.

Ce fut donc en ſuitte, que Monſieur le B. crut avoir trouvé le moyen de faire valoir aux éleves de l'Academie, la Perſpective coppie qui ſe déguiſoit tres-mal en ſa maiſon, pour luy eſtre dediée, & de laquelle il leur en montra le Privilege qu'il diſoit venir d'obtenir ; qui eſt ce qui obligea Monſieur Deſargues, d'offrir liberalement *cent piſtolles* à celuy de nos François, qui feroit plus que luy en cela.

Mais ce mauvais ouvrage n'ayant paru que trois ans aprés cette obtention de Privilege, on le trouva ſi foible & meſme

si ridicule, qu'il fut mépriſé au dernier point; Ayant fait des remarques particulierement ſur ſon miſerable déguiſement de la noſtre, je les preſentay imprimées à Meſſieurs de l'Academie, pour qu'il leur plût en dire leurs ſentimens, conſentant meſme s'ils le deſiroient, que Monſieur le B. preſent, en fiſt le meſme, à condition de donner le ſien par écrit ſigné de luy, quoy qu'il témoignaſt en quelque ſorte, eſtre l'Avocat de ce Coppiſte plagiaire, non à la verité pour vouloir plaider ſa Cauſe, mais bien pour empeſcher en fuyant que l'Academie ne jugeaſt ce different; neantmoins tout ne reüſſit qu'à faire connoiſtre de plus en plus à la Compagnie, qu'il entendoit tres-mal à faire élection des veritables, univerſelles, & faciles regles de ſon Art; mais bien d'eſtre tenu par le foible narré de ſon Epiſtre Liminaire, comme Auteur, Protecteur, Approbateur, & Guarend de la Coppie ridicule, ou plûtoſt de ſon larcin mal déguiſé; & pour preuve de mon dire; il n'y a qu'à lire ladite Epiſtre, dans laquelle ſont d'autres diſcours autant ridicules & foibles qu'il ſe puiſſe écrire.

Voicy encore à mon ſens quelque choſe de plus éloigné du bien, qui fait ſouvent voir, qu'un abiſme en produit d'autres; car la brigue ayant ſçeu que la Compagnie deſiroit reconnoiſtre mes ſoins & mes peines, en me baillant cette Lettre de Conſeiller, accompagnée des choſes que je croyois eſtre raiſonnables, & meſme que Monſieur Bourdon & pluſieurs autres m'avoient preſſé de ſigner un Acte ſur leur promeſſe, (qui eſtoit) que cette Charge auroit en elle ce que je deſirois, en m'aſſurant que la Compagnie ne l'avoit jamais entendu autrement: mais en l'aſſemblée ſuivante la brigue eſtant de concert, pour pretendre avoir mes Lettres & ce qui en dépendoit; Monſieur le Directeur ayant demandé ſi j'eſtois de l'Academie, cela me ſurprit, puiſque quelque temps devant, il m'avoit remercié au nom d'icelle, & meſme preſenté cette Charge de Conſeiller en attendant mieux, qui eſtoit des gages, quand il plairoit à ſa Majeſté de leur faire toucher les apointement deſtinez pour ſa ſubſiſtance.

Lors à cette demande ſi j'eſtois de l'Academie, Monſieur le B. prit la peine de dire que non; & meſme que j'y eſtois entré ſans adveü; mais ſur l'heure le contraire ayant paru par la Lecture de mes Lettres, Monſieur le B. repartit que c'eſtoit Monſieur de Charmois noſtre premier Chef ou Directeur

qui comme mon amy me les avoit données, & quoy que cette objection fuſt en quelque ſorte appuyée par Monſieur Errard, on ne laiſſa pas encore ſur l'heure, de trouver dans le Livre des Déliberations de l'Academie que ces Lettres m'avoient eſté données du conſentement de tout le corps, & meſme de celuy des Maiſtres Peintres & Sculpteurs, qui dans ce temps-là avoient eſté reünis à l'Academie; Or ſur cette Excellente objection de ces deux Meſſieurs, je leur fis la reverence & les remerciay des peines qu'ils prenoient, pour pretendre me deſobliger en ſe deſobligeant.

Mais afin qu'ils ne perdiſſent pas en cette rencontre aprés l'honneur tous leurs ſoins; Monſieur le Directeur me demanda ſi j'avois mes premieres Lettres, deſquelles luy en ayant preſenté Coppie, (quoy que j'euſſe l'Original,) il me la rejetta de colere, m'enjoignant d'apporter cét Original au premier jour d'aſſemblée; mais l'ayant prié que l'on me traitaſt ainſi que mes Confreres, qui avoient eu leurs ſecondes avant que d'avoir rendu leurs premieres, & meſme je luy en citray cinq ou ſix qui eſtoient preſens, leſquels avoient encore les unes & les autres; cette réponſe fit tellement prendre feu à l'eſprit de Monſieur le Directeur qu'apres un Serment *du plus haut ſtile*, il dit, *que ſi la Compagnie conſentoit à me donner mes ſecondes Lettres, avant que d'avoir rendu mes premieres, qu'il abiſmeroit l'Academie & reprendroit ſes deux Poutres*; Or ayant remarqué que nul de la Compagnie ne repartit à cette rodomontade, je me retiré, témoignant que je ne voulois pas eſtre la cauſe de ce renverſement, & ſur tout de ſa plus ſaine partie, les aſſurant que j'avois aſſez de mes Lettres, d'Actes, de ſignatures, & de la production en public de mes Leçons; pour faire connoiſtre la juſtice de ma cauſe.

Quelques jours aprés, je leur envoyay mon Adieu ſigné; & le ſuivant de cette rupture, *Monſieur Corneille Profeſſeur*, m'eſtant venu voir, & m'ayant raporté qu'il y avoit eu grand bruit quand je me retiray, particulierement entre *Meſſieurs Bourdon & le Brun*, je luy témoignay que ſi la plus ſaine partie de la Compagnie, continuoit d'eſtre ſans repartie, quand deux ou trois d'entre eux, contreviendroient aux Status & Ordonnances de l'Academie; qu'ils meritoient bien d'eſtre traitez de la ſorte, qu'avoit fait la brigue & ce Directeur.

Mais

Mais le ſujet de la viſite dudit Corneille fut, de me faire la propoſition de la part dudit Directeur, de luy vouloir confier mes Lettres, comme ſçachant bien que nous eſtions amis, & qu'il m'aporteroit enſuitte le projet des ſecondes, pour voir ſi il ſeroit comme je le deſirois; & ſur ce je luy reparty, qu'il n'y avoit rien en ma puiſſance que je ne luy confiaſt à la reſerve de ces Lettres, crainte que luy meſme n'y fuſt trompé, puiſque ſans Eſpion je ſçavois un ſecret, que ſans doute il ignoroit; & de plus, que Monſieur le Directeur ayant dit hautement que mon pretendu crime eſtoit de les avoir refuſées à tout le Corps; qu'il n'euſt pas eſté raiſonnable de les confier à un ſeul de ſes membres; & auſſi que je ne pouvois ny ne devois entendre aux propoſitions d'un particulier, quoy que Directeur, ſans l'aveu de la Compagnie.

Et comme juſques-là, cette menace de reprendre deux Poutres m'eſtoit une Enigme, Monſieur Corneille me dit que ce Directeur en avoit fourny deux pour faire un Entreſolle en l'Academie, & que ſans doute c'eſtoit celles-là qu'il auroit voulu reprendre.

Depuis avoir écrit ce qui precede & ce qui ſuit; ayant fortuitement trouvé dans mes Papiers un Billet de Monſieur le Brun, j'ay creu le devoir inſerer icy, pour d'autant plus faire voir s'il a eſté bien fondé d'avancer que je n'eſtois pas de l'Academie.

A Monſieur, Monſieur Boſſe.

Monſieur, je vous prie, inſtamment de vous trouver demain premier Samedy de ce mois à l'Academie, pour eſtre preſent à la Lecture des nouvelles graces que le Roy luy a accordée, & donner voſtre voix aux nouveaux Officiers qui doivent eſtre élûs: vous obligerez toute la Compagnie, & en particulier.

Monſieur,

Voſtre tres-humble ſerviteur,

LE BRUN.

Mais que peut on dire encore de ces deux ou trois Meſſieurs d'avoir apres ma ſortie ſous une fauſſe expoſition dans une Requeſte preſentée au Conſeil des Finances, & ſans m'y avoir fait appeller, obtenu le 24. Novembre 1662. un Arreſt, qui me deffend de prendre la qualité d'Academiſte en fait de Peinture & de Sculpture, ny de faire aucune aſſemblée pour raiſon de ce, & lequel ainſi que j'ay dit, ils n'ont oſé

juſques à preſent me faire ſignifier.

Quelques amis m'ont aſſuré que cette brigue a eſté juſques au point (jugeant encore d'autruy par elle meſme) de vouloir par force & contre tout droit, obliger de leurs Diſciples ou éleves, (qui avoient fait une Academie entre-eux ſans leur permiſſion) d'avoüer que c'eſtoit moy qui m'en eſtois fait le Chef, & bien qu'ils proteſtaſſent au contraire, & meſme avec Serment, ils leur ſoûtinrent que cela eſtoit, & qu'ils ne ſeroient point receus à deſſiner en l'Academie s'ils ne l'avoüoient; ce qui m'a donné lieu de croire, que c'eſt ſans doute ſur cette chimerique penſée qu'ils ont obtenu cét Arreſt par ſurpriſe.

Or ayant eſté prié par de mes amis de rendre témoignage à la verité, pour le bien de ces Eſtudians; j'écrivis une Lettre à Meſſieurs de l'Academie, afin de deſabuſer ceux qui pouvoient en eſtre innocemment prevenus, laquelle avant que d'eſtre ouverte fut jettée au feu par un de ces temeraires entreprenans, qui prevoyoit bien que ſon contenu ne pouvoit luy apporter & à ſa Cabale que de la honte & de la confuſion, de ſorte que ſur ce procédé & cét Arreſt, je n'ay pû découvrir d'autre ſujet qui peut avoir porté Monſieur le B. de dire imprudemment à de ces amis & des miens, que s'il m'en euſt voulu comme je croyois, qu'il avoit eu occaſion & pouvoir de me faire incaſtrer.

Je laiſſe donc à juger quelle ſatisfaction, peuvent avoir des perſonnes d'honneur, d'eſtre d'une Compagnie ou Communauté ou une ſeule & deux ou trois de brigue, diſent & entreprenent de faire de telles choſes, & d'autres ſi oppoſées à ſes Status & à ſes Ordonnances, ſans aucun fondement.

Mais maintenant, ce qui doit ſatisfaire en quelque ſorte ceux qui aiment la *verité*, le *ſçavoir* & le *bon ordre*, eſt l'eſperance que par celuy qu'à preſent *Monſeigneur Colbert* y fait établir de jour en jour, ces Caballiſtes n'en uſeront plus de la ſorte, quoy que l'on ne doive pas douter, qu'il n'y faille employer du temps, & ſur tout à y bien fonder les veritables & univerſels principes, regles & pratiques de ces deux beaux Arts, ſans leſquelles on ne peut faire d'Excellens Diſciples & Academiſtes; au lieu que ſur les ouvrages & ſur les raiſonnemens de quelques-uns, bien qu'en quelque eſtime à preſent; on y remarque des erreurs tres-groſſieres contre les regles

de l'Art ; & ce qui m'a fort ſurpris eſt ; que Monſieur le B. ayant ſouvent dit que les Regles de Perſpective eſtoient la moindre partie de ſon Art, que par ces Oeuvres on remarque qu'il en aye ſi peu de connoiſſance.

Mais pour faire, s'il ſe peut, que ledit Sieur & ceux de ſon party ne me croyent point d'humeur à leur en vouloir pour tout leur procedé contre moy ; je les aſſure D I A U aydant qu'alors qu'ils voudront, ſoit en particulier ou en telle & ſi bonne Compagnie qu'il leur plaira, s'éclaircir des choſes qui ſont dans mes Traitez, & auſſi des erreurs qu'ils ont commiſes en pluſieurs de leurs Ouvrages contre les Regles de leur Art, non ſeulement en leurs premiers, mais aux derniers qui me ſont connus, tant de Peinture que d'Eſtampes, executées ſur leurs deſſeins ; je promets de les leur reſoudre & monſtrer cordialement & ſans emportement, quand ils le deſireront faire dans cét eſprit.

Car je leur ſouhaite de cœur & d'affection, & principalement à Monſieur le B. (puiſque la haute eſtime qu'il s'eſt acquiſe ſur tout entre un grand nombre d'Eſtudians, pourroit en quelque partie luy eſtre nuiſible & à eux ;) Qu'ils ayent du moins une connoiſſance en gros nette & diſtincte, à quoy doit ſervir pour les objets qu'ils veulent repreſenter en leurs Tableaux & Deſſeins ; *l'élevation de l'œil*, *la diſtance*, & enfin leur *dégradation Perſpective* ſur le *Plan d'aſſiette* ; puiſque ſçachant ces choſes & les pratiquant ; ils les y pourront placer convenablement ; & meſme s'il leur faut repreſenter des *Elefans*, *des Chevaux*, où tels autres Animaux qui paroiſſent tirer un Char, ils n'y en mettront pas un ſi grand nombre de fond, qu'ils ſoient obligez à cauſe de leur mauvaiſe poſition d'en oſter la moitié ; & que mettant auſſi l'horizon ou point de l'œil bien bas dans un Tableau, compoſé de pluſieurs Figures humaines & autres ; comme par exemple, une Bataille approchant de celle de l'Empereur Conſtantin, faite par R. d'Vrbin, ſi ils n'ont égard à cette élevation d'œil & de dégradation Perſpective, ils tomberont dans l'erreur de repreſenter des Figures humaines, des Chevaux, &c. qui auront trois ou quatre fois plus de longueur & de largeur qu'ils ne devroient ; & meſme qui montreront leur deſſous au lieu du deſſus, puis le coſté en place d'une partie du devant & du derriere ; & nombre d'autres fautes tres-conſiderables, dont

la pluſpart ſont cottées en mon Livre des Leçons, & auquel j'explique ce qui les a fait commettre, puis le moyen de s'en corriger.

Et arrivant encore qu'ils compoſent de ces Tableaux ou Deſſeins remplis d'objets pris des Ouvrages d'Excellens Peintres, ils ſeront auſſi aſſurez qu'il eſt dangereux d'en uſer ainſi, ſi l'on n'eſt entendu à les placer ſuivant leſdites ſujections; car bien que ce coppiement puiſſe eſtre pris ſur de bons ouvrages, cela n'empeſchera pas qu'eſtans placez inconſiderement en divers endroits de ces Tableaux, qu'ils n'y faſſent, (à moins d'un extréme hazard) un tres-mauvais effet.

Or toutes ces erreurs & mépriſes, ne ſont pas dés je ne ſçay quoy d'Optique, ou de petites obmiſſions de choſes qui ne vont pas chercher le point de veuë, comme a dit & écrit Monſieur Felibien, mais de tres-groſſieres, quoy qu'elles ne ſoient pas reconnuës d'abord de tout le monde.

Mais ſçachant bien & univerſellement les pratiques Geometrales & Perſpectives, l'on évitera tous ces deffauts; & pluſieurs autres amplement deduits en mes Traitez, comme auſſi ceux que j'ay remarquez en des Theſes executées par d'Excellens Graveurs, ſur les Deſſeins de Monſieur le B. qui eſt d'y mettre nombre de points de veuës en lieu d'un ſeul, puis des corps Geometraux pour des Perſpectifs, & en ſuitte des Figures tant debout que couchées, ou de neceſſité, il faut ſuppoſer qu'il y euſt des trous ou foſſes faites exprés ſur le Plan d'aſſiette, & autres ſolides, pour y faire entrer ou loger une partie de leurs corps, jambes & pieds.

Et par ce que des perſonnes mal informées, ont pû croire ſur le rapport d'autruy, que feu Monſieur Deſargues & moy, eſtions d'humeur à attaquer par écrit imprimé ceux qui n'aquieſſoient pas à nos ſentimens; je les prie de ſe ſouvenir qu'il n'y a rien de plus oppoſé à la verité; car les Affiches & utiles Ecrits de noſtre part, n'ont paru en public, qu'en ſuitte des Affiches & Libelles diffamatoires de nos envieux cachez, puis qu'ils n'y ont oſé mettre leurs noms; à la reſerve d'un des Diſciples de celuy qui ayant de propos déliberé malicieuſement & à faux cité il y a du temps, des erreurs dans les Oeuvres de feu Monſieur Deſargues, & ſouvent dit, que quand meſme il n'y en auroit point, qu'il ne laiſſeroit pas d'écrire

y en avoir trouvé, lequel Disciple a aussi témoigné avoir si bonne opinion de luy à l'exclusion des autres, qu'il a creu avoir du sens au delà des plus Excellens Geometres, Architectes, & Peintres, tant Anciens que Modernes; ce qui luy a fait comme à sondit Maistre innover des choses, non seulement tres-foibles, mais aussi tres-fausses; & où à bien paru en cét Art de Pourtraiture & Peinture sa foiblesse; c'est d'avoir averty ceux qui s'y veulent rendre Sçavans, de fuïr les Regles Geometrales & Perspective, & d'avoir mesme inconsiderement avancé, qu'il n'y a que l'instinc seul du Dessinateur & du Peintre, qui doit agir dans ces ouvrages, & plusieurs autres choses aussi peu vrayes & raisonnables.

Et sur ce qu'il a imposé volontairement sans aucun sujet; en croyant sans doute fort obliger quelques esprits semblables au sien, il pourra voir par cét écrit, (s'il le desire,) & par mon Traité des Leçons que j'ay données dans l'Academie, son imposition; quand il a desiré donner à entendre que ce qui m'y avoit fait mal traiter, estoit d'y avoir voulu enseigner de folles, fausses & erronnées doctrines; qui est sans contredit juger de moy par luy mesme, puisqu'à present, cela luy arriveroit, s'il osoit se trouver en cette Academie pour y enseigner celles qu'il a publiées, & de plus faire en sorte d'en tirer de pareils Actes que les miens; outre le contenu en mes Lettres d'Academiste, pouvant avancer avec certitude que son Maistre ny luy ne surprendront jamais que les ignorans, par faire à l'occasion dix fois plus de propositions & de solutions Geometriques qu'il n'en faut, pour en suitte conclure par des fausſetez.

Mais pour conclusion, je puis dire & prouver que feu Monsieur Desargues & moy, avons esté les premiers qui ont donné au Public les vrayes, faciles, promptes & universelles pratiques de Perspective, conformes à celles du Geometral; tant pour tracer les contours des objets visibles de la nature, que ceux que l'on peut avoir dans l'imagination, avec les places de leurs jours, ombres & ombrages, & aussi la force & foiblesse de leurs touches, teintes, ou couleurs, pour qu'elles expriment bien leur relief; & moy, d'avoir esté le premier qui les ay expliquées dans ladite Academie quatre années de suitte gratuitement, à l'instante priere de ceux qui le l'ont composée les premiers, dont l'Illustre, Sçavant &

Curieux feu Monſieur de Charmois, en eſtoit le tres-digne Premier Chef ou Directeur ; & que les Deputez pour cét effet, furent Meſſieurs de la Hyre & Bourdon, accompagnez de Meſſieurs Teſtelin & du Grenier les aiſnez ; ce que j'ay donc fait pendant ledit temps deux fois châque ſemaine, avec l'applaudiſſement de la Compagnie, ſans conſiderer quelques intereſſez envieux qui profererent à tort pluſieurs fois, que ces regles broüilloit l'eſprit des éleves ; & d'autres que c'eſtoit leur bailler des Verges pour foüetter leurs Maiſtres, & pour leur marcher ſur les Tallons, puis qu'il y en avoit, diſoient-ils, qui entreprenoient deſlors de gloſer ſur leurs ouvrages.

Mais pour rendre fut cela le droit à qui il appartient, j'excepte de ſe nombre audit temps Monſieur Errard, puis qu'un jour ayant aſſiſté à quelques-unes de mes Leçons, il dit devant moy aux Eleves ces mots : *Meſſieurs, Meſſieurs, vous eſtes bien plus heureux que nous n'avons eſté dans noſtre temps d'Eſtude ; d'avoir de telles regles & preceptes ; auſſi en devez vous profiter, & croire eſtre bien obligez à ceux qui vous les donnent, & qui vous les ont procurées.*

Je finiray donc ce Recit par celuy qui ſelon toute l'apparence en eſt la cauſe, en diſant, que je n'ay jamais connu d'homme qui ſelon le monde ; meritaſt moins que l'on priſt peine de l'éclaircir ſur les choſes qu'il ignore, puiſqu'à mon ſens, il n'en recherche pas les moyens par les droites & legitimes voyes ; ainſi que l'on peut avoir remarqué dans ſon procedé ; & en verité s'il y avoit lieu de ſe conſoler, ſur ce que je ne ſuis pas le ſeul qu'il a deſobligé, j'en aurois de reſte, car le nombre en eſt tres-grand ; mais comme chreſtiennement le mal d'autruy nous doit toucher, je concluray en luy ſouhaittant une entiere proſperité de tous ſes bons deſſeins, puiſqu'à quelque degré de perfection qu'il puiſſe arriver, j'en ſeray ravy.

Bref, la Lettre imprimée ſans autre nom d'Auteur que celuy d'Ecollier de l'Academie, diſtribuée chez Monſieur le B. L'extravagante Coppie de Perſpective du Sieur I. le B. dediée à Monſieur le Brun. Celle du R. P. B. A. mal nommée la Perſpective affranchie. Le foible Libelle du Sieur C. dit de F. & ſa fauſſe & particuliere pratique des jours & des ombres. Puis les ridicules énoncez dans les boufis écrits du Sieur G. H. G. dit le P. G, ont eſté autant de darts enflammez du

malin contre moy & mes Ecrits, que Dieu mercy j'ay repouſez & étains avec la ſeule verité, ce qui comme je croy arrivera Dieu aydant à tous ceux qui en uſeront ainſi, & qui enflez de la bonne opinion d'eux-meſmes, aprés qu'on les a inſtruits gratuitement, payent d'ingratitude & de méconnoiſſance ceux qui leur ont fait ce bien.

Par Boſſe en Mars 1666.

L. S. D.

AVERTISSEMENT AV LECTEUR,

Sur ce qui eſt contenu en ce TRAITE'.

UNE perſonne de Qualité qui ſera cy-aprés nommée ARISTE, deſira avant que de faire faire des Tableaux pour la décoration d'un Baſtiment que celuy qui les feroit, fuſt inſtruit à fond des preciſes Regles Geometrales & Perſpectives, afin d'éviter les erreurs qu'il y pourroit commettre ne les ſçachant pas.

Et parce qu'il craignoit de rebutter ce Peintre ſi il luy en témoignoit quelque choſe, il s'aviſa d'un moyen qui luy reüſſit, qui fut: Qu'ayant fait apprendre à deſſiner & à peindre, à un jeune homme qui luy appartenoit; Premierement par la pratique ordinaire, qui eſt à dire ſimplement à veüe d'œil; puis enſuitte par celle des veritables Regles; de prier ce Peintre de l'en vouloir exactement interoger.

Ce qu'ayant fait, & reconneû que ce Diſciple ſçavoit ces Regles preciſes & univerſelles, que luy meſme ignoroit; aprés avoir en deux ou trois Conferances ſur ce ſujet long-temps conteſté contre; il avoüa franchement & de bonne foy ſon erreur; mais en revanche il donna à ce Diſciple de belles & bonnes inſtructions ſur l'élection du bon gouſt ou choix des beaux objets ſur l'Hiſtoire, & auſſi ſur le Coloris.

Enſuitte ces trois perſonnes m'ayant fait l'honneur de me viſiter pour achever, diſoient-ils, de convertir ce Peintre, quelques queſtions me furent faites auſquelles ayant répondu,

il me pria de le vouloir pleinement inſtruire des Regles de Perſpectives, & de leurs dépendances, ce que j'ay fait en partie.

Le Diſciple à qui j'avois expliqué ces meſmes choſes & autres particularitez ſur les Ordres d'Architecture, m'eſtant venu revoir, m'a fait le recit de cette hiſtoire, & les Conferances qui s'eſtoient faites à cette occaſion, que j'ay trouvées ſi agreables que je le prié de me les vouloir bailler par écrit, ce qu'ayant fait; j'ay crû que je ne déplairois pas à tout le monde s'y je les rendois publiques; & ſi j'adjoûtois enſuitte quelques *raiſonnemens* ſur le *placement naturel* que l'on doit faire des Tableaux, des Bas-Reliefs, & d'autres ornemens ou décorations, ſur les differantes ſuperficies des Baſtimens, afin d'éviter auſſi les erreurs que pluſieurs Architectes, Peintres & Sculpteurs font en telles rencontres.

Ce qui eſt encore accompagné de quelques autres *avertiſſemens* utiles & neceſſaires, en attendant un *Traité* qui eſt ſous les preſſes, ſur pluſieurs manieres de deſſiner & de peindre, accompagné d'un bon nombre d'Eſtampes.

ENTRETIENS FAMILIERS d'une Perſonne de Qualité Curieuſe de l'Architecture, de la Peinture & de la Sculpture; avec un Architecte, un Peintre & un Diſciple en l'Art de la pourtraiture & peinture; ſur des particularitez de ces beaux Arts.

ARISTE.

IL y a long-temps que j'ay formé le deſſein de baſtir, mais je ne veux point l'executer, qu'aprés avoir pris le conſeil de ceux qui s'y entendent; pour ne pas tomber dans le deſordre de beaucoup de gens de ma connoiſſance, qui ſont obligez de faire abbatre ce qu'ils avoient baſty, faute d'avoir bien pris leurs meſures.

L'ARCHITECTE.

Il eſt vray, Monſieur, que cela arrive ſouvent pour avoir eu trop de haſte; car je crois qu'il vaudroit mieux demeurer quelque année, à recevoir les avis de gens entendus en ces matieres, & broüiller du papier de differentes penſées, que d'en uſer ainſi; bien que j'aye ſouvent oüy dire a de tres-renommez Architectes, que c'eſtoit la beſongne qui montroit les fautes.

LE PEINTRE.

Je croy pour moy, que tout ce mal ne vient d'ordinaire, que de ce que la pluſpart des Architectes ne ſçavent pas deſſiner.

L'ARCHITECTE.

Je ne ſeray pas en cette rencontre de voſtre avis, car encore qu'un Peintre fuſt tres-grand Deſſinateur de Figures, Païſages, & meſme des Ordres d'Architecture, s'il ne ſça-

voit que cela, il n'auroit pas raiſon de ſe dire Architecte, puis qu'on luy peut faire connoiſtre une infinité de parties tres-eſſentielles en cét Art, qu'il pourroit ignorer; à cauſe que la pluſpart des Peintres meſmes tenus pour tres-excellents, ne ſçavent ſouvent ny Geometrie pratique, ny moins encore la Theorique; & par conſequent ignorent ce que l'on nomme Aſſiettes ou Plans, profils & élevations des Corps ſolides.

Il ne ſçavent pas non plus les lever, ny en prendre les meſures pour les reduire en Perſpective, quoy que ce ne ſoient encore que de petites dépendances de l'Architecture; car pour un Baſtiment, il y a encore à faire la diſtribution des pieces, premierement neceſſaires, puis commodes & agreables, enſuitte le choix & l'employ des materiaux pour la durée de l'ouvrage, & l'application des Pierres de taille l'une à l'autre, pour la ſolidité de l'Edifice, & entreſuitte des Ornemens, que l'on nomme le Trait Geometricq de la coupe de ces Pierres.

Il y a encore bien d'autres choſes dont ces Peintres n'ont d'ordinaire aucune notion, comme de la nature du bon ou mauvais fonds du Terrain pour les fondations, de la ſituation du Baſtiment, pour la ſanté de ceux qui y doivent habiter, & les divers lieux propres pour la conſervation des proviſions à y faire; bref une infinité d'autres circonſtances, deſquelles un Architecte doit avoir connoiſſance, meſme des natures du Bois pour la Charpente & ſon employ, de la Menuiſerie, Serrurerie, Couverture, Plomberie, Vitrerie, & de la Peinture & Sculpture, pour la diſtribution des Ornemens & Tableaux, & enfin pour les Iardinages & Elevation des Eaux, tant de ſource, qu'autres, courantes, de chutes & mortes ou dormantes, par des machines ou autrement.

Or, Monſieur, comme la pluſpart des Peintres ne ſçavent d'ordinaire que copier purement à veuë d'œil les objets de Relief, tant naturels qu'autres, ſans en ſçavoir les meſures (qui leur eſt ce me ſemble un aſſez grand deffaut;) je croy qu'ils auroient encore trop à eſtudier, puis que peut eſtre toute leur vie n'y ſuffiroit, à moins d'abandonner leur travail ordinaire.

Ce n'eſt pas que je ne demeure bien d'accord, que celuy qui veut entierement ſe porter à la pratique de l'Architectu-

re, ne doive de bonne heure apprendre à deſſiner, non ſeulement des Plans, profils & élevations, mais meſme des Figures humaines, Païſages, &c.

Mais pour bien dire, ce qui fait que grand nombre de ceux que l'on nomme Architectes, ne ſçavent pas d'ordinaire bien deſſiner; c'eſt que la pluſpart eſtans gens de Lettres & avancez en aage, & quelquefois ſçavans en Geometrie (qui y eſt un tres-grand ſecours) leur genie les porte à rechercher toutes les dépendances de cét Art, ſans avoir ſoin de s'appliquer au deſſein: ne manquant jamais de Coppiſtes deſſinateurs pour mettre leurs penſées au net, ſur les Plans & les Devis de meſures qu'ils en donnent.

Il y a encore une autre ſorte de perſonnes, qui ayant un peu fait baſtir, ſe font de feſte par tout, pour y débiter leurs avis; ſe ventant hardiment qu'ils ſont les ſeuls Architectes de ce qu'ils ont fait conſtruire, quoy qu'ils n'y ayent ſouvent rien contribué que leur argent, qui à la verité eſt le Nerf de l'Ouvrage.

Mais pour concluſion, je croy que pour avoir à bon droit cette qualité d'Architecte, que c'eſt aſſez d'entreprendre de bien ſçavoir faire ce à quoy elle l'oblige, (ce qui à mon ſens n'eſt pas peu) & le meſme à un Peintre à l'égard de la ſienne, pour s'y rendre accomply; ce qui toutefois ne le doit empeſcher de dire ſes ſentimens ſur des décorations & compoſitions de quelques dehors & dedans des Baſtimens, à cauſe du grand exercice qu'il a fait de ſa veüe, à diſcerner les divers objets; mais de croire d'abord que par ce qu'il ſcait deſſiner, qu'il doive ſe croire capable d'eſtre Architecte, c'eſt à mon avis *aller un peu trop viſte.*

Car pour ces Peintres qui entreprenent des dedans de Baſtimens, quoy qu'avec l'ayde de Sculpteurs & de Menuſiers, on ne laiſſe pas d'y remarquer nombre de choſes mal digerées, & des Corps qui portent à faux, & d'autres erreurs qui ne ſeroient pas meſmes pardonnables à un bon Maſçon ny à un bon Menuſier.

Et pour moy j'aſſeure, qu'encore que Monſieur m'ait fait l'honneur de me choiſir pour ſon Architecte, en ce qu'il veut faire baſtir; je ne prends point cette qualité, mais avec ſa permiſſion, je luy repreſenteray par deſſein, ce que j'auray recueilly de ſes penſées, & de celles de ſes amis & autres en-

tendus en l'Art ; puis des miennes, afin de voir celles qui conviendront le mieux pour la conſtruction, commodité, ſolidité, & décoration du Baſtiment que Monſieur veut faire conſtruire.

ARISTE.

Voſtre ſçavoir vous la doit donner à bon titre, & voſtre docilité à recevoir les avis d'un châcun, toutefois à condition de les examiner pour aprés en rediger quelque choſe par deſſein ou par modelle.

Et pour Monſieur, je le convie de tout mon cœur, lors que l'on en aura fait quelque deſſein ſur tout de decoration, de nous en donner ſon avis ; & de vouloir faire les Tableaux qui y doivent convenir ; lors que nous luy en aurons donné les grandeurs & les ſujets.

Le Diſciple preſent.

Je le ſupplie auſſi, de me faire la grace d'interoger en ma preſence ce jeune homme, ſur ce qui concerne l'Art de Peinture ; lequel depuis deux ou trois années, j'ay eu ſoin de l'en faire inſtruire, voyant qu'il y avoit du genie.

Je ſouhaite donc, Monſieur, s'y vous l'avez pour agreable de ſçavoir de quelle ſorte il a commencé de pourtraire ou deſſiner à veuë d'œil, & ſur quelque autre pratique qu'il a appriſe depuis ; laquelle on luy a dit eſtre plus preciſe, plus facile & ſans comparaiſon plus prompte, que celle dont la pratique eſt plus ordinaire, qui eſt ſa premiere.

LE PEINTRE.

Monſieur je m'accorde tres-volontiers à ce que vous deſirez, & d'autant plus que j'ay de l'amour pour ceux qui recherchent la vertu & la verité ; & pour commencer trouvez bon que je ſçache quel a eſté ſon Maiſtre.

LE DISCIPLE.

Monſieur ç'a eſté feu Monſieur P... avec lequel j'ay eſté deux ans, & depuis un an ou environ, je pratique en mon particulier ; tant en viſitant ceux de la profeſſion, que l'Academie, pour y deſſiner.

LE PEINTRE.

Dites-moy quelle a eſté l'inſtruction qu'il vous en a donnée.

LE DISCIPLE.

Pour ſatisfaire à voſtre deſir, je vous diray que lors que je

commencé à pourtraire ou deſſiner, ce fut ſur de tres-bonnes Eſtampes ou tailles douces, gravées au burin, & d'autres à l'eau forte, & ce avec du charbon, afin de pouvoir facilement effacer les faux traits que je ferois; & quand je montrois à mon Maiſtre ſi ce que j'avois fait eſtoit approchant du bien, il me diſoit, que j'avois repreſenté des endroits trop gros ou trop larges, puis d'autres trop ſeveltz ou égayez, & que mes traits de charbon eſtoient faits comme en tremblant & trop groſſiers.

Enſuite, eſtant venu à copier des Figures humaines entieres, ſur des Eſtampes, & auſſi d'aprés celles que l'on nomme icy Academies, il m'avertit qu'il falloit d'abord en faire à veuë-d'œil l'eſquiſſe ou l'ordonnance de leurs plus groſſes parties, en commençant par la teſte, & finiſſant aux pieds, pour aprés en arreſter les contours au net, & le plus corectement que je pourrois; & lors encore que j'alois à la corection à luy ou à d'autres de l'Academie, on me diſoit auſſi quelquefois que j'avois fait le total de ma figure, ou trop trape ou trop ſevelte, & le meſme de quelques parties & de plus mal placées.

Aprés il me fit deſſiner ainſi d'aprés des Tableaux; je vous prie donc, Monſieur, me vouloir cotter en cela, s'il y avoit autre choſe à me dire, en atendant qu'il me fiſt deſſiner d'aprés le Relief & naturel.

LE PEINTRE.

Je vous avoüe que je n'y trouve rien à reprendre n'y a ajoûter, puiſque c'eſt ainſi que j'ay eſté enſeigné; à la reſerve des inſtructions en détail, de ſçavoir manier la plume, le crayon & le peinceau, & donner les coups forts & artiſtes des Touches, dont vous ne nous avez rien dit.

LE DISCIPLE.

Je n'ay pas trouvé à propos de parler de ce détail, puiſque les bonnes tailles douces & les deſſins ont d'ordinaire toutes ces choſes, deſquelles je parleray en expliquant la pratique ſur le Relief & ſur le naturel.

LE PEINTRE.

Recittez-moy donc, s'il vous plaiſt, l'ordre que vous y avez tenu.

LE DISCIPLE.

Au lieu de m'étendre pour cela ſur les bons bas Reliefs &

rondes Boſſes, je le feray ſur le naturel, duquel je ne diray autre choſe, ſinon que l'on m'a averty qu'ayant fort pratiqué d'aprés ces Sculptures, c'eſtoit avoir tres-bien fait, puis que cela me rendoit bien plus pratique & plus prompt à deſſiner le naturel, d'autant qu'il ne demeure pas long-temps ſans changer & s'apeſantir.

Pour donc deſſiner ſur ce naturel, ſoit en l'Academie ou ailleurs; l'on ne me donna point d'autres preceptes, que ceux que j'avois eüs pour copier les Eſtampes, Deſſeins, Academies & Tableaux; & ſur ce qu'il m'arrivoit ſouvent de n'avoir pas aſſez de papier pour y achever les pieds de ma figure ou Academie, comme je m'en plaignois à mon Maiſtre, il me diſoit, que je n'avois qu'à faire mon Ordonnance plus petite.

Et lors qu'il la conſideroit en quelque ſorte de netteté deſſinée au charbon, pour me la corriger par la confrontation du modelle; il me diſoit comme devant, vous avez fait voſtre figure ou trop courte, ou trop ſvelte, ou bien mis quelque partie hors de ſa place, ou rendu trop groſſe ou deliée à proportion des autres.

Bref, la concluſion eſtoit toûjours que je devois corectement deſſiner aprés le modelle, comme mon œil le voyoit, en comparant bien partie à partie; lequel avertiſſement n'eſtoit pas donné à moy ſeul ainſi, mais à tous les autres éleves ou Diſciples.

D'autres particuliers, tant Profeſſeurs qu'eſtudians, me diſoient auſſi qu'il ne falloit pas deſſiner corectement ma figure ſuivant le modelle, mais qu'il en falloit charger ou regroſſir pluſieurs parties, les rendant plus larges, groſſes & vigoureuſes: particularitez qui m'ont embarraſſé quelque temps, ne ſçachant pas encore les moyens de faire cela avec raiſon.

LE PEINTRE.

Juſques-là, je n'ay rien encore à vous dire, & ſur tout pour cette corection du modelle; puiſque c'eſt une choſe qui meriteroit bien un tres-ample reçit pour la bien décider; & c'eſt ce qui n'a point encore eſté fait que ſelon des Gouſts differants.

LE DISCIPLE.

Vous trouvez donc, Monſieur, que c'eſt là tout l'enſeignement en gros que l'on peut donner à un nouveau Diſciple, pour

pour ſimplement l'inſtruire au point de deſſiner à veuë-d'œil d'aprés le Relief ou naturel, animé ou inanimé.

LE PEINTRE.

Oüy comme je croy, & ainſi que je l'ay veu communement pratiquer.

LE DISCIPLE.

Donc, Monſieur, trouverez-vous bon cy-aprés cét enſeignement, je recite ce que l'on m'a dit y devoir ajoûter, pour rendre cette pratique bien meilleure & plus complette.

LE PEINTRE.

Tres-bon, mais prenez garde de ne vous point égarer dans cette Addition.

LE DISCIPLE.

Je m'en vais vous le reciter, aprés vous avoir averty que l'on m'a aſſuré que pour ſçavoir bien copier des Eſtampes, Deſſeins, Peintures, Sculptures, Architectures, & autres objets naturels; ſoit de meſme grandeur, que les Geomettr[illegible] nomment égaux & ſemblables; ſoit plus grands ou plus petits, que l'on dit ſimplement ſemblables; qu'il y a trois choſes leſquelles il faut judicieuſement conſiderer, ſçavoir, ſon objet fixe, l'œil qui le regarde, puis la ſection d'un plan, que l'on ſuppoſe intervenir entre l'œil & cét objet; qui eſt le papier, Toille, Verre, &c. que l'on nomme d'ordinaire le *Tableau*, & ſe ſouvenir ſur tout en imitant le naturel ou relief quel qu'il ſoit, que l'on doit prendre une diſtance ſi raiſonnable de l'œil à l'objet, ou ſection; qui eſt comme j'ay dit la place du Deſſein ou Tableau, que l'on puiſſe aiſément & facilement embraſſer ou voir, l'un & l'autre, d'une ſeule œillade, ſans eſtre obligé de varier la teſte en aucune façon, ny forcer la prunelle des yeux, & par ainſi ſi l'œil du Peintre ou deſſinateur eſt bon & bien conduit, il tracera preciſément ſur ſon deſſein & Tableau, les endroits où l'on s'imagine que les rayons venant de l'objet à ſon œil, paſſent dans cette Section & Tableau; car la diſtance de l'œil à Elle, ſoit qu'elle ſe rencontre plus grande ou plus petite que celle de l'œil au naturel, elles ſeront toûjours proportionnées à la hautèur & largeur de cette Section, Verre ou tranſparence; comme cela eſt clairement expliqué aux Traitez de Perſpective & Leçons de l'Academie, que M[r] Boſſe a données au Public.

LE PEINTRE.

D'abord je me ſuis douté que vous en viendriez à ces Regles du Sieur Boſſe, qui, à ce que pluſieurs m'ont dit, ne cauſent que des embarras, ſur tout lors qu'il ne s'agit que de deſſiner à veuë d'œil.

LE DISCIPLE.

Permettez-moy, s'il vous plaiſt, Monſieur, de vous demander ſi de deſſiner bien un objet à veuë d'œil ou par les regles de Perſpective, il s'y doit trouver de la difference entre deux deſſeins d'un meſme ſujet & objet; & ſi ils ne doivent pas eſtre égaux & ſemblables.

LE PEINTRE.

Je ne ſuis point en doute, que les Regles de Perſpective ne ſoient en des occaſions tres-utiles ou neceſſaire à un Peintre; & meſme je m'en ſers quelquefois en mes Tableaux, & ſur tout, quand j'ay quelques morceaux d'Architecture à y faire; ce qui ne fait pas que je ne die icy, appuyé des ſentimens de pluſieurs de mes Confreres, qu'elles ſemblent en des rencontres faire faire à ces objets de mauvais effets à l'œil, & entr'autres aux Saillies des Piedeſtaux, Bazes, Fuſt & Chappiteaux des Colonnes, & à leur Architraves, Corniches, &c.

LE DISCIPLE.

Je ne ſçay ſi c'eſt pour m'éprouver que vous parlez ainſi; car en verité, puiſque toutes ces choſes ſont de pure démonſtration, il eſt difficile de croire qu'une perſonne comme vous puiſſe approuver ce que vous allegues; mais à cauſe qu'à preſent pluſieurs autres Peintres en eſtime, tombent dans ces meſmes erreurs, je ne ſçay qu'en croire ny dire.

LE PEINTRE.

Ce que je dis n'eſt point pour vous éprouver, mais au contraire pour vous inſtruire, quoy que vous ayez proferé tous ces gros mots, de démonſtration, de ſection, d'égaux & ſemblables, d'élevation d'œil, de diſtance, &c. qui ſont à mon avis toutes paroles qui ne ſervent de rien à la pratique.

LE DISCIPLE.

Je ſçay bien que les mots que j'ay citez ne ſont que paroles, mais d'avoüer qu'en leur ſignification elles ne ſervent de rien à l'Art, je ne le puis, à cauſe que c'eſt vous meſme qui vous en devriez ſervir envers moy, ayant la bonté de me vouloir

inſtruire, car ſeulement pour ce ſimple commencement de deſſiner à veuë d'œil, pouyez-vous trouver à redire qu'un Diſciple ſçache avant que de travailler, trouver les moyens de s'y prendre par ordre & raiſon; & auſſi de s'en expliquer ſi il y eſt obligé, en diſant premierement; que ſon Original ou objet eſt éloigné de ſon œil de tant de meſures; & que ce qu'il veut coppier, doit eſtre ou auſſi grand, ou plus grand ou plus petit de tant que cét Original; & meſme parler en termes que les Gens d'Eſtude qui poſſedent les Elemens d'Euclide, les puiſſent entendre, attendu que ce qui eſt le precis commencement de la deſſinature ou pourtraiture Geometrale & Perſpective, y eſt démontré.

Vous ſçavez auſſi que ce qui doit faire mieux connoiſtre & entendre le vray d'un Art, fondé ſur des principes certains; c'eſt d'en rendre raiſon d'un bout à autre; car pour exemple, lors que je n'avois encore deſſiné qu'à veuë d'œil, ſans aucun ordre reglé, qui m'euſt demandé quelle diſtance avez vous priſe pour coppier voſtre Original, & en quel endroit eſtoit voſtre papier ou Toille, puis le placement de voſtre œil, & auſſi de combien en eſt plus grande ou plus petite voſtre coppie; je ne l'aurois pû dire que tres-imparfaitement; car la plus grande partie qui deſſinent ſans Regle, ne conçoivent point cette Section ou Coupe de Tableau ſuppoſée, ſe faire ſur le Papier, Carte ou Toile, que l'on nomme le Tableau; lequel on ſuppoſe y eſtre placé entre l'œil du Deſſinateur & l'objet, & que les rayonnemens qui viennent de l'objet à l'œil y font leurs points d'interſections proportionnées à iceluy.

Mais, Monſieur, j'ay crainte d'entreprendre trop en vous parlant ainſi, puiſque je tiendray toûjours à honneur de recevoir vos corections & vos avis.

LE PEINTRE.

Donc ſuivant voſtre raiſonnement, l'on devroit ſçavoir les regles de Perſpective avant que de commencer à pourtraire ou deſſiner à veuë d'œil.

LE DISCIPLE.

Je ne le pretend pas, Monſieur, bien que ce fuſt un tres-grand avantage à celuy qui les ſçauroit; mais comme d'ordinaire on occupe de bonne-heure la tendre jeuneſſe à pourtraire, & qu'elle n'a pas l'eſprit aſſez fort pour les compren-

dre, il la faut épargner en cela pour quelque temps; neantmoins, il eſt ce me ſemble toûjours à propos, de luy donner d'abord l'intelligence du peu qu'il luy en eſt neceſſaire, juſques à ce qu'elle y ſoit plus forte, & qu'elle ait exercé ſon œil à bien voir ſon Original, & la main a en former la coppie, & ce d'un endroit & diſtance déterminée; pour le rendre plûtoſt le Maiſtre de ſon ouvrage, qu'elle de luy; afin d'en venir enſuitte à des particularitez plus ou moins eſſentielles ſelon ſa force.

LE PEINTRE.

Je prevoy qu'inſenſiblement nous allons entrer en quelque conteſtation, mais j'eſpere que par ce moyen, vous apprendrez qu'une infinité de tres-excellents Peintres, dont je voudrois eſtre le moindre; ne ſe ſont point tant aſſujettis aux regles que vous deſirez.

LE DISCIPLE.

Si ces conteſtations avoient à ſe former ſur des choſes de Gouſt ou d'opinion, j'aurois peine à croire que l'on les puſt facilement reſoudre, mais comme ce que je pretend vous dire eſt démonſtratif, il n'y aura comme je croy aucun lieu de conteſter.

Et touchant ce grand nombre d'excellens Peintres, qui ne ſe ſont point ſoûmis aux regles que l'on deſire établir à preſent, j'en demeure d'accord, puiſqu'elles n'ont pas paru de leur temps; & meſme quand cela auroit eſté, ſi ils n'avoient voulu eſtre d'autre humeur que pluſieurs d'apreſent, ſçauroit eſté toute la meſme choſe; or en cela il me ſemble qu'il ne s'agit point de ce qui n'a pas eſté fait, ou de ce qui ne ſe fait pas; mais ſeulement de ce qu'il eſt raiſonnable de faire.

LE PEINTRE.

Venons donc, s'il vous plaiſt, à cét aſſuré moyen de deſſiner corectement à veuë d'œil d'aprés le relief & naturel, que vous dittes ne devoir pas ſe faire comme l'œil le voit; car juſques à preſent j'ay creu ce diſcours chimerique, ne pouvant concevoir non plus que pluſieurs autres, comment un Peintre peut deſſiner & peindre d'aprés le relief ou naturel à veuë d'œil, autrement que ſelon que ſon œil le voit, & encore comme on peut prouver, que c'eſt mal parler & mal faire de dire que l'on doit repreſenter des objets les plus éloignez de l'œil plus grands que d'autres qui en ſeront plus éloignez.

LE DISCIPLE.

Je remarque que ſans aucun deſſein de ma part, vous me reduiſez en cette rencontre à exercer voſtre charge, qui eſt celle de Profeſſeur, à la place de celle d'un ſimple Eleve ou Diſciple de l'Academie; mais comme c'eſt par voſtre ordre, & que ſans doute vous y prenez plaiſir, je tâcheray d'y ſatisfaire ſelon ma petite capacité.

Premierement je dis, au ſujet de deſſiner corectement à veuë d'œil d'aprés le naturel, une choſe que vous ſçavez ne devoir eſtre conteſtée, (qui eſt) que les parties d'un objet élevé ou abaiſſé au deſſus de noſtre œil ou horizon, & meſme ſcituées d'un & d'autre coſté d'iceluy, apparoiſſent à l'œil plus petites, & auſſi plus foibles en leur force de couleur, d'où reſulte que celuy qui n'a eu aucune inſtruction ny avis, qu'il ne les faut pas ainſi diminuer, ne manquera pas de les diminuer & affoiblir, & ainſi faiſant, ſa coppie ne luy fera pas la meſme viſion que ſon Naturel ou Original; Qui eſt ce que l'on pretend qu'elle faſſe; car au contraire elle ſera differente, à cauſe de cette diminution qu'il ne falloit pas faire, puiſque n'ayant rien diminué à la coppie, cette diminution ſe fera de l'œil à elle meſme, ainſi que de l'œil au naturel, qui n'eſt pas non plus diminué: Mais comme ces particularitez ſont amplement expliquées dans le Traité des Leçons de l'Academie fait par Monſieur Boſſe, aux Eſtampes ou Planches, 51. 58. 59. 60. & 61. Et meſme reconnoiſtre ſur ce que je viens d'avancer, que celuy qui entend dire & qui voit que les objets les plus éloignez de ſon œil luy apparoiſſent plus petits, ne tombe encore dans l'erreur de les repreſenter ainſi.

LE PEINTRE.

Il faut avoüer que je me ſens un peu embarraſſé ſur cette queſtion, laquelle me ſemble delicatte; & de plus que j'ay remarqué dans les œuvres de pluſieurs Excellents Peintres, qu'ayant à repreſenter en l'air des figures & autres objets, ils les ont diminuées de plus en plus, ſuivant leurs plus hautes élevations, quoy que ſur une meſme ligne à plomb.

LE DISCIPLE.

Vous devez donc en cela demeurer, s'il vous plaiſt, d'accord, qu'il ne faut pas deſſiner le relief ou naturel comme l'œil le voit, & ce qui le confirmera encore mieux, c'eſt la

pratique de repreſenter le relief & naturel par meſures perſpectives ; car vous avez témoigné en ſçavoir les Regles.

Mais permettez-moy à preſent de douter ſi vous les entendez univerſellement ; qui eſt d'en ſçavoir premierement faire le geometral de la diſtribution par devis ou autrement, d'un ample nombre des differents objets, compoſez de ſuperficies plattes & courbes, & en ſuitte de la place de leurs jours ombres & ombrages, à quelque jour ou lumiere que ce ſoit, pour enſuitte faire une dégradation Perſpective de leurs plans & élevations, & en traiter encore par cette meſme regle Perſpective, l'affoibliſſement de leurs touches, teintes ou couleurs ; afin de leur faire faire par ce moyen le veritable effet de relief.

LE PEINTRE.

Je me doutois bien que nous en viendrions à cette Regle univerſelle de Perſpective de Monſieur Boſſe ; mais premier que d'y entrer plus avant, dittes-moy, je vous prie ce qu'elle a de plus que celles des divers Auteurs qui en ont écrit ; car pluſieurs perſonnes me l'ont fort mépriſée.

LE DISCIPLE.

Cette pratique n'eſt point meilleure que celles des autres Auteurs, à la reſerve d'une, intitulée la Perſpective pratique ; en ce que de vraye qu'eſtoit celle que ſon Auteur a coppiée de divers Auteurs, & entre autres de Monſieur Deſargues, il en a rendu pluſieurs fauſſes par ſon addition ; & leſquelles on a fait connoiſtre telles à l'Auteur de cette Perſpective, par écrit public ; toutefois j'ay ſçeu, qu'il ne s'en eſt point retracté dans ſon Traité, mais bien dans un petit écrit volant, avec un déguiſement à ſa mode.

Donc, Monſieur, tout l'avantage qu'à la Perſpective de Meſſieurs Deſargues & Boſſe ſur celles des autres Auteurs, c'eſt qu'elle eſt plus facile à concevoir & à pratiquer, plus prompte à l'execution, & plus univerſelle ; tant pour faire les traits ou contours des objets, que pour trouver les places des jours, ombres & ombrages ſur eux, & l'affoibliſſement de leurs touches, teintes & couleurs, ſans ſortir du champ du Tableau ; comme vous le pouvez facilement voir dans ces Traitez, dont il y en a un, pour faire tous les Tableaux plats, & l'autre pour les courbes & irreguliers.

LE PEINTRE.

Mais enfin, il s'enſuit toûjours, que pour bien faire ; il faut en venir par cette pratique, à entendre le geometral, & à ſe ſervir de regle, fils & compas, pour prendre la meſure des corps ou objets que l'on veut repreſenter.

LE DISCIPLE.

Cela eſt vray, Monſieur, & ſur ce ſujet je prendray la liberté de vous dire, que c'eſt eſtre bien libertin en ſon Art, quand de la plus grande partie des objets que l'on veut repreſenter, & dont les meſures ſont connuës dans la nature, d'en vouloir ſecoüer le joug pour le perſpectif, afin de les repreſenter à veuë d'œil, ſans ſçavoir ny en pouvoir dire rien de raiſonné ; bien que l'on ſçache, que les entendus aux bonnes Regles, y cotteront une infinité de fautes que l'on y aura commiſes.

LE PEINTRE.

Je voy bien que vous avez tellement pris gouſt à ſes regles Geometrales & Perſpectives, que vous n'en voulez pas démordre ; & meſme de croire ſans doute, que nous ne nous en voulons pas ſervir.

LE DISCIPLE.

Mais, Monſieur, je vous prie dites-moy, ſi ce n'eſt pas la veritable fonction d'un Peintre, qui veut repreſenter en Peinture ou Perſpective, tous les objets qui peuvent luy eſtre viſibles & acceſſibles, de ſçavoir le moyen d'en prendre les meſures & leurs ſcituations, l'une à l'égard de l'autre, & le meſme des inacceſſibles ; pour au beſoin, les pouvoir repreſenter, ſoit perſpectivement à part, ou pluſieurs enſemble ; en ayant déterminé l'endroit d'où il deſire qu'ils ſoient veüs.

LE PEINTRE.

Je ſens bien que je ſuis en quelque ſorte obligé de vous accorder cela, neantmoins je vous diray encore comme en paſſant, que pluſieurs Excellents Peintres & quelques Graveurs, tiennent que la Perſpective pratiquée par la rigueur de ſes Regles, fait que pluſieurs parties d'objets font à l'œil de deſagreables effets, ſur tout aux choſes compoſées de lignes courbes, juſques meſme à repreſenter des boules autres que de forme ronde, qui doit à mon avis eſtre une choſe ridicule.

LE DISCIPLE.

Je ſçay bien, Monſieur, que des perſonnes telles que vous dites, ſe ſont mis ces rêveries dans l'eſprit; mais de cela, il ne s'enſuit pas, qu'elles ſoient vrayes, & je trouve à propos de vous faire voir preſentement, comme ils ſont tombez dans cette erreur.

J'ay dit, qu'il n'eſt point ordinaire à pluſieurs Peintres, Graveurs, Deſſinateurs, & autres; de concevoir que les Tableaux ou deſſeins qu'ils font, doivent eſtre conceüs placez entre l'eſpace qui eſt contenu depuis leurs yeux juſques à leurs objets naturels; & qu'il faut faire en ſorte, que la diſtance en ſoit raiſonnablement grande, afin que l'œil les embraſſe facilement d'une ſeule œillade.

Mais ſur cela il arrive à ces Meſſieurs; que comme il leur eſt ordinaire de regarder, un nombre de figures humaines, plûtoſt châcune à part que toutes enſemble.

Ils en ont fait & font le meſme de châque Colonne, Pilaſtre & ſemblables parties de Baſtimens; en ſorte que venant comme par force à pratiquer ce que les regles de perſpective leurs preſcrivent, infatuez de cette viſion par parties, & davantage eſtans la pluſpart enflez de bonne opinion d'eux meſmes; ils concluënt que ce que ces Regles leur produiſent de vray à leurs yeux eſt abſolument faux; & le tout faute d'eſtre éclairez de la démonſtration, & de prendre comme j'ay dit, des diſtances & des élevations d'œil raiſonnables, lors qu'ils veulent repreſenter quelques objets en Perſpective; ce qu'ils font avec une conduite ſi peu reglée, que cela fait pitié.

Et pour preuve de cela, il n'y a qu'à conſiderer la pluſpart des Tableaux & deſſeins qu'ils font; où l'on y remarque autant de points de veuës qu'il y a de figures humaines, de Colonnes, de Vaſes, Boules, & tels autres objets; & ſe qui eſt encore de plus ridicule, deux de ces points de veuës pour châque Colonne.

LE PEINTRE.

Monſieur, mon cher amy, avec la permiſſion de Monſieur, nous interrompons icy noſtre entretien, mais ſans le finir; au contraire je vous prie de vous ſouvenir où nous en demeurons, afin de nous revoir ſi Monſieur l'a pour agreable, puis que je prevoy que cette matiere doit bien s'étendre plus loin:

Je

Je vous remercie donc de ce bon échantillon, en attendant le reſte à voſtre commodité, ou pour mieux dire celle de Monſieur.

LE DISCIPLE.

Tres-volontiers, lors que Monſieur m'en donnera l'ordre.

ARISTE.

Vous ſçavez qu'en ces matieres, il faut pour n'en perdre pas la memoire, battre comme on dit le fer tandis qu'il eſt chaud, c'eſt pourquoy ſi demain voſtre commodité vous le permet, je vous convie à diſner.

Le Diſciple s'en va.

LE PEINTRE.

Il faut avoüer, que ce jeune homme témoigne par ſes diſcours eſtre bien inſtruit aux veritables regles de noſtre Art; mais je deſirerois bien voir ſi ſon ouvrage y a du rapport.

ARISTE.

C'eſt comme je vous ay dit, un jeune homme, auquel ayant remarqué du genie en voſtre Art, j'ay voulu luy eſtre un ſupport pour s'y perfectionner, & en rechercher les meilleures voyes; mais comme il eſt jeune, & qu'il n'a pas encore entré à fonds dans la connoiſſance du bon Gouſt des objets à diſtinction des autres; j'ay ſouhaité que vous me fiſſiez la faveur de ſonder ce qu'il en ſçait, & de l'avertir, s'il vous plaiſt de ſes deffauts.

LE PEINTRE.

Je vous diray icy franchement par avance, que s'il deſſine comme il en déduit les raiſons; que bien loin de profiter de mes inſtructions, ce ſera moy qui profiteray des ſiennes, & que dés à preſent, je ſens bien que ſi j'avois plus d'amour & de bonne opinion de moy que je n'ay, & auſſi moins d'affection pour voir la verité; je me contenterois de ce premier entretien ſans aller plus avant; crainte de paroiſtre en voſtre preſence Diſciple en lieu de Maiſtre.

Mais comme je croy, qu'il y a des particularitez dans nôtre Art, leſquelles ſans doute il n'a pas encore connuës à fonds; j'eſpere de les luy faire remarquer, en revanche des lumieres qu'il a commencé de me donner, ſans préjudicier aux obligations que je vous en ay, & dont je vous ſeray, Monſieur, tres-redevable.

ARISTE.

Je vous remercie, & vous donne le bon ſoir & l'a-Dieu juſques à demain.

Fin de la premiere Conference.

Commencement pour la ſeconde Conference.

Les Entretiens de Table.

ARISTE.

MOnſieur, ſe voit-il en Italie des Tableaux des Anciens Peintres.

LE PEINTRE.

Fort peu, Monſieur, il y en a un morceau qui eſt peint à Fraiſque en la vigne du Cardinal Aldobrandin à Rome, qui repreſente un mariage, lequel eſt en quelque ſorte du Gouſt de feu Monſieur le Pouſſin; il s'en voit une Eſtampe qui a eſté gravée ſur un deſſein qu'en a fait l'Illuſtre Peintre P. de Cortone.

ARISTE.

Cela eſt-il tres-beau?

LE PEINTRE.

Non, Monſieur, mais en quelque ſorte paſſable.

ARISTE.

Vous avez eu autrefois en Italie de tres-grands Peintres, & entre autres L. de Vincj, André Mantaigne, M. Ange, puis l'Excellent Raphaël d'Vrbin, Jules Romain ſon Diſciple, le Georgeon, le Titian, le Corége & pluſieurs autres en ſuitte dans l'Eſtat Venitien; puis les Carraces, le Dominicain, le Guide, &c. tous grands hommes en cét Art, & en la Sculpture d'aucuns; toutefois je croy que d'elle on n'eſt point encore venu, non plus que de l'Architecture, au point où les Excellents Auteurs Grecs l'ont miſe.

LE PEINTRE.

Cela eſt vray, Monſieur, & ce que je trouve admirable touchant la peinture eſt cette grande diverſité de manieres,

leſquelles quoy que ſouvent remplies de deffauts & de contraſtes, on ne laiſſe pas d'y trouver des parties merveilleuſes, ſoit en la compoſition ou invention des divers objets, & au Coloris & Touches du Peinceau; & enfin au Gouſt du bel Antique, mais il y en a peu qui y ayent donné univerſellement.

ARISTE.

Que dites-vous des Oeuvres de feu Monſieur le Pouſſin?

Le Peintre.

Je ne croy pas, Monſieur, les pouvoir aſſez eſtimer, à moins d'avoir les meſmes lumieres que luy, mais autant que Dieu m'en a départy, je diray; n'avoir jamais veu de Peintre ſi également univerſel & corect, ny qui euſt un ſi grand & bon Gouſt que luy; & de plus, le don de mieux exprimer l'air, les actions, & paſſions de ſes figures; ny enfin qui s'écartaſt plus du Gouſt moderne, & qui ſuiviſt mieux l'hiſtoire tant ſacrée que profane.

ARISTE.

Quels ſentimens avez-vous auſſi de nos Illuſtres d'à-preſent.

Le Peintre.

Permettez-moy, s'il vous plaiſt, Monſieur, de les retenir vers moy, puiſque le malheur eſt parmy nous au point, que l'envie & la jalouſie y eſt ſi forte, qu'en parlant bien de l'un d'eux c'eſt un crime, car l'autre s'en offence, ſans vouloir attendre ſon tour à eſtre eſtimé, & meſme on ſe trouve ſouvent bien empeſché dans les entretiens ordinaires, lequel d'entre eux on nommera le premier; à quoy Monſieur vous avez tres-bien remedié en voſtre demande.

Je diray toutefois d'eux, qu'eſtans dés à preſent Excellents, qu'ils ne manqueront pas d'augmenter par l'émulation qu'ils auront en travaillant aux grands ouvrages qui ſe préparent, ſur tout s'ils ont chacun leur pleine & entiere liberté ou indépendance.

ARISTE.

Monſieur, lors que vous le deſirerez, nous irons pourſuivre noſtre entretien d'hier?

Le Peintre.

Monſieur, ce ſera quand il vous plaira.

ARISTE.

Sçavez-vous où nous en demeuraſmes ?

LE DISCIPLE.

Oüy, Monſieur, c'eſtoit ſur les mépriſes que pluſieurs Peintres & quelques Graveurs font, en voulant corriger la veritable forme des objets, que les regles de Perſpective nous donnent ſur les Tableaux & Deſſeins.

LE PEINTRE.

Il eſt vray, & meſme depuis hier, j'ay parcouru la premiere partie de la Perſpective de Monſieur Boſſe, & ſa ſeconde ; puis à ce matin ſon Traité des Leçons qu'il a données dans l'Academie, qui me ſurprenent beaucoup ; & de plus ce que j'ay encore veu de luy en deux endroits de ſon Traité d'Architecture ſur une baze, fuſt, & chapiteau de l'ordre *Toſcan* ; & ſur deux boules, où il accuſe Monſieur le B, d'avoir commis & de commettre encore de telles fautes ; ce qui m'a extremement étonné, & de plus fait remarquer le grand nombre d'autres qui ſe font, en la repreſentation d'une infinité d'objets.

LE DISCIPLE.

Je croy que vous ſçavez auſſi, que la pratique de deſſiner à l'ordinaire eſt de faire preſtement un eſquiſſe ou ébauche de l'hiſtoire ou ſujet que l'on deſire repreſenter ; ſelon que l'on ſe l'eſt formée dans l'imagination, en effaçant, changeant, & rechangeant, tant que l'on en ait trouvé quelque choſe qui contente ; puis après on vient à remettre le tout au net, en ſe ſervant tantoſt du Bas-relief, de la Ronde boſſe, & du naturel ; & meſme en faiſant de petits modelles reveſtus de cire à ébaucher & accompagnez de Drapperies.

Mais comme cela eſt ſouvent fait ſans aucune dégradation d'Echelle Perſpective, il arrive que les éclairez y trouvent les figures, Architectures, & telles autres choſes, ſi mal placées, & de plus elles paroiſſent ſouvent entaſſées & fourrées les unes dans les autres, puis enſuitte des figures humaines, qui par une action d'un engeambement nullement forcé, & lequel ne devroit avoir au plus qu'un pied fuyant, paroiſt en avoir cinq ou ſix, & d'autres qui ſont couchées ſur le plan d'aſſiette, lequel eſtant dégradé par proportion de quelques-uns qui n'auroient que cinq pieds & demy de haut, occuperoient plus de deux toiſes de terrain, & en continuant

un tel desordre de faux jours, ombres, & ombrages, que nul d'eux n'est proportionné à aucun ; & enfin un si ridicule affoiblissement de touches, teintes, ou couleurs ; que la pluspart des objets ronds, creux, tournans, & fuyans, font chacun des effets contraires à ceux que naturellement ils doivent faire.

LE PEINTRE.

Dites-moy, je vous prie, comment pretendriez vous de faire autrement, qu'aprés avoir arresté un dessein, de se servir dans un Astelier où lieu de travail, d'un modelle ou manequin, & luy donner ou faire faire l'action des figures de ce dessein, pour d'aprés luy le dessiner & peindre sur vôtre Toile, plus ou moins grand ; & mesme y trouver aussi par ce moyen, les jours & ombres necessaires.

Je sçay bien qu'il y en a, dont la maniere est de modeller en petit toutes les parties ou figures de leur sujet, afin de les scituer ensuitte comme ils desirent, les posant sur un Ais ou Table unie & mise de niveau ; pour ensuitte les approchant d'une assez large fenestre, si c'est un sujet qui doive estre éclairé d'un grand jour, les copier ou imiter à veuë d'œil, d'un endroit determiné.

LE DISCIPLE.

De ces deux manieres, il me semble que la seconde est la meilleure, neantmoins, il y a encore bien à dire selon que je l'ay veu pratiquer à quelque peu de Peintres entendus aux regles de leur Art ; mais avant de traitter de cette seconde, je croy que vous trouverez à propos de parler du grand nombre de fautes que l'on commet en la premiere, qui est la commune & la plus ordinairement pratiquée par les Peintres qui ignorent les regles de Perspective.

LE PEINTRE.

Il est vray que c'est le cours ordinaire, mais voyons ce que vous avez à dire, sur l'une & sur l'autre de ces manieres ou pratiques.

LE DISCIPLE.

Je diray en gros sur la premiere, les principaux deffauts, & pour leur détail, il se peut voir dans les deux Traitez de Perspective de Monsieur Bosse, & en celuy de ses Leçons.

Premierement, Monsieur, il faut demeurer d'accord, que de l'Esquisse du dessein, dont vous avez parlé, & que vous

avez ſuppoſé eſtre fait ſur le papier, ſuivant la penſée du Peintre; ç'a eſté ſans au préalable avoir traité ny d'élevation d'œil, ny de diſtance, ny enfin d'aucune dégradation perſpective de quarrez ou meſures, pour y placer les figures ou objets qui le compoſent; ny ſans avoir encore ſuppoſé, que ſon Auteur fuſt inſtruit des pratiques ou regles de perſpective.

De plus, Monſieur, vous n'avez point encore déterminé dans cét Aſtelier ou lieu de travail du Peintre, comment il placera ſon Modelle ou Manequin, pour toutes les actions des figures qu'il voudra faire dans ſon grand Tableau, ny l'endroit où il ſe doit mettre pour les voir & les imiter; car par ce moyen il arrivera s'il ne ſçait les regles; qu'il placera & deſſinera le tout ſans ordre ny raiſon; & de plus la place des jours & ombres toutes contraires, puis qu'il y a bien de la difference du jour d'une feneſtre à celuy d'une Campagne, puis du Coloris par les reflections cauſées des murs & autres corps placez dans cét Aſtelier.

Pour la ſeconde maniere, elle eſt ſans comparaiſon plus raiſonnable, puis que c'eſt un acheminement au bien, comme vous verrez cy-aprés; & pour mieux vous le faire entendre, voicy dans ce porte-feüille quelques deſſeins que j'ay faits, ſur leſquels vous expliquant l'ordre que j'y ay tenu, cela vous ſatisfera bien davantage qu'un ſimple diſcours.

Et comme vous m'avez cotté deux manieres, il eſt ce me ſemble auſſi à propos, que je vous en explique deux.

Pour la premiere, voicy comme je m'y prends; je commence d'abord ayant déterminé l'hiſtoire ou ſujet que j'ay compoſée dans mon imagination, ſuppoſant avoir l'intelligence de la belle proportion des objets.

Je determine premierement, la grandeur des quatres coſtez de mon deſſein, ſoit en largeur ou en hauteur; puis je diviſe la ligne de front du bas d'iceluy en nombre de parties égales convenables pour me ſervir d'échelle de front fondamentale; & en ſuitte j'y place la ligne du plan de l'œil à volonté ou ſelon qu'elle m'eſt preſcrite, & ayant auſſi déterminé la diſtance, & par elle coupé l'Echelle Perſpective fuyante, je fais un tel nombre de quarrez perſpectifs que je croy en avoir beſoin, leſquels je trace en blanc ou en rouge; puis ſur eux & le champ du deſſein, j'y deſſine ce que je me ſuis formé dans

l'eſprit ou imagination; ayant toûjours égard à placer mes objets le plus raiſonnablement que je puis ſur ma dégradation de quarrez, & auſſi à veuë d'œil leur donner leurs hauteurs & largeurs, ou bien au Compas en ſçachant leurs meſures, ſinon en détail du moins en gros, & de ſorte, qu'ayant ainſi mon plan d'aſſiette placé, & ma ligne du plan de l'œil au-deſſus, ou ſelon l'occaſion en deſſous; je ſeray aſſuré, que je ne feray point voir le deſſus de mes objets pour le deſſous, ny leurs deſſous par leur deſſus, & le meſme ce qui ſera placé d'un coſté & d'autre du point de veuë: Donc vous voyez bien, Monſieur, par ce petit eſquiſſe, & ſi le deſirez par la Planche ou Figure 100. de la premiere partie de Perſpective de Monſieur Boſſe, que vous dites avoir veuë; que je n'ay garde de poſer en ſorte les pieds de mes figures s'ils ſont de bout ou couchées par Terre, qu'ils occupent trop de ces quarrez, que je puis ſuppoſer avoir un pied chacun; de plus, ils me ſerviront encore à placer les jours & ombres proportionnément aux objets ou figures qui les doivent produire, & l'affoibliſſement de leurs touches, teintes ou couleurs, ſuivant & proportionnément que ces Echelles qui forment ces quarrez diminuënt en fuyant perſpectivement, & auſſi leurs Eſchelles de front.

Or, Monſieur, ce ſeroit encore faire bien plus exactement comme il eſt expliqué aux Traitez dudit Boſſe; d'avoir le plan Geometral de vos objets fait, ſoit par Deſſein ou par un Devis de meſure, pour le dégrader exactement auſſi par meſure, ſur ces treillis ou pieds perſpectifs.

Donc par ces deux voyes, vous jugez bien, que l'on peut rendre raiſon de tout ſon travail, & par conſequent ſçavoir comment il le faut placer pour eſtre veu comme ſi c'eſtoit le naturel.

Mais venons enſuitte à expliquer la maniere de ceux qui l'entendent à fond, & qui n'ayant pas l'imagination aſſez forte pour s'y former divers ſujets & objets, & les y retenir quelque temps, ſe facilitent des moyens pour les avoir toûjours devant eux, & par conſequent pour y avoir recours au beſoin.

Vous ſçavez, Monſieur, que vous avez dit en voſtre ſeconde maniere de ſcituer des petits objets modelez & placez ſur une Table ou Ais, puis les approcher d'une feneſtre aſſez

ſpacieuſe, pour équipoler à un jour de campagne.

Voicy en partie la meſme choſe, mais bien plus aſſurée, & plus amplement expliquée pour bien faire.

Premierement, on dégrade cette Table par quarrez en forme d'Echiequier, dont leur grandeur à chacun doit eſtre proportionné à la meſure qui aura ſervy à modeller vos Figures, Architectures, & autres objets Geometraux ſervant à compoſer voſtre ſujet ou hiſtoire; leſquelles Figures, Architectures, &c. on place ſur ces quarrez, conformément à cette compoſition d'hiſtoire.

Cela fait, on détermine la diſtance & la hauteur de l'œil pour tout ce petit Géometral, & meſme la route que le jour du Soleil y fait, ou un autre Luminaire, comme on l'a reſolu; & ainſi on porte pluſieurs parties des jours, ombres & ombrages que feroient ces petits modelles & objets ſur ces quarrez.

Et pour en venir au fond, ſi s'eſt pour faire un grand Tableau, on y fait comme j'ay dit cy-devant, une dégradation d'un meſme nombre de quarrez perſpectifs, par le moyen de l'élevation de l'œil & de la diſtance proportionnée à ſon grand Tableau, comme elle a eſté déterminée pour cette petite diſtribution d'objets modelez; & par ainſi on place proportionnément dans ces grands quarrez perſpectifs, la place que ces objets ou modelles occupent dans leurs petits; puis en venant à l'élevation, faut en prendre la meſure, pour la porter auſſi proportionnément ſur le grand Tableau avec ſes grandes meſures; & par ainſi l'on peut rendre raiſon de tout: mais comme il faudroit beaucoup de diſcours pour bien déduire ces choſes, vous les pouvez voir ſur ces deſſeins; & encore plus amplement dans les Traitez de Monſieur Boſſe, tant par diſcours que par figures.

L'on doit enfin connoiſtre ſur cela, que celuy qui peut rendre raiſon de ſon travail d'un bout à l'autre, doit eſtre reputé bien plus entendu ſans comparaiſon, qu'un qui ne le peut.

D'où à preſent, Monſieur, vous devez connoiſtre ce me ſemble, que c'eſt une pratique bien deſtituée de raiſon, lors que l'on ne peut dire autre choſe d'un deſſein ou Tableau, compoſé de pluſieurs objets naturels animez ou non, ſinon, que l'on les a purement deſſinez & peints comme l'œil les voyoit, en un mot ſans aucun autre raiſonnement.

Mais

Mais, Monſieur, il y a bien davantage, car l'on voit meſme à regret des Eſtampes bien gravées ſur des deſſeins de fameux Peintres d'apreſent, où ſont toutes ces erreurs, & bien plus, car telle figure qui eſt poſée en intention d'en regarder une autre, qui ſelon cette poſition eſt bien éloignée de ſe faire, l'une & l'autre eſtant tournée & placée à contre ſens; & auſſi de voir un Coeq, qui fait ſur des Livres, de l'ombre ou ombrage d'environ ſa hauteur, & tout proche une figure humaine & un Chevalet de Peintre, avec un Tableau deſſus, leſquels n'en font point ſur des corps ou objets qui leurs ſont oppoſez.

Mais cela n'eſt rien encore à comparaiſon d'autres fautes commiſes en des hiſtoires remplies d'un tres-grand nombre de figures, deſquelles ſi on en vouloit faire une ample deſcription, on en feroit un tres-gros Volume.

Mais laiſſons là toutes ces erreurs, pour en revenir à des choſes qui nous ſeront plus profitables, & ſur tout à moy qui ne ſuis encore qu'un Novice, lequel a plus de beſoin de prendre garde à ſoy, que les autres dont la reputation eſt établie.

LE PEINTRE.

Enfin, noſtre pretendu Ecolier m'a reduit au point que j'ay penſé, car ſans contredit de Maiſtre, je ſuis devenu Diſciple, ce que je dis ſerieuſement & en verité, toutefois ma conſolation eſt, ainſi que je vous ay dit cy-devant; que nous en allons venir à des particularitez touchant le bon Gouſt des objets, & du coſtume, & auſſi à la maniere de peindre, où j'eſpere me revancher en quelque ſorte de ce qui m'a eſté enſeigné, vous aſſurant, Monſieur, que Dieu aydant je me vais mettre tout de bon à revoir les Traitez du Sieur Boſſe, & à mediter ſur le tout; & ſi j'y trouve mon compte, je me ſatisferay.

ARISTE.

Monſieur, Monſieur, vous vous raillez adroitement de ce Diſciple, pour lequel je prend la parole, en vous ſuppliant de l'épargner, & l'excuſer s'il a parlé avec tant de chaleur & d'aſſurance pour ſa nouvelle inſtruction.

Je vous conjure auſſi de vouloir tenir voſtre parole pour le reſte de ſon Eſtude, qui à mon ſens ne luy eſt pas de petite conſequence.

LE PEINTRE.

Ce n'eſt pas devant vous que j'entreprendrois de railler, je parle tout de bon ; & je croy vous eſtre fort obligé, mais, Monſieur, permettez, s'il vous plaiſt, que je demande à cét illuſtre Diſciple, juſques où il a pouſſé ſon genie dans la pratique de la Peinture, afin que je m'aquite en quelque ſorte envers vous, Monſieur, & envers luy.

LE DISCIPLE.

Je vous diray que j'ay commencé à peindre depuis un an, premierement de Grizaille ou de blanc & noir à huile, d'après des Sculptures & ſujets d'hiſtoires de ma compoſition ; & enſuitte avec des couleurs depuis huit mois ou environ : pratique en laquelle je me trouve un peu entrepris, non lors qu'il s'agit de copier ou imiter des Tableaux colorez, mais le naturel, & ſur tout en grand.

LE PEINTRE.

Je voudrois bien voir de ce que vous deſſinez à la veuë du relief ou naturel.

LE DISCIPLE.

En voicy quelques morceaux, deſquels je vous ſupplie de m'en vouloir dire ce qui vous en ſemble, & le tout ſans m'épargner ; car je ſçay bien que cela eſt d'une autre nature que les regles Geometrales & Perſpectives que j'ay appriſes, & deſquelles je prends la liberté d'avancer qu'elles ne ſont pas pour en demander les ſentimens d'aucun, puiſqu'elles ſont de démonſtration ; mais en ce qui regarde le choix des objets, je ſçay que c'eſt une choſe de concert avec ceux qui ont beaucoup veu & pratiqué ; pour moy ce que j'en puis ſçavoir, ne vient que de ce que j'en ay leu dans un petit Traité des ſentimens de Monſieur Boſſe, ſur les diverſes manieres de Peinture, dedié à Meſſieurs de l'Academie Royale de la Peinture & Sculpture ; & dans celuy des Leçons qu'il y a données quatre années de ſuitte gratuitement.

J'attends encore de luy un autre Traité, que l'on m'a dit eſtre ſous les preſſes, touchant la Pourtraiture & des diverſes manieres de deſſiner, où en ſa ſeconde partie, quoy qu'en un meſme Volume, il y donne auſſi les differantes manieres de colorer ; Premierement de Paſtel en poudre & en crayons, de Mineature, à Deſtrempe, à Fraiſque, à Huile, en Email, &c.

LE PEINTRE.

En verité voicy de beaux & bons deſſeins, & d'un tres-bon Gouſt ; car vous ſçavez bien qu'un Peintre ou ſemblable deſſinateur, pourroit eſtre devenu un precis imitateur de toutes ſortes d'objets, & meſme juſques à en pouvoir compoſer de ſemblables d'invention ou de reſſouvenir, qui ne ſeroit pas des plus eſtimé, s'il ignoroit ce qu'entre nous on nomme le bon ou grand Gouſt; quoy qu'à le bien prendre il le deuſt eſtre, puiſque ſans contredit celuy qui eſt exact deſſinateur de tous les objets qu'il pourroit avoir devant l'œil, auroit bien un plus grand avantage pour s'avancer à ſçavoir en quoy conſiſte ce grand Gouſt, que celuy qui le ſçauroit ſans avoir l'acquiſition du premier.

Mais revenons à voir ces deſſeins & auſſi vos figures d'Academie; ces deux ou trois me plaiſent fort, & d'autant plus que vous y avez renflé quelques élevations de muſcles, qui rendent à l'œil la figure plus vigoureuſe que n'eſt voſtre modelle, car il doit paroiſtre flaſque à comparaiſon, qui eſt une choſe que j'ay reconnuë en pluſieurs ouvrages de grands Peintres & Deſſinateurs, & ſur tous en ceux du Chevalier Joſepin, vous y avez bien obſervé auſſi le toucher fort & foible, pour y exprimer le relief.

LE DISCIPLE.

Lors que j'ay eſté deſſiner dans l'Academie, quelques avancez éleves ou étudians me diſoient, qu'il falloit regroſſir & élargir en mon deſſein, les épaules & les hanches ; mais comme je remarqué par leurs deſſeins, qu'elles reſſembloient toutes à des Hercules, cela me donna lieu de penſer, qu'il y devoit avoir quelque fondement plus ſolide & raiſonnable, pour changer ainſi ces membres ou parties ; & pour ce toucher de fort & de foible je le tiens de Monſieur Boſſe.

LE PEINTRE.

Voſtre penſée eſtoit fort bonne, car je vous aſſure, que la pluſpart d'entre nous ſont differents de Gouſt pour la proportion de leurs figures, & ainſi chacun eſtime le ſien; & comme nous nous trouvons à preſent reduits à parler de ce Gouſt des proportions, je prie, Monſieur, de ne ſe point ennuyer ny vous auſſi, ſi ce que j'en vais dire eſt un peu long.

ARISTE.

Monſieur, je ſuis tout preparé à vous entendre raiſonner ſur cette matiere tant qu'il vous plaira, puiſque je ſçay qu'elle n'eſt en partie fondée que ſur des divers Gouſts ou opinions.

LE PEINTRE.

Comme, Monſieur, a fort bien dit, que la belle proportion des figures humaines, autrement leur beauté, n'eſt point encore définie, & qu'ainſi tout ce que l'on en peut dire, n'eſt encore juſques à preſent que de pure opinion ou gouſt; neantmoins avec ſa permiſſion, je ne laiſſeray pas d'avancer; que nombre de perſonnes de ſens, pourroient plûtoſt donner leur voix à la repreſentation du corps d'un homme nud ou d'une femme, dont on en auroit recherché les proportions telles que je diray, que d'un autre tout contraire.

Car quand nous voyons une fille ou femme, qui nous ſemble belle de viſage & de taille, & une autre toute contrefaite ou oppoſée à celle-là, nous la rejettons ou mépriſons.

Mais afin de tâcher d'établir en gros pour cela quelque proportion aucunement raiſonnée; chacun ſçait, que l'on dit communément qu'en fait de jambes, de teſtes & quelques autres parties du corps humain, que les plus groſſes ne ſont pas les meilleures.

L'on remarque auſſi, que ceux qui ont la poitrine étroite & applattie, ont rarement la reſpiration libre, & ſont d'ordinaire ſujets à devenir décharnez, puis poulmoniques, & le ventre gros & tendu, deſagreable & ſujet à pluſieurs incommoditez; ceux auſſi qui ont naturellement le haut du nez prés du front fort enfoncé ou applaty, ſont ſujets à mauvaiſe ſenteur; l'on remarque meſme que les gros yeux à fleur de teſte, qu'autrefois on eſtimoit beaux, témoin ce que nous en voyons de feu Monſieur Pilon Sculpteur, ſur tout aux femmes, leſquels donnent à preſent une idée qu'ils tournent à la folie, auſſi bien que ceux qui y ſont extraordinairement enfoncez.

Je diray de plus, ſans rechercher le détail de pluſieurs autres choſes de telle nature, que chacun qui a des yeux, remarque des corps humains qui luy ſemblent plus ou moins agreables que d'autres, par comparaiſon ou oppoſition.

Et pour moy je tiens, que comme nous ne ſçavons pas bien encore toutes les belles penſées, meditations, & raiſonne-

mens, ſur la viſion, qu'ont eus ces grands Architectes de l'Antiquité, & de la compoſition des membres ou parties de leurs Ordres de Colonnes en l'Architecture, ſçavoir le Dorique, l'Ionique, & le Corinthien, qu'il en pourroit eſtre arrivé le meſme de leurs ſçavants Sculpteurs ſur la proportion de leurs belles figures, tant en Bas-reliefs, qu'en rondes Boſſes.

Et pour moy, la penſée m'eſt venuë en voyant les excellens morceaux qui nous en reſtent, principalement à Rome; que outre la belle & agreable proportion que l'on voit à la Venus de Medicis, à celle de Belvedere, à la Flore, au Commode, à l'Hercule de Farneze, au Meleagre, à l'Apollon, & au Lentin, puis en ce merveilleux ouvrage du l'Aocoom & de ſes deux enfans, & à un grand nombre d'autres, qui ſont tous differens au détail de leurs proportions, taille & air de teſtes, qu'ils eſtoient tres-ſçavans en l'Anatomie & en la Phyſionomie, car j'ay remarqué dans les airs de teſtes de leurs diverſes figures faites à plaiſir, ou à volonté, qui repreſentoient meſme à des fleuves, une grave ſageſſe, douce, beninne, au lieu que la pluſpart de nos Sculpteurs d'apreſent, leurs donneroient volontiers un air de viſage ruſtique & furieux.

Vous remarquerez donc par tous ces bons Bas-reliefs & rondes Boſſes, que les conſiderant bien par oppoſition des uns aux autres, que vous y diſcernerez toûjours differens airs, tant en la proportion du corps, qu'à celle du viſage, ce que je reïtere; à cauſe qu'il eſt neceſſaire de le bien remarquer, afin d'en faire le meſme en la compoſition des deſſeins & Tableaux, & non comme ceux qui ayant long-temps deſſiné & peint d'aprés un meſme modelle, ou ſur deux ou trois au plus, on les y voit toûjours reïterez ainſi qu'a fait un Graveur de ma connoiſſance, dont meſme toutes les teſtes de ſes figures ſoit enfans, femmes & hommes, jeunes & vieux ſe reſſemblent.

Mais pour en revenir à ces merveilleux Antiques, ce qui y eſt de tres-conſiderable à mon ſens, c'eſt, que toute cette diverſité de divinitez feintes & autres Statuës faites à plaiſir, ou pour honnorer la memoire de quelques hommes Illuſtres, tout ne laiſſe pas d'en eſtre tres-beau & tres-agreable en leurs varietez.

J'ay autrefois pris plaiſir, de confronter ou oppoſer noſtre

naturel contre ces belles Sculptures ; mais en verité, j'eſtois étonné d'y voir une ſi grande diſſemblance.

Je remarqué bien auſſi, qu'une partie de la diformité de ce naturel, venoit ſoit de l'un ou de l'autre Sexe, par le ſerrement de leurs Habits, Ceinture, Jartieres, Chauſſes & Souliers ; leſquelles ſans contredit corrompent fort le naturel.

Où eſt encore à conſiderer, que la plus grande partie des airs de teſtes de ces Antiques, ont ſouvent tres-peu de raport au naturel de l'Italie, de celuy de noſtre Nation, & moins encore des peuples les plus proches du Nort.

De ſorte qu'il y a peu de nos grands Peintres d'Italie, & ſur tous ceux de la Lombardie, qui ayent pris garde de conſerver en la compoſition de leurs Tableaux d'hiſtoires tres-anciennes tant ſacrées que profanes, les differentes belles proportions ; car ils ſe ſont ſervis pour modelles, du naturel de leur pays, & meſme ſouvent d'une partie de leurs veſtemens, ornemens, pieces de meubles, & baſtimens ; meſme le grand Titian, puis le Giorjon, Tintoret, Paul Veronneze, le Palme, le Baſſan, & autres ; & me ſouvient avoir veu de cét Excellent Coloriſte Paul Veronneze, une hiſtoire d'un Moyſe trouvé dans les eaux par la fille de Pharao, où elle & ſes ſuivantes ſont en partie veſtuës & coiffées à la mode Venitienne, & laquelle avoit pour ſa Garde deux Suiſſes veſtus de Deüil, avec des Tocques ſur leurs Teſtes, & en main des Halebardes.

Châcun ſçait auſſi que la Venus du Titian, eſt coiffée auſſi à la Venitienne, & que ſon habillement qui eſt par terre, eſt une forme de Simarre à la mode du pays, que ſon Adonis qu'elle veut retenir, paroiſt un jeune garçon de village.

Ceux qui ont encore veu des Tableaux de ce grand Peintre P. Rubens Flamend, doivent y avoir remarqué, qu'à pluſieurs Adorations, Nativitez, & autres hiſtoires, que la Vierge, le Joſeph, les deux Roys, Bergers & Bergeres, & la pluſpart de leurs logemens & uſtencilles, comme Pots au lait, Barils, que les Chiens, Bœufs, & Aſne, &c. paroiſſent tous avoir eſtez faits & formez en Flandre, & de noſtre part, ſi nous n'y prenons bien garde, nous tombons aſſez ſouvent en pareilles fautes ; mais pour le grand Raphaël ſur tout en ſes ſeconds & derniers ouvrages, il s'eſt paré de cette erreur, & en ſuitte Jule-Romain & quelque peu d'autres.

Depuis nous avons eu les Carraces, & ſur tous Anibal, le Dominicain, le Guide, & autres Excellens Naturaliſtes, leſquels quoy qu'ils n'ayent pas tout à fait donné comme Raphaël dans ce grand gouſt de l'antique, ils n'ont pas laiſſé de choiſir de tres-belles natures, & telles qu'elles ſeront toûjours bien cheries, eſtimées & ſuivies.

Mais comme un recit plus étendu ſur toutes ces belles natures, & manieres de deſſiner & peindre de ces grands hommes, feroit bien un tres-gros Volume; je parleray de noſtre moderne Raphaël, l'incomparable feu *Monſieur le Pouſſin* de noſtre nation; lequel ſans contredit eſt celuy qui a le plus donné dans ce Gouſt & diverſité des proportions antiques, airs de teſtes, & expreſſions de ſes figures & Architectures ſuivant l'hiſtoire; non ſeulement par celles des yeux & du toucher, mais par l'oüye & le ſentiment du cœur & de l'ame; je diray encore, qu'il a eſté le plus univerſel en la repreſentation de tous les objets de la belle nature, le plus égal & le plus achevé ſans contredit qu'aucun dont on puiſſe voir des ouvrages.

Mais, Monſieur, je ne m'aperçois pas, que m'eſtant inſenſiblement emporté dans ce diſcours, je puis avoir abuſé de voſtre patience; c'eſt pourquoy je le finiray en vous ſuppliant de m'en excuſer, & de ne pas croire que noſtre entretien ſur cette matiere ſoit à preſent encore terminé, car je juge qu'il nous faut bien du moins une bonne conferance.

ARISTE.

Monſieur, bien loin de m'eſtre impatienté de voſtre diſcours, je vous declare que j'en ay eu une tres-grande ſatisfaction; mais comme j'abuſe de voſtre temps qui vous eſt cher, nous remettrons, s'il vous plaiſt, à achever cette conferance lors que vous le deſirerez.

LE DISCIPLE.

Monſieur, je vous réïtere icy mes tres-humbles remerciemens en attendant le reſte avec impatience; cependant je me vais ramaſſer en mon particulier avec la permiſſion de Monſieur & de vous, pour rediger par écrit, ce que ma memoire a recüeilly de voſtre excellent diſcours, pour en attendant vos ordres, vous en rendre compte lors que nous acheverons le reſte.

ARISTE.

J'eſtois preſt de luy demander ſi il ſe ſouviendroit bien de ce que vous avez dit juſques à voſtre retour, mais il m'a prevenu par ce qu'il vient de dire, que j'ay trouvé aſſez judicieux.

LE PEINTRE.

Monſieur, cela eſt tres-vray, & je vous diray de plus, qu'il deſſine tres-bien & d'un bon Gouſt, & que j'ay peine à croire qu'il en ſoit venu de luy meſme juſques à ce point; vous aſſurant qu'il promet beaucoup, & qu'en la Conferance qui ſuivra celle-cy, je ſeray bien aiſe de voir de ſa peinture & ſon maniement de Peinceau, & auſſi de ſçavoir de luy ſon ſentiment ſur ce que j'ay dit.

Monſieur j'attendray donc voſtre ordre pour le jour de cette Conferance, prenant la liberté de vous preſenter le bon ſoir.

ARISTE.

Monſieur, j'envoyray dont chez vous pour ſçavoir voſtre jour & voſtre heure; vous aſſurant que je ſuis voſtre tres-affectionné à vous ſervir.

Fin de la ſeconde Conference.

Troiſiéme Conference.

ARISTE.

MOnſieur vous ſoyez le bien venu, je vous fais bien perdre du temps, mais Dieu aydant nous tacherons de reconnoiſtre tout.

LE PEINTRE.

Monſieur, je pretend en vous diſant que je profiteray plus en ces entretiens qu'aucun de la compagnie dire la verité, & laquelle vous connoiſtrez encore mieux lors que je les finiray.

LE DISCIPLE.

Je ſuis obligé de vous rendre ce témoignage qu'à la precedente

dente Conference je fus ravy des belles & bonnes choſes que vous diſtes, touchant l'élection que l'on doit faire des differentes proportions des belles figures antiques de Sculpture & Bas-reliefs, & ſur les grands Peintres qui ont donné dans le bon Gouſt d'icelles, & meſme touchant ceux qui par leurs ouvrages ont témoigné en quelque ſorte n'y avoir point penſé, quoy que la pluſpart d'eux ayent eſté tres-abondans en invention, & tres-Excellens Coloriſtes; & meſme des foudres pour l'expedition du travail.

J'ay bien auſſi remarqué la diſtinction que vous avez faite de ce nombre d'Excellens Peintres venus quelque temps aprés Raphaël, dont Anibal Carrace, eſtoit en quelque ſorte le plus fort; & faut que j'avouë avoir eſté ſouvent empeſché de juger de luy à l'égard de ſes Predeceſſeurs, en voyant de ſi belles choſes qu'il a faites & ſur tout par ſes Eſtampes & deſſeins, car je n'ay veu que fort peu de ſes Tableaux.

Vous avez fait auſſi les remarques de ces grands Peintres, qui toutefois ſe ſont oubliez de ne ſuivre l'hiſtoire, non plus en l'air & proportion de leurs figures, qu'en leurs veſtemens & autre choſe de l'uſage, Mode ou Coûtume de leurs pays particularitez que Monſieur Boſſe n'a pas oubliée de cotter amplement dans ſon Traité des Sentimens ſur les Tableaux Originaux & coppies; & pour moy je croy, que vous ſeriez bien-toſt d'accord avec luy, ce que j'eſpere vous confirmer encore par ce que je vous diray, aprés que vous aurez achevé ce que vous avez projeté pour mon inſtruction enſuitte du precedent.

LE PEINTRE.

Puiſque vous avez ſi bien compris ce que je vous dis dernierement, je ne vous en feray point de repetition; je commenceray ſeulement de vous dire avec la permiſſion de Monſieur, qu'outre ces beaux & divers airs & proportions de ces figures & Bas-reliefs antiques, qu'il faut bien ſinculquer dans l'imagination ou dans l'eſprit, qu'il y a encore celles de l'agencement de leurs Drapperies ou veſtemens, & autres choſes d'uſage.

Mais ſur cela, il y a à mon avis pluſieurs particularitez à décider, afin que le Peintre ſoit pleinement aſſuré de ce qu'il doit faire, depuis le commencement juſques à la fin: Premierement de conſiderer ou ſçavoir, que tout ce que l'on fait

du Travail de Peinture & tel autre, eſt de ſujection ou de volonté, de ſorte que ſi on preſcrit à un Deſſinateur & à un Peintre, le ſujet où l'hiſtoire qu'il doit faire, & toutes les dépendances d'icelle, juſques aux veſtemens ou drapperies des figures, forme de Baſtimens, Païſages, Animaux, &c. il eſt obligé de ſuivre cette preſcription : Si il a auſſi à faire un autre ſujet, & qu'on luy en laiſſe la pleine liberté ſans aucune contrainte, il en peut uſer comme il luy plaira ; toutefois ſi c'eſt une Hiſtoire Romaine ou Grecque ou d'autre nation, il me ſemble que ce luy doit eſtre en quelque ſorte une ſujection, puiſque ſans contredit il doit rechercher de donner à ces figures l'air de la Nation, leurs formes de veſtemens & autres choſes de leur mode ou uſage, & meſme de leurs Baſtimens & Païſages, en cas que l'action ſe ſoit paſſée en leur meſme pays.

Car ſi ce ſont des actions, des Faits, ou des Exploits de Conquerans, ce ſera un mélange de pluſieurs figures & veſtemens, mais non de Païſages & Baſtimens ; & comme ſouvent il arrive, que les Peintres prenent des ſujets ſi anciens ou éloignez de nous, qu'ils ne peuvent avoir aucuns memoires ny veſtiges des airs de Teſtes, Figures, Coloris, Veſtemens, & choſes d'uſage, & de leurs animaux, ils les font d'ordinaire à volonté, & de ſorte, qu'ils tombent dans les fautes de ceux dont nous avons parlé, qui donnent des airs à leurs figures de Venitiens & Venitiennes, ou de Flamans & Flamandes, &c. à des hiſtoires anciennes, ſaintes, profanes, & autres.

Mais les judicieux & bien aviſez, qui ont leu les Hiſtoires, tâchent de tout leur pouvoir de les ſuivre ponctuellement, ou ſi ils ne le peuvent ainſi que j'ay dit, à cauſe qu'ils n'en ont aucuns veſtiges, enſeignemens, ny memoires, ils ſe doivent détacher de toutes ces idées, qui leur peuvent venir dans l'eſprit, qui reſſemblent non ſeulement aux modernes, mais aux Grecques, aux Romaines & autres, qui ne leur conviennent pas.

C'eſt en quoy a parfaitement bien reüſſi le grand Raphaël, & ſon éleve Jules Romain & tels autres, & ſur tout depuis peu noſtre merveilleux & univerſel Peintre feu Monſieur le Pouſſin, ainſi que je l'ay dit cy-devant.

C'eſt pourquoy, l'on doit en cela eſtre tres-exact à obſerver

toûjours l'air & la proportion de ces Sculptures antiques, ſuivant les divers âges, ſexes, & conditions, & meſmes de ces fauſſes divinitez, pour bien exprimer pluſieurs hiſtoires ou fictions de la Metamorphoſe d'Ovide & autres Ecrits des Poëtes tant Anciens que Modernes; non en toutes leurs ſortes d'habits & choſes d'uſage, puis qu'on pourroit ſuppoſer la fiction volontaire à la réelle, qui ne doit eſtre la penſée du Poëte ou Ecrivain, ny du Peintre & Sculpteur, à moins qu'il ne la rapportaſt à quelque hiſtoire Grecque ou Romaine; mais comme toutes ces particularitez demanderoient un bien plus long recit pour en venir au détail; j'en demeureray icy avec voſtre permiſſion.

ARISTE.

Monſieur, il faut avoüer que vous avez amplement ſatisfait à voſtre revanche, & meſme avec uſure; car ſans doute, c'eſt une choſe tres-eſſentielle de bien obſerver ce que vous avez dit pour ſe former dans ce bon Gouſt; & quoy qu'il ſoit mélé de choſes d'opinion, il y en a beaucoup que je tiens fondée en démonſtration, ne reſtant que ces belles proportions & diverſitez de ces figures antiques de Sculptures, leſquelles neantmoins à les bien prendre, puis qu'elles ont le don de plaire au plus grand nombre des Sçavans en cét Art & autres, il ſemble que leur approbation doit paſſer en quelque ſorte pour une démonſtration.

LE PEINTRE.

Monſieur, c'eſt mon ſentiment, mais avec voſtre permiſſion je demanderay à noſtre Illuſtre Diſciple, s'il n'a rien trouvé en mon diſcours qui ſoit contraire à ſon ſens.

LE DISCIPLE.

Bien loin de cela, Monſieur, puiſque s'il y avoit quelque ſorte d'égalité de vous à moy, je m'offrirois d'y ſouſcrire & d'exalter ces beaux raiſonnemens de tout mon poſſible, car en peu de mots, vous avez compris le total, & meſme beaucoup du détail, & ſi bien, que de voſtre grace je voy clairement le chemin que je dois ſuivre pour achever ma courſe, laquelle j'eſpere de faire avec l'aſſiſtance de Monſieur, au lieu où je dois voir ces beaux Originaux, & la plus grande partie des œuvres de ceux qui les ont connüs & imitez.

LE PEINTRE.

C'eſtoit la penſée que j'ay euë, & laquelle je m'oubliay de

vous dire au dernier jour, mais ſi vous m'en croyez, ce ne ſera point encore ſi-toſt ; car quand on n'eſt pas fort en ce Gouſt, lors que l'on voit en Italie & ſur tout en la Lombardie & à Veniſe, les ouvrages de ces grands Peintres, le Titian, le Georgeon, Tintoret, P. Veroneze, le Palme, le Baſſan, & autres Excellens Coloriſtes & tres-abondans en compoſitions de figures, cela ſurprend extremément la veuë, ce que ne font pas ainſi les Oeuvres du grand Raphaël & autres de ce gouſt, mais en recompenſe ceux-cy ont cét avantage qu'elles s'inſinüent doucement dans l'eſprit, de ſorte qu'elles y font un tel effet, que plus vous les revoyez plus vous en eſtes ſatisfaits, en ce que vous y découvrez toûjours de nouvelles beautez.

Et pour les autres, c'eſt tout le contraire, car oſté le Colory & l'Artiſte maniere de peindre l'on y trouve en la pluſpart, les revoyant toûjours de differantes mépriſes & erreurs, tant contre l'hiſtoire & uſage, que contre les Regles de Perſpective.

Pour celles d'Anibal Carrace & de ſes Contemporains que j'ay cy-devant nommez, leur imitation n'a garde d'eſtre ſi nuiſible à vous détourner de ce bon Gouſt ; ce qui ne fait pas que l'on ne ſe doive toûjours tenir ſur la deffenſive, crainte de tomber aprés dans une pratique Manieriſte.

LE DISCIPLE.

Monſieur, je vous prie de me dire, ce que vous entendez par ce mot de Manieriſte.

LE PEINTRE.

C'eſt que pluſieurs Etudians, qui ayant pris ou la maniere de leurs Maiſtres, ou celle des Peintres, dont nous avons parlé, va tout premierement ou à une compoſition & proportion de figures qui ne ſont point ſuivant la belle nature, ou à un agencement de Drapperies, & Coloris compoſé contre l'ordre de cette nature ; & de plus, qui font que la pluſpart de leurs figures ſe reſſemblent en proportion de corps, les unes eſtant courtes & les autres trop Greſles, & toûjours d'un meſme Coloris, ſoit auſſi par des ombres trop foibles, & d'autres trop fortes ou brunes, bref en une infinité de manieres, qui font dire, voilà de la maniere d'un tel, & d'un tel.

Car à le bien prendre, lors qu'il ne s'agit que de repreſenter

purement en Peinture un objet naturel, au point que cette repreſentation faſſe à l'œil toute la meſme viſion que luy, on n'en doit point connoiſtre la maniere.

Je ſçay que pluſieurs conteſteront cette propoſition, mais je ſçay bien auſſi, que ce ſera contre juſtice; car j'ay veu trois ou quatre Pourtraits de perſonnes differentes que nombre de Peintres n'ont pas creu eſtre d'une meſme main ou maniere, au contraire ont demandé de qui eſt celuy-cy, puis celuy-là; mais la cauſe venoit de ce que ce Peintre avoit tellement imité corectement le naturel d'un châcun, qu'il n'y avoit laiſſé ſur ſa Toile aucune trace & maniement de Peinceau qui y formaſt maniere.

Et comme ſur châque naturel qui a ſervy de modelle à faire ces Pourtraits, il n'y a point de maniere qu'à châcun la ſienne (s'il faut parler ainſi) le meſme en doit-il eſtre de chacune de leurs repreſentations ſi elles ſont bien.

Je puis donc conclure avec raiſon, que ſur un Pourtrait bien fait, il ne s'y doit trouver d'autres manieres que celles de ſon Naturel ou Original, & ainſi que tant plus il y en a moins, mieux luy doit-il reſſembler.

Mais comme il eſt à propos de parler un peu de la maniere de Peindre & de Colorer, je ſerois bien content de voir quelque choſe de ce que vous en avez fait.

LE DISCIPLE.

Tres-volontiers, Monſieur, & pour cela j'en ay apporté quelques petits échantillons: Premierement voicy deux ou trois Teſtes de Griſaille, que j'ay imitées d'aprés des rondes Boſſes, les unes à la lumiere d'une Lampe, & les autres à celle du jour naturel venant d'une feneſtre.

LE PEINTRE.

Voilà qui eſt bien, & ſur toutes, ces deux-cy, ſur leſquelles la liberté du Peinceau paroiſt.

LE DISCIPLE.

Monſieur, ſe ſont auſſi mes dernieres, mais en voicy d'autres Colorées, là où ſans doute vous y trouverez de grands deffauts, ſur tout au Coloris.

Je n'ay jugé à propos de vous rapporter ce que j'ay coppié aprés des Tableaux, car tant bien ſeroient-ils imitez, cela (comme vous ſçavez) n'eſt toûjours conſideré que comme un ouvrage de Coppiſte.

LE PEINTRE.

En voicy encore qui ne ſont pas mal, eſtans aſſez bien Colorez, mais en general deux choſes y manquent, premierement l'union du Coloris, car vos jours, vos demies teintes, & teintes, puis les ombres & reflections, ne ſont pas bien paſſées ou mélées les unes dans les autres vers leurs extremitez, qui fait qu'en s'en reculant de plus en plus, elles paroiſſent toutes ſeparées les unes des autres, & tranchées en leurs ſeparations, & de plus vos demies teintes & teintes trop verdaſtres; & auſſi devez vous prendre garde de ne point en voulant imiter un Coloris d'une perſonne bazanée & rougeaſtre la faire comme de couleur de Brique ou de Rouge brun pur.

Pour la ſeconde, vous devez ſonger à forcer la diminution de la couleur aux endroits tournans & fuyans de vos corps, ſoit des Teſtes & Figures, afin de leur faire faire leur effet de rondeur ou de relief, & qu'ils ſe détachent bien de leurs fonds, ny meſme qu'il ne s'y rencontre en eux des endroits, qui eſtant de la couleur dudit fonds ou autre couleur oppoſée derriere, ne la faſſe paroiſtre à l'œil comme un endroit percé.

LE DISCIPLE.

Monſieur, en voicy d'autres, où ſans doute vous trouverez exprimé quelque choſe de cela, particularité que j'ay appriſe par la Lecture & par les Figures des Traitez de Monſieur Boſſe, laquelle m'a extrémement ſatisfait, & encore plus en ce que les Eſchelles Perſpectives fuyantes, & les de front de coupe en coupe, montrent l'endroit qu'elles doivent garder entre elles à proportion de la de front fondamentale ou baze du Tableau, nommée d'ordinaire aſſez mal à propos par pluſieurs, la ligne de Terre.

LE PEINTRE.

En verité voilà qui eſt tres-bien, & j'ay peine à croire que vous en ſoyez venu juſques à ce degré du bien, par la ſeule lecture des Traitez que vous dittes.

LE DISCIPLE.

Monſieur, je ne vous puis rien déguiſer; c'eſt pourquoy je declare icy devant Monſieur, & devant vous, que de mon propre mouvement j'ay eſté pluſieurs fois voir Monſieur Boſſe, lequel m'a extraordinairement éclairé ſur les choſes

que je vous ay cy-devant recitées, & ſur cette raiſon qu'il nomme celle du fort & du foible toucher ou colorer, m'ayant auſſi expliqué pluſieurs choſes du Coloris & du maniement du Pinceau, que je vous puis dire ſi vous le deſirez.

LE PEINTRE.

Tres-volontiers, car pour moy de quelle part que la verité me vienne, je la recevray toûjours de grand cœur.

LE DISCIPLE.

Pour éviter la prolixcité d'un diſcours, voicy un petit-morceau que j'ay peint ſur ces preceptes.

LE PEINTRE.

Voilà qui eſt beau & bien conduit, mais à quoy ſert à coſté cette Boule blanche qui toutefois me plaiſt fort par ſon expreſſion de rondeur, quoy qu'à mes yeux elle ne me ſemble pas tout à fait ronde.

LE DISCIPLE.

Monſieur, voicy ſon explication, qui m'a ſervy de conduite pour exprimer ce que vous voyez peint ſur cette Toile.

Premierement vous remarquerez, que le trait ou contour de cette Boule, a eſté fait par Regle Perſpective, laquelle ainſi que vous avez dit, n'eſt pas un rond fait au Compas, comme ſi elle eſtoit ſuppoſée placée, de ſorte que l'œil du regardant ou point de veuë fuſt preciſément conçeu paſſer dans ſon Centre, qui en ce cas ſeroit repreſentée dans un Cercle fait au Compas, mais non pas tracé de l'Intervale de ſon demy diametre, puiſqu'il eſt démonſtré, que l'œil ne peut pas toûjours embraſſer la moitié d'un Cercle ny d'une Colonne ou Cilindre, ny par conſequent d'une Boule, & le meſme d'autres ſolides un peu gros, compoſez ou terminez de ſuperficies courbes.

Pour donc, Monſieur, en revenir à ce maniement de Peinceau & de Couleurs, afin de bien exprimer cette rondeur de Boule, Monſieur Boſſe me fit entendre que pour repreſenter de Peinture une ſuppperficie ou ſurface platte, on couche d'ordinaire ſa Couleur en menant le Peinceau de plat paralellement aux coſtez d'icelle, du droit tirant vers le gauche, ou de haut vers le bas, & le plus uniement & également noury de Couleur que l'on peut; mais qu'il n'en eſtoit pas ainſi d'une Boule ou autre objet, qui tient du courbe; car ſuppoſant comme j'ay dit, que la ligne Horizontale ou du Plan de

l'œil, paſſe environ en la moitié de cette Boule, de ſorte qu'il y en ait autant ou approchant au deſſus d'icelle ligne, qu'en deſſous; il faut premierement appliquer en ſa place la couleur claire, puis celle des demies teintes, teintes, & ombres; en maniant le Peinceau ou Broiſſe, du ſens Perſpectif que vont les Cercles Perſpectifs que l'on peut concevoir tracez ſur ladite Boule, premierement paralellement à l'horizon puis d'autres verticaux auſſi Perſpectifs, qui luy ſoient perpendiculaires en coupes & encore d'autres inclinez comme ceux d'une Sphere; autrement on auroit trop de peine pour luy faire faire bien ſon effet de rondeur, & pour vous témoigner, Monſieur, comme lors que vous regardez cette Boule y jettant le rayon de voſtre œil deſſus, elle vous ſemble eſtre un peu de forme Ovale ou Eliptique, faite en ſorte de regarder fixement en cét endroit qui eſt ſon veritable point de veuë, & vous verrez qu'elle vous fera l'effet que vous doit faire une Boule naturelle ou de relief veuë de cét endroit.

LE PEINTRE.

Cela eſt tres-vray, & de plus nombre de penſées me viennent à preſent en foule aux yeux & à l'eſprit, ſur leſquelles je prie Monſieur & vous, me vouloir entendre patiemment & & ſur tout me faire la faveur de m'y répondre.

ARISTE.

Monſieur, faites & dites franchement ſans ſonger à moy, qui ay une ſatisfaction nompareille d'entendre déduire les choſes ſi agreablement & ſi bien, qu'encore que j'y ſois ignorant j'en conçois les raiſons tres-facilement, de plus, je ſuis encore tres-content & toutefois déplaiſant d'aprendre, que de nos fameux Peintres les accuſoient d'eſtre fauſſes chimeriques & extravagantes; en taxant temerairement de folie ceux qui en ont écrit le plus pertinemment.

LE PEINTRE.

Je prie noſtre Diſciple de me dire, ſi ce n'eſt pas bien faire, que de reformer dans des repreſentations Perſpectives d'Architecture & autres corps, ces ralongemens de Corniches, de Piedeſtaux les plus éloignez du point de veuë, puis ces Bazes de Colonnes, Chapiteaux, Vazes, Baluſtres, & par conſequent de ces Boules, qui tout preſentement me font juger en gros à meſure que j'en parle & que j'y ſonge, que tout ce que je veux dire ira à neant, & d'autant plus fera connoiſtre mon

ignorance

ignorance & celle de mes Confreres, qui ſont frapez à ce meſme coin.

Il me revient encore des choſes que vous m'avez dittes, touchant ces dégradations Perſpectives de quarrez & des deſſeins hiſtoriez, que vous m'avez montrez, qui font que dés à preſent, je ne deſire plus vous interoger ſur telle matiere comme Profeſſeur ou Maiſtre, mais comme Diſciple, qui n'eſt plus préoccupé de bonne opinion, mais qui a un eſprit entierement dévoüé a eſtre inſtruit plainement de ces choſes; car j'ay commencé de remarquer cy-devant, & de plus à preſent, que vous les entendez à fond.

LE DISCIPLE.

Monſieur, je n'uſeray point de Complimens ſupperflus avec vous, puiſque je vous voy diſpoſé à recevoir la verité, laquelle j'eſpere vous faire connoiſtre en partie & en peu de diſcours; enſuitte je vous convieray de voir avec patience les Traitez que vous nous avez dit avoir parcourus, où vous y remarquerez des choſes ſi preſſantes & ſi convainquantes que vous n'en douterez plus, & dont meſme aucun juſques à preſent ne nous en avoit donné de lumiere, ſoit par écrit ou de vive voix.

Donc pour facilement & à fond, banir de l'eſprit toutes ces erreurs & foibles imaginations, il faut ſçavoir comme je l'ay déja dit dans noſtre premiere Conferance.

Qu'ayant conçeu un objet de relief ou pluſieurs enſemble; ſcituez fixement chacun en ſa place, & meſme éclairez du Soleil ou autre Luminaire, de quel coſté & à telle élevation qu'il vous plaira, & auſſi que vous ſoyez placé en un endroit convenable pour les voir, qui eſt adire d'un éloignement ou diſtance raiſonnable & en telle élevation d'œil que vous puiſſiez voir facilement ces objets d'une ſeule œillade, ſans eſtre obligé de varier la Teſte d'un ou d'autre coſté; qu'il faut enſuitte ſuppoſer intervenir une Glace ou Verre, ou bien une Toile, entre voſtre œil & ces objets, & ce en tel endroit qu'il vous plaira, puis imaginez-vous aprés, qu'il parte des rayons de chaque parties de ces objets, leſquels aillent chacun en ligne droite tendre au point de voſtre œil, & percer ce Verre ou Toile.

Lors ces points ou endroits ſuppoſez percez par ces rayonnemens, ſeront les contours ou lineamens Perſpectifs de ces

objets naturels, leſquels ſont tels, que la Regle de Perſpective enſeigne à les trouver ſur les Papiers, fonds, Toilles & Murs, plats ou non, que Monſieur Boſſe nomme Tableaux, ſoit que l'on en aye les meſures Geometrales par Deſſein ou par Devis.

Mais comme pluſieurs qui ſe croyent bien ſçavoir la Perſpective, n'entendent pas à prendre de raiſonnables diſtances pour la bien pratiquer, & qu'ainſi ces Piedeſtaux, Bazes, Fuſts, & Chapiteaux des Colonnes, & auſſi leurs Corniches, leur font de mauvais effets à l'œil, & de plus qu'ils ſe ſont ſi peu exercez à examiner la viſion que leur fait un tel nombre de Colonnes & Figures, en les voyant d'une ſeule œillade; car au contraire ils ſe ſont toûjours comme a eſté dit, accoûtumez à les regarder chacune à part, qui eſt ce qui les a portez à l'erreur d'y établir à chacune un point de veuë, & ainſi en veulent-ils uſer en tous les Tableaux qu'ils font.

Et pour preuve de mon dire, regardez nombre de pourtraits hiſtoriez, comme ceux où eſt repreſenté toute une famille, & vous y trouverez autant de points de veuës que de pourtraits, & de plus, s'il y a de l'Architecture & du Païſage, châque morceau aura encore ſon point de veuë à part, & ainſi aprés cela, ceux qui auront commis ces fautes diront encore aſſez naïvement, qu'elles ne les choquent point; ce qui eſt tres-facile de leur accorder, car comment les choqueroient-ils, puiſque c'eſt eux qui les ont commiſes, & qui ſe ſont accoûtumez à regarder ainſi leurs objets chacun à part.

Mais il n'en eſt pas ainſi de ceux qui entendent les Regles pour mieux faire, car elles leurs bleſſent les yeux auſſi-toſt qu'ils les ont enviſagez.

Or comme tout ce qui concerne l'inſtruction generale ou univerſelle des regles pour éviter toutes ces erreurs, ſont amplement expliquées par Monſieur Boſſe, il ſeroit ſupperflus de vous en dire davantage, & bien plus, puis qu'à la ſeule veuë des figures qui ſont en grand nombre dans ces Traitez, elles y ſont facilement connuës & entenduës.

LE PEINTRE.

En verité me voicy en un Eſtat, où ſans contredit il y a huit ou dix jours que je ne croyois pas me trouver à preſent; mais je voy en cecy qu'il n'y a que du courage & de la reſolution

à prendre, pour ſortir de tous ces embarras, voyant tres-bien qu'avec l'acquis que j'ay, il n'y a qu'à me ramaſſer en moy-meſme, afin de prendre un bon ordre, pour pouvoir d'oréna-vant éviter ces deffauts; & pour plûtoſt le faire, je prie, Monſieur, de permettre, que nous nous voyions de fois à autre, & ainſi que je me conduiſe ſelon voſtre avis, & de ma part s'il y a quelque choſe à vous dire qui vous ſoit utile, je le feray de cœur & d'affection.

ARISTE.

Monſieur, je vous remercie pour ce Diſciple, vous priant me permettre d'entrer un peu avec vous dans le Reſultat de tous ces raiſonnemens, dont j'en ay compris comme je croy une bonne partie, qui me remet en memoire nombres d'Ecrits malins qui ſe ſont faits & imprimez, pour décrier des Traitez que le Sieur Boſſe avoit mis en Lumiere ſur les enſeignemens qu'il en avoit eus de feu Monſieur Deſargues, que j'ay oüy eſtimer un tres-grand Geometre, & tres-entendu en l'Art de bien baſtir & de plus tres-univerſel aux Theories & Regles de pratiques des beaux Arts.

Et à vous dire le vray, je trouve merveilleux, qu'un homme comme luy, qui à peine ſçavoit deſſiner autre choſe qu'un Plan & quelques Elevations de Baſtimens, euſt trouvé des pratiques ſi univerſelles, & ſi bien réglées & établies, que par elles on en voye les mépriſes & erreurs, que tant de grands Artiſtes ont commiſes & commettent encore tous les jours en leurs ouvrages.

Et ce qui en eſt de plus conſiderable, le moyen precis, facile & prompt d'y remedier.

J'ay encore remarqué une choſe qui me touche, & que j'eſtime beaucoup, c'eſt que ledit Sieur Boſſe a toûjours offert & s'offre encore franchement, de paroiſtre en public devant d'honneſtes gens entendus, & meſme en preſence de ces pretendus Auteurs & Antagoniſtes, pour ſouſtenir ce qu'il a mis au jour touchant ces regles, & auſſi taſcher de leur faire voir leurs erreurs.

LE PEINTRE.

Il eſt vray, Monſieur, que je ne puis encore ſortir de cét étonnement, & de ma longue beveuë à reconnoiſtre que tout ce que l'on a écrit contre a eſté malin & faux, mais lorſque j'y fais reflection, c'eſt que ne connoiſſant point leſdits Sieurs

Desargues & Bosse, & que ma plus ordinaire compagnie estoit ceux qui parloient mal d'eux & de leurs Ecrits, qui dans les rencontres en faisoient mille recits si ridicules, que je les croyois tout autres, & principalement de cét ordre universel qu'ils ont étably sur les pratiques de nostre Art, lequel ils déguisoient si fort en s'en raillant, que j'en croyois du moins la plus grande partie, & d'autant plus que j'estois aussi préoccupé de nos pratiques qu'eux.

LE DISCIPLE.

Lors que vous aurez connu ledit Bosse, car je croy que vous n'ignorez pas que Monsieur Desargues ne soit mort depuis quelques années, vous connoistrez que les Pourtraits que l'on vous en a tracez ne leur ressemblent nullement, mais bien à ceux qui les ont faits, sans conter les Coppies qui en ont esté faites par des Esprits bas, lâches & interressez, & mesme la pluspart tres-ignorans.

LE PEINTRE.

Je vous prie me faire la grace que nous l'allions voir ensemble, sans dire qui je suis, car je sçay qu'il ne me connoist pas.

LE DISCIPLE.

Ce sera quand il vous plaira me donner vostre jour & heure, car pour moy qui ne fais encore qu'estudier, tous les jours me sont égaux.

ARISTE.

Monsieur, donnez luy seulement vostre jour, & nous vous irons prendre dans mon Carrosse, estant bien aise de le revoir avec vous, & pour par avance confirmer ce que l'on en vient de dire, vous connoistrez un homme qui a le cœur sur les lévres.

LE PEINTRE.

L'on m'a dit qu'il s'estoit agité depuis peu dans l'Academie quelque question au sujet de la representation Perspective des Bazes, Fusts & Chapiteaux des Ordres de Colonnes, & aussi de ces Boules.

ARISTE.

Cela est vray, mais pour en sçavoir le fin & le vray, il l'en faut entretenir quand nous l'irons visiter, & afin que ce ne soit point à faux, je sçauray la commodité, car je seray bien aise que nous y fassions la closture de nostre Conference.

LE PEINTRE.

Monſieur j'attendray donc voſtre ordre, en vous remerciant & ſaluant, ſans oublier cét illuſtre Diſciple devenu mon Maiſtre.

LE DISCIPLE.

Je vous remertie de voſtre obligeante raillerie, ſouhaitant de tout mon cœur qu'elle fuſt vraye, & le tout ſans vous faire tort, car je ſuis aſſuré, que je ſeray ſans comparaiſon bien plus de temps à acquerir ce que vous poſſedez par une longue pratique, que vous d'entendre à fonds ce que vous avez témoigné ignorer.

Fin de la troiſiéme Conference.

Intervale d'entre cette Conference & le jour de la viſite chez le Sieur Boſſe.

ARISTE.

MOnſieur, nous vous venons querir pour aller où vous ſçavez, l'on nous y attendra juſques à trois heures, or comme je voy que nous avons une heure de temps, car il n'eſt que deux heures; faite moy la grace de me recréer les yeux & l'eſprit, par quelques Tableaux de voſtre main.

LE PEINTRE.

Monſieur, je ſerois bien ravy qu'ils puſſent avoir ce don, mais je crains qu'en ce faiſant, il n'en arrive tout le contraire, & en cherchant d'où me peut venir cette crainte, veu que par cy-devant en me donnant l'honneur de vous en faire voir je ne les avois pas, je me trouve un peu interdit.

ARISTE.

Tout preſentement je vous promets d'y remedier, en vous aſſurant que l'on ne vous demandera point quelle diſtance avez-vous priſe, ny à combien les objets qui les compoſent ſont éloignez les uns des autres, ny enfin la meſure de leurs élevations, ny non plus la preciſe place de leurs jours, ombres, & ombrages, & encore moins la raiſon du fort & du

foible toucher des corps veus de front, fuyans & tournans, à proportion de chacun d'eux, ſuivant leurs diverſes ſcituations.

LE PEINTRE.

Monſieur, voſtre declaration me met en quelque ſorte d'aſſurance, mais elle ne banit pas encore toute ma crainte; car je ſuis certain que vous ne pouvez deffendre à vos yeux ny à ceux de mon Maiſtre Diſciple, de s'empeſcher d'y voir & connoiſtre les fautes qui y ſont, puiſque le peu de lumiere que j'ay à preſent, m'en fait bien remarquer; mais neantmoins, je ſens en moy une aſſurance qui banit cette crainte, par l'eſperance de faire mieux eſtant plainement inſtruit.

Voicy un petit Tableau lequel j'ay pris ſoin de finir, ne pouvant toutefois m'empeſcher de dire, que ſi à preſent il eſtoit à faire, il ſeroit autrement; car je connois que c'eſt bien un deffaut à un Peintre de ne pouvoir déduire les eſſentielles circonſtances de ſon ouvrage, tant en ſon trait ou contour qu'en ces jours, ombres, & ombrages; & du toucher de fort & foible, comme on le peut faire ayant eſté fait par les Regles.

En voicy encore un, où je croyois faire merveille, lorſque je le fis, y ayant mis ce petit morceau d'Architecture, & m'y eſtant ſervy de quelque regle de Perſpective qu'à preſent je connois mal entenduë, car pour la diſtance je ne l'avois point compriſe, m'eſtant contenté d'y tracer une Ligne Horizontale, & y placer un point de veuë, puis un grand quarré, le diviſant en nombre de petits, qui me faiſoient une forme de dégradation perſpective pour faire mon Architecture, mais pour ce qui eſt des Figures d'Hommes & de Femmes, & autres Animaux; je les y ay placez & deſſinez à veuë-d'œil à l'ordinaire, tout ce que j'ay fait pour leurs hauteurs, c'eſt d'en avoir tracé une du point pris ſur l'extrémité de la ligne de Terre, que vous nommez bas du Tableau, de la hauteur que je voulois que fuſt ma premiere, je tiray encore de ce point une autre ligne à celuy de veuë, ce qui me formoit un triangle dans lequel je prenois à plomb les hauteurs de mes figures, pour leſquelles il faut avoüer, qu'en les deſſinant aprés le naturel à part l'une de l'autre, j'y ay mis auſſi ſans contredit à chacune un point de veuë.

LE DISCIPLE.

Monſieur, je vous prie de ne plus rien dire ſur ſe ſujet, me laiſſant, s'il vous plaiſt, conſiderer la beauté de ces figures à part, & cette maniere de peindre & colorer qui me ravit, & qui me donne une joye approchante de celle qui vous viendra lors que vous aurez bien compris l'ordre qu'il faut tenir pour le reſte, qui a le bien prendre n'eſt qu'un joüet, quand on l'entend bien, & à fonds.

LE PEINTRE.

Voicy un Tableau de quelques demis corps en forme de Pourtraits de la grandeur naturelle, duquel je diray qu'il y a quatre points de veuës, un pour châque Teſte, puis un pour ce morceau d'Architecture, & un autre pour le Païſage, qui ſont à preſent des fautes qu'à peine puis-je ſouffrir.

LE DISCIPLE.

Pour moy, Monſieur, je les ſouffre patiemment, puiſque je ne m'attache à preſent qu'à la compoſition de deux demis corps, & de plus à leur merveilleux Coloris, duquel je vous prie me vouloir dire de quelle couleur entr'autres, vous vous eſtes ſervy, pour ces fortes ombres des Teſtes & Cheveux, & pour celle de l'Architecture.

LE PEINTRE.

C'eſt une eſpece de Bitume que l'on nomme Spalt ou Spaltum, duquel pluſieurs qui travaillent de Graveure à l'Eau forte ſe ſervent pour la compoſition de leur Vernis mol; mais il y a maniere de l'apreſter pour peindre, laquelle je vous diray, c'eſt à mon gré une merveilleuſe couleur, & qui ſert en pluſieurs endroits.

ARISTE.

L'on ne s'ennuyroit jamais icy, mais comme vous ſçavez que noſtre heure eſt à peu prés paſſée, nous partirons quand il vous plaira, & comme je voy noſtre Diſciple attaché avec amour à la contemplation de vos Oeuvres, je vous ſupplie luy faire la grace de le ſouffrir quelquefois vous viſiter, afin de ſe fortifier.

LE PEINTRE.

Monſieur, il me fera plaiſir, car je ſens bien que s'il a beſoin de moy, j'en auray auſſi de luy, outre le bien qu'il vous a plû me faire & luy auſſi; nous partirons donc, Monſieur, quand vous voudrez.

Arrivée chez le Sieur Boſſe.

ARISTE.

IE ſuis tres-affectionné à Monſieur Boſſe, & auſſi ceux qui me ſuivent, dont l'un eſt du nombre des Excellents Peintres de noſtre temps, lequel a deſiré avoir ſa connoiſſance, & pour lequel j'ay mandé, que nous pourrions bien avoir quelque entretien avec luy, pour achever de ſauver une ame qui eſt tres-belle, & qui a toutes les diſpoſitions à cela.

BOSSE.

Comment, Monſieur, me confier des ames pour les convertir ?

ARISTE.

Tout beau, je fais cette diſtinction, que c'eſt par les illuminations des veritez Geometrales & Perſpectives.

Pour ce jeune Ecolier, je croy que vous l'avez veu quelquefois, lors qu'il eſt venu vous importuner.

Mais dittes-moy, je vous prie, Monſieur Boſſe de quoy vous ſert en voſtre Cabinet d'y avoir tous ces petits modelles ou objets de Bois & de Carton, puis cette Glace dans ſa bordure, & meſme cette petite machine.

BOSSE.

C'eſt pour plus promptement & facilement faire concevoir à ces eſprits que l'on veuſt éclairer de ces veritez Geometrales & Perſpectives, le moyen de prendre les meſures de ces ſolides & modelles, puis leur poſition à l'égard de l'œil, & de la Section ou Tableau, qui eſt cette Glace, lors qu'elle intervient entre ces ſolides & l'œil qui les conſidere d'un ſeul endroit.

LE PEINTRE.

Cela eſt tres-judicieuſement inventé & facile à concevoir.

BOSSE.

Vous le verrez bien mieux, quand ſur cette Table diviſée par des quarrez en forme d'Echiquier, j'auray mis deſſus à diſcretion ou de ſujettion ces modelles ou objets, & en ſuitte entre l'œil de celuy qui les regarde & eux, mis auſſi cette Glace

Glace avec ſon quadre ſur laquelle on peut une fois ſuppoſer qu'ils ſoient peints deſſus, ou bien que de ces ſolides ou modelles, il en part des rayons qui allant chacun en ligne droite rencontrer l'œil du regardant, en paſſant dans cette Glace ſans perdre leur ligne droite & forme piramidale; ils y traceront deſſus la repreſentation perſpective de leurs traits ou contours, & la place de leurs jours, ombres & ombrages, car vous jugez bien, Monſieur, qu'en ce qui concerne la force & la foibleſſe de leurs couleurs, pour l'expreſſion du relief, que ſi celle de ces ſolides couloit auſſi du long de ces rayons, & qu'elle s'arreſtaſt ſur cette Glace, qu'elle n'y feroit point à l'œil l'effet de relief, puis qu'elle ſeroit de la force & couleur que la naturelle; c'eſt pourquoy, Meſſieurs, il faut entendre que l'eſpeſſeur de l'air qui eſt plus ou moins grande de l'objet à l'œil, fait que la ſenſation de ſa couleur luy apparoiſt plus ou moins forte ou foible, ce qui pourtant ne ſe doit encore regler par la viſion qu'en reçoit l'œil, mais ſur ce que les couleurs ſont plus ou moins éloignées de la Baze du Tableau ou Glace, ayant conçeu le tout reglé par des coupes paralelles au plan ou ſupperficie du Tableau.

Car de dire qu'il faut que la couleur des objets ſoit repreſentée plus foible au Tableau ſelon qu'ils ſont plus éloignez de l'œil, cela n'eſt pas bien parler, à moins d'eſtre de ſentiment à approuver la rêverie du F. D. B. I. étallée en ſa perſpective pratique, où il enſeigne que l'on doit diminuer en perſpective les objets à meſure qu'ils ſont plus ou moins élevez du plan d'aſſiette qui eſt cette Table, quoy que ſuppoſez eſtre en un meſme plan ou du long d'une meſme ligne à plomb ſur ledit plan & parallele aux coſtez du Tableau; de ſorte qu'une Muraille veuë de front, & une Tour élevée dont le point de veuë ou ligne du plan de l'œil fuſt placée en leur milieu, que ladite Tour ſeroit beaucoup plus étroite par le bas & par le haut qu'à l'endroit de cette ligne, & auſſi la Muraille diminuée par ces deux bouts & plus foible en couleur; ce qui feroit à l'œil une ridicule perſpective pratique; car en la regardant de ſa diſtance déterminée, il s'y feroit encore une double diminution; mais comme ces choſes ſont à preſent tres-amplement expliquées en mes Traitez, chacun s'en peut inſtruire de ſoy meſme, & par ainſi s'étonner que des perſonnes ſi peu entenduës en ces matieres, ayent eu la

ſoin, cette vertu la luy fera voir toute belle, toute nuë, & toute découverte, malgré l'ignorance & l'envie.

LE PEINTRE.

Je reconnois bien que vous voulez vous accommoder à nôtre foible, qui ſans contredit ne vient, qu'en ce qu'ayant tant pratiqué & contracté par longue habitude cette maniere à veuë d'œil, nous deſirerions bien que les regles s'accommodaſſent à nous, & non pas nous à elles.

BOSSE.

Je n'ay jamais trouvé choſe plus nuiſible pour facilement & promptement acquerir la pratique d'un Art, & ſur tout comme le voſtre, que d'avoir d'abord la croyance qu'elle eſt extraordinairement difficile, & meſme je remarque tous les jours, que donnant à un Diſciple un deſſein à copier où il y a pluſieurs figures, qu'il le croit bien plus difficile qu'un où il n'y en aura qu'une ou deux, confondant le plus de temps pour le faire, avec la difficulté de le faire.

Et de meſme quand la pluſpart des Peintres entendent prononcer ces mots de Geometrie pratique, & les moyens de prendre les Plans Geometraux des objets & leurs élevations, tant des acceſſibles que inacceſſibles, ils ſe figurent dans l'eſprit que ce ſont de hauts myſteres, ſans ſonger que pluſieurs Charpentiers, Maſçons, & Menuiſiers en ſçavent la plus grande partie.

Et en verité, Monſieur, un Peintre dont l'Art eſt ſi excellent, & lequel meſme eſt fondé en démonſtration, & de plus qui ſçait que d'un tres grand nombre des objets qui ſont en la nature, qu'ils ont eſté faits par meſures ſur des deſſeins qui avoient auſſi eſté faits par meſure, & de plus qu'il y a les meſmes moyens pour meſurer ceux dont les meſures nous ſont inconnuës, peut-il avec raiſon douter de les pouvoir entendre.

Mais pour concluſion, ceux qui ſont d'humeur à croire que ces choſes leurs doivent venir dans l'eſprit par un ſimple ſouhait, & d'autres ne les pouvoir comprendre, ſe trompent, mais à tout cela ce vieux Proverbe, *nul bien ſans peine.*

LE PEINTRE.

Meſſieurs, me voilà tout à fait converty, car je ſuis entierement éclairé, il ne me reſte plus qu'un achevement, qui doit venir de la pratique, laquelle j'attends de Monſieur Boſſe à qui j'en auray grande obligation, & ſur tout, avec ſa

permiſſion, à vous, Monſieur, & à noſtre Illuſtre Diſciple, qui m'avez procuré ce bien.

ARISTE.

Je ſuis ravy de cette converſion, où de verité vous pouvez croire que j'en ſuis le premier mobile; car vous ſçaurez que voſtre Diſciple l'a auſſi eſté de Mr. Boſſe environ le temps de vingt & quatre heures, en vingt & quatre jours, de ſorte que nous vous avons vendu à luy & livré; jugez donc qu'elle peine nous devons ſouffrir pour l'expiation de noſtre crime.

LE PEINTRE.

Monſieur, vous me revellez à preſent une choſe qui me rend confus, de la bonté que vous avez euë pour moy, & de laquelle je me croiray toute ma vie voſtre obligé; & auſſi de vous rendre témoignage par les ouvrages que vous deſirez que je faſſe pour vous, que j'auray profité de ces enſeignemens auſquels vous aurez part; je remercie auſſi, Monſieur, avec voſtre permiſſion noſtre adroit Diſciple, d'avoir ſi bien joüé ſon perſonnage en cette charitable tromperie.

LE DISCIPLE.

Pardonnez-moy, Monſieur, car ſi je vous ay trompé ç'a eſté par l'ordre de Monſieur, vous aſſurant que je n'aurois pas pris la liberté de vous preſſer de ſi prés que j'ay fait, & dont à preſent je vous demande excuſe.

J'oubliois de vous dire, que j'ay fait recit à Monſieur Boſſe de voſtre raiſonnement touchant le bon Gouſt de deſſiner ſuivant l'air & les proportions des belles Figures & Bas-reliefs Antiques, & autres circonſtances ſur cela; ſans que vous euſſiez encore veu ces Traitez, & ſur tous celuy des ſentimens ſur les Tableaux Originaux & Coppies, où ſans contredit vous y verrez de ces déductions ſi conformes aux voſtres, qu'il ne ſe peut pas plus.

LE PEINTRE.

Je prie Monſieur Boſſe de me dire par où je dois commencer, & auſſi de ne me point épargner, crainte qu'une particularité laiſſée en arriere ne cauſe du deſordre à d'autres.

BOSSE.

C'eſt fort bien dit, Monſieur, & pour obvier à cela, nous commencerons comme Euclide par le point la ligne & la ſuperficie, pour aprés en venir au ſolide, & ſi par le chemin nous trouvions des choſes dont vous ayez connoiſſance, ce

traire dans ſon Epiſtre Liminaire adreſſée à Monſieur le Pouſſin, que je n'aurois pas mis dans mon Traité des Leçons, les remarques des erreurs & mépriſes qui y ſont, ny auſſi la Lettre que Monſieur le Pouſſin m'en a écrite de Rome, où il dit que tout ce qu'il y a de bon dedans ledit L. de Vinci ſe peut écrire ſur une feüille de Papier en groſſe Lettre, &c.

Pour concluſion, Meſſieurs, je croy que de tous Traitez il faut rejetter le mauvais & prendre le bon, & ſur tout le profitable.

ARISTE.

Monſieur Boſſe dit vray, & moy auſſi, de vous avertir que c'eſt trop abuſer de ſa courtoiſie & de ſon temps.

Diſons luy donc à Dieu, en le remerciant, juſques à d'autres interruptions, car je prevoy bien que ce ne ſera pas icy la derniere.

BOSSE.

Monſieur, excuſez-moy, s'il vous plaiſt, puiſque c'eſt une grace & faveur que vous me faites, & de laquelle je tâcheray de m'aquiter ſi je puis, en me donnant l'honneur de vous en aller remercier & vous rendre mes devoirs, comme auſſi à Monſieur, qui m'a fort obligé, lequel à preſent je ſçay eſtre un tres-Excellent Peintre, que je ne connoiſſois encore que de reputation & par ſes œuvres.

ARISTE.

Monſieur Boſſe, je ſçay auſſi que Monſieur eſt trop retenu pour demeurer d'accord de ce que vous dittes de luy; mais moy je vous diray hardiment qu'il eſt vray, & qu'alors que vous le verrez & quelques morceaux qu'il a faits depuis peu, vous ne le croirez plus, par ce que je vous en auray dit, mais parce que vous le verrez.

De plus j'aſſureray pour luy qu'il n'a rien de l'humeur de ceux qui vous en veulent, pour les avoir éclairez.

A Dieu, Monſieur, aymez-moy toûjours, & me tenez pour voſtre intime amy.

BOSSE.

Monſieur, je ſuis voſtre tres-humble, & tres-obligé ſerviteur, & à vous auſſi Meſſieurs.

FIN.

L. S. D.

RAISONNEMENT ABREGE' ſur les TABLEAVX, BAS-RELIEFS, *& autres Ornemens, que l'on peut placer & faire, ſur les diverſes ſuperficies des Baſtimens.*

ENCORE que les ſuperficies des Baſtimens deſtinées à y placer & faire des Tableaux, des Bas-reliefs, & ſemblables Ornemens, déterminent ou indiquent d'elles-meſme en quelque façon, de quelle nature ils doivent eſtre, l'on ne laiſſe pas de la corrompre ſouvent en une infinité de rencontres; & meſme la pluſpart de ceux qui en uſent ainſi, tâchent par leurs pretendus raiſonnemens d'authoriſer cette corruption.

Pour le faire connoiſtre, il faut remarquer qu'il y a deux deux ſortes de ces ſuperficies, ſçavoir, de *plattes* & de *courbes*.

Des plattes, les unes ſont *verticales* ou à plomb, ſur l'horiſon ou niveau, & les autres *horizontales* ou de niveau.

Il y en a auſſi *d'inclinées* & de *rampantes*; comme, les deſſus ou deſſous des Eſcaliers ou Degrez, & quelques compoſitions de Planchers.

Des courbes il y en a en voutes à plein Ceintre, puis de ſurhauſſées & de ſurbaiſſées, & meſme d'une courbure irreguliere, qui peut ne tenir ny du Cercle ny de l'Ovale ou Ellipſe.

La Corde ſuppoſée ou Tirant de l'Arc de ces courbes, & meſme leur Plan, eſt le plus ſouvent parallelle à l'horiſon; il y en a auſſi de rampantes aux degrez voutez.

Mais avant qu'entrer en cette matiere, il faut préſuppoſer, qu'un Architecte doit ſçavoir bien diſtribuer ſur toutes ces ſuperficies, les eſpaces des Tableaux & Bas-reliefs que l'on y

veut faire, & leur donner d'agreables formes, puis des jours avantageux, & des distances raisonnables; pour les pouvoir facilement voir s'il se peut, d'une seule œillade, & ainsi donner lieu aux Peintres & aux Sculpteurs, d'y bien faire leur Travail.

Il faut donc remarquer, que les superficies que j'entends élevées verticalement ou à plomb sur l'horison ou niveau, sont, les quatre murs ou costez qui terminent en dedans œuvre, les Cours, Vestibules, Salons, Salles, Galleries, Antichambres, Chambres, Cabinets & Iardins; lesquelles à mon sens, requierent ou demandent naturellement, que l'on y fasse & place des Tableaux, dont les objets soient tels que nous les voyons le plus ordinairement; qui est, suivant leurs naturelles scituations sur la superficie de la terre & sur les eaux, puis de nostre élevation d'œil plus ou moins haute, & ce, par un Plan d'assiette & d'œil, parallele à l'horison ou niveau; & mesme pour dire autrement, comme on les peut voir au travers de l'ouverture des Portes & Fenestres, dont les deux costez, & le haut & le bas, les bornent ou terminent, ainsi que le contenu des Tableaux, est terminé par leurs bordures; ce qui toutefois ne doit pas toûjours obliger; comme il est dit au Traité attribué à L. de Vincj dans son XIV. Chapitre, de faire de ces Tableaux élevez haut, sur ces superficies Verticales, qui representent comme le naturel effectif; car on sçait fort bien, que tant plus une Fenestre est élevée au dessus de nostre œil, moins en voyons nous les objets naturels qui sont au dehors; mais bien, d'y en faire de verticaux à l'ordinaire, ou mesme le point de veuë peut estre sur chacun, comme si en ayant nombre, on les y plaçoit dessus pour servir de décoration, sans pretendre qu'ils dussent faire à l'œil l'effet du naturel, ainsi que celuy veu par une Fenestre placée à l'ordinaire à hauteur d'appuy; ce qui n'exclut pas non plus, d'en faire ausdites places d'une telle hauteur, & qui soient dégradez suivant celle qui se trouve de nostre station à l'œil, qui est communément de quatre à cinq pieds de haut.

Les autres superficies en plat fonds, qui sont placées horizontalement ou parellellement aux Planchers sur lesquels on chemine, requierent sans contredit, des Tableaux & objets, que l'on doit regarder de bas en haut, qui est adire perpen-

dieulairement à l'horizon, mais de la ſeule élevation naturelle qui ſe trouve de noſtre ſtation ou de nos pieds à l'œil, laquelle en cette rencontre eſt toûjours égale, n'eſtant pas comme aux Tableaux des ſuperficies verticales, où l'on peut s'élever plus ou moins haut, ou du moins ſuppoſer de l'eſtre.

Pour les ſuperficies plattes inclinées au delà de l'œil du regardant, il y en a peu qui obligent d'y faire des Tableaux, & ceux qui en font aux plats fonds rampans des Degrez (leſquels on peut mettre du rang des inclinez,) & ſur les deſſous de leurs repos ou Paſſiers qui ſont horizontaux, n'en uſent pas bien ce me ſemble, quand ils les compoſent de Figures, Païſages, & telles autres choſes, qui paroiſſent les percer; puis que l'on ſçait, que leur deſſus eſt un paſſage; mais pour le plat-fonds élevé de ceux qui ſont à jour ou à lanterne, on le peut feindre percé, comme j'ay dit, pour les plats-Fonds horizontaux, puis qu'ils ſont de cette eſpece ou nature.

Les ſuperficies dont les courbures ſont des Galleries, Salons voutez, Salles & Chambres à deux étages, & auſſi les coupes ou dedans des Domes, &c. requierent les meſmes natures ou ſortes d'objets que les plats-Fonds horizontaux, qui ſont ceux que l'on voit de bas en haut, & de haut en bas, en ſorte que le principal rayon de l'œil, ſoit perpendiculaire au plan de ces voutes & coupes, leſquelles ſont auſſi paralleles à l'horizon.

Pour cette meſme queſtion, il eſt bon de ſçavoir, ſi on a eu raiſon de faire & placer ſur des plats-Fonds horizontaux, & ſur des voutes de quelques départemens du Palais Mazarin, & de pluſieurs Baſtimens de Marque, tant en cette Ville qu'ailleurs, des Tableaux compoſez de Païſages & d'Architectures, de Figures humaines, d'Animaux, de Mers, de Rivieres, & de naufrages de Vaiſſeaux & ſemblables compoſitions; puis qu'ils ne doivent avoir eſté faits, que pour eſtre placez verticalement ou à plomb ſur l'horiſon; & ſur cela je diray, que pour combler la meſure de ces mépriſes, il n'y avoit qu'à ajoûter à ces plats-Fonds des Figures dans des Niches & des buſtes couchez ainſi ſur le coſté, ou bien ſur leur de front ou majeſté parallellement à l'horiſon, puiſque ce ne ſeroit que la meſme erreur, laquelle toutefois on n'a encore oſé commettre ſeule, mais bien par la repreſenta-

tion des Baſtimens entiers, ce qui à mon avis n'eſt pas une moindre erreur.

Pour moy j'avouë qu'en voyant ces Tableaux ainſi placez, outre que cela eſt entierement contre l'ordre naturel, ils m'ont fait ſouvenir de ces Chambres de Peintres & curieux de Tableaux qui n'ayant pas aſſez de lieu pour faire voir promptement le grand nombre qu'ils en ont, les placent indiferemment par tout.

Sur ces circonſtances j'ay creu pouvoir avancer; que ſi la plus grande partie de ceux qui en veulent uſer de la ſorte diſoient franchement leurs ſentimens, qu'ils avoüeroient que cette erreur leur vient, de ce qu'ils en ignorent les preciſes regles ou pratiques; car ce qui le doit davantage confirmer, c'eſt qu'ils ont meſme de la peine à s'en ſervir pour les Tableaux verticaux à l'ordinaire, & de plus encore par l'impoſſibilité de faire facilement tenir en l'air des objets pour les bien imiter; & c'eſt ce qui fait que pour pretendre mieux ſoûtenir leurs maximes, ils alleguent, que ces figures repreſentées ainſi en l'air & veuës par deſſous, font des racourciſſemens trop deſagreables; comme ſi on n'avoit pas la liberté d'en diſpoſer & placer, de ſorte, que ces racourciſſemens ſoient encore moins precipitez que ceux des figures verticales & Tableaux ordinaires, ſuppoſez un peu élevez ou abaiſſez à l'égard de noſtre œil; & bien plus, car ils les peuvent incliner à leur volonté, puis qu'elles ſont ſouvent comme volantes en l'air couchées & aſſiſes ſur des nuées, & meſme ſur des degrez, balluſtres, & autres corps d'Architecture; car l'on y peut ainſi que j'ay dit diſpoſer & repreſenter un tres-grand nombre de ſujets & d'objets differens bien divertiſſans, nobles & riches, & auſſi de la verdure, comme des Orangers, Iaſmins, Grenadiers, & ſemblables Arbriſſeaux portant Fleurs & Fruits dans de riches Caiſſes & Vazes; puis des Fontaines, Caſcades & Jects d'eaux en ſuppoſant qu'il y ait des Terraces au deſſus des coſtez de ces plats-Fonds ou voutes.

Pluſieurs Peintres de cette Clace diſent d'ordinaire, que le grand Raphaël d'Vrbin a ſouvent fait de ces Tableaux d'hiſtoires repreſentez en forme de Tapiſſerie, qui eſt une choſe bien raiſonnée, ce qui ne fait pas qu'il n'en ſoit le meſme de repreſenter ſur un plat-Fond, & ſur une voute, un Tableau

& ces objets faits à l'ordinaire, qui y paroiſſent à l'œil eſtre verticaux ou à plomb ſur l'horizon, ainſi qu'un Crucifix fait aux Carmelites par Monſieur Champagne, dont la maniere de laquelle il s'eſt ſervy pour le faire luy doit avoir donné lieu d'en faire d'autres ſujets, l'ayant univerſellement entenduë.

L'on peut encore ſouffrir de faire ou placer ſur une ſuperficie platte un peu inclinée vers l'œil du regardant, des Tableaux compoſez d'objets à l'ordinaire, comme ſi avec leurs bordures ils y avoient eſté attachez contre pour les guarentir de la poudre.

Mais de voir ſur des plats-Fonds horizontaux & voutes, de ſemblables Tableaux remplis d'objets à l'ordinaire, qui ſemblent y avoir eſté cloüez au colez contre, je tiens que cette compoſition de Travail ne doit paſſer que pour celle d'un Peintre peu éclairé aux regles, & qu'il eſt honteux aux Peintres qui ſont eſtimez de les ignorer, & d'autant plus qu'elles ſont à preſent reduites à une tres-grande facilité & de prompte expedition.

Et ſur ce que je n'ignore pas qu'il n'y ait eu tant en Italie qu'ailleurs des Peintres tres-renommez qui ont fait & placé nombre de ces Tableaux verticaux ordinaires ſur des voutes & ſuperficies fort inclinées, comme ſi ils y avoient eſté ainſi cloüez & attachez, & de plus que leur travail n'en ſoit excellent, je ſoûtiens que cela ne doit pas prevaloir ſur ce que je dis, s'il eſt fondé en raiſon, car il eſt meſme naturel à un Peintre, lors qu'il ſçait ne pouvoir eſtre aſſez payé de ſon travail, de le reduire à la plus facile & prompte expedition qu'il peut; eſtant certain, que l'on employe bien plus de temps à faire de ces Tableaux horizontaux & inclinez, ſoit plats-Fonds ou courbez, & meſme ſur des Angles, ſaillans & rentrans, que de ces verticaux ordinaires; & ceux qui ne ſçavent pas les Regles, ont encore outre ce temps perdu, bien de la fatique à chercher, puis à mirer ou bornéïer en taſtonnant à veuë d'œil, à diverſes repriſes.

Je diray encore plus ſans crainte de mépriſe ny intention de choquer aucun, que ſi l'on examinoit à la rigueur pluſieurs Tableaux horizontaux de ces grands Maiſtres, qu'il s'y pourroit trouver bien des mépriſes contre les regles, puis qu'ainſi que j'ay dit, l'on y en remarque beaucoup dans leurs verti-

conſent volontiers de paſſer condamnation, ſi l'on n'y peut citter ou montrer aucun plat-Fonds & Voutes, où il y ait des Bas-reliefs, compoſez de Figures humaines, ou d'Enfans, d'Animaux terreſtres, Grifons, & d'Aigles poſez ſur leurs pieds, ny meſme des Pourtraits en forme de Medailles, Chandeliers ou Candalabres, & Tripieds pour les Sacrifices, des Maſſacres de Teſtes de Bœufs, & des rinceaux de feüillages, & une infinité de ſemblables choſes, ainſi placées & couchées ſur le coſté ou horizontalement; puis qu'au contraire on les y trouvera tous poſez verticalement ou à plomb ſur les Saillies, des Architraves, & par conſequent adoſſez contre les frizes des ordres de Colonnes, puis à plomb ou couchées ſur leurs Corniches & Frontons.

Car ce qui d'ordinaire eſt repreſenté aux plats-Fonds ou Larmiers de leurs Corniches ſont des compartimens de Roſes ou Rozons, des Fleurons, Gouttes ou Clochettes, & quelquefois des repreſentations de foudres & ſemblables ornemens convenables.

Ils ont meſme eſté ſi exacts, comme je l'ay citté dans mon Traité d'Architecture, de ne point placer les ornemens des Oves ou Oeufs, qu'à plomb ſur leurs pointes, quoy qu'en pluſieurs de nos grands Baſtimens nous y en voyons de placez ſur le coſté aux Frontons, & meſme en d'autres rencontres ſens deſſus deſſous, comme aux Oeils de Bœufs & Bordures Ovales & Roudes.

Pour les Roſes ou Rozattes miſes aux Larmiers de quelques Corniches, cela ne peut ny ne doit eſtre rejetté ny meſme aux modillons Corinthiens leurs feüilles de deſſous, puis que la nature nous en produit ſouvent ſur ou contre de vieux murs, tant verticaux que horizontaux & aux voutez.

Ces Anciens ont auſſi obſervé pour le ſoûtien des Baguettes, Chapelets ou Grains du deſſous des Facies ou plattes-Bandes des Architraves & autres endroits des Ordres; de leur y faire des Niches ou Creux un peu plus que le demy rond, pour leur ſervir de ſoûtien; ce qui confirme bien qu'ils n'ont pas eu meſme la penſée de placer ny faire placer ainſi des Bas-reliefs & des Tableaux verticaux, ſur des plats-Fonds horizontaux & dans des voutes; ſi c'euſt eſté leur mode ou uſage.

L'on doit meſme remarquer, qu'ayant à orner les Frizes

des

des ordres de Colonnes, par des feüillages, rinceaux & fleurs; qu'ils y ont placé leurs naiſſances à châque Angle d'icelles, par une touffe de grandes & groſſes feüilles, d'où ils ſortent, pour en croiſſant ſe couler ou conduire du long de ces Frizes, tant à droit qu'à gauche dudit Angle, & meſme la pluſpart y ont repreſenté des formes de tenons ou pitons, ſcellez contre, & paſſé dedans des Clavettes, comme on voit aux Eſpaliers, pour arreſter les Branches des Arbres; ſe ſervant meſme de la Saillie de l'Architrave pour leur ſoûtien, & ſur laquelle on peut ſuppoſer s'y eſtre amaſſé de la Terre qui a cauſé leur production, ainſi que cela ſe voit d'ordinaire aux avances & fruits des Baſtimens, & auſſi au deſſus des Corniches, Frontons & Chapiteaux ou par le temps il y a creu des Herbes & leurs Fleurs; le meſme en eſt-il pour les Figures, Grifons, Aigles, Chandeliers, & tels autres objets, dont on décore ces Frizes.

Je termineray donc cét échantillon de remarques par quelques-unes tirées du 7. Livre de Vitruve page 106. de la Traduction Françoiſe de Monſieur Martin, où il blâme fort les choſes que l'on repreſentoit en Peinture, & introduiſoit de ſon temps, qui eſtoit celuy de l'Empereur Auguſte (ſçavoir) *de mettre dans la [illegible]oration des Baſtimens; de ces manieres de Groteſques & Arabeſques, où on y voyoit des figures humaines des animaux & de l'Architecture ſoûtenuës par de ſimples lignes déliées; & auſſi de voir ſortir du dedans des Fleurons & Boüillons de ces rinceaux de Feüillages nux Frizes & autres parties de Baſtimens; des Enfans & des Animaux, & une infinité de telles choſes contre nature, qu'il dit nous avoir mené à un jugement tellement dépravé que nous ne faiſons plus de compte du propre des Arts, & au contraire que l'on ſe plaiſt & delecte à ces fauſſes broüilleries.*

Neantmoins aprés tout, nous avons des Peintres & des Deſſinateurs qui ſont ſi charmez des choſes ainſi faites contre nature, ſans autre cauſe qu'en ce qu'il y en a d'executées à Fontainebleau, & auſſi que Raphaël d'Vrbin a témoigné les approuver en ayant fait faire en divers lieux à Rome & en des Bordures de Tapiſſeries, qui eſt à mon ſens un foible fondement.

Je diray icy par avance en attendant plus, ſi Dieu le permet, que celuy qui ſçait bien choiſir les objets & leurs compoſi-

tions naturelles & raiſonnables, pour eſtre repreſentez ſur toutes ces differantes ſuperficies ou Tableaux, dont j'ay parlé, & qui en poſſede bien les regles pour cela, leur peut faire faire à l'œil de tres-ſurprenans effets ; & leſquels ſans contredit feroient bien déchoir une grande partie des décorations que l'on a faite, & qui ſe font encore à preſent, dans des lieux tres-conſiderables de cette Ville, & pour leſquels meſme on peut dire n'avoir rien épargné.

Or ſur ce ſujet, je diray encore icy briévement qu'il arrive quelquefois dans des Baſtimens où la contrainte a fait que les Planchers ſont fort bas, & que l'on y met inconſidérement des Tableaux dont les figures ou autres objets ſont grands comme nature ou approchant, & auſſi leur couleur, auſſi vives & fortes, font que ces plats-Fonds ou Planchers, ſemblent encore à l'œil, eſtre de beaucoup plus bas ; eſtant meſme bien empeſché de trouver l'endroit pour les y bien voir manque d'une diſtance proportionnée.

Or pour moy, je ſuis faſché de voir que de ſi bons Artiſtes du Peinceau, qui devroient entendre les vrais principes de leur Art, *puis qu'ils ſont fondez ſur une partie de l'optique*, qui eſt la Perſpective, d'ignorer univerſellement les diverſes Sections des Tableaux conceuës entre l'œ[illegible]u regardant & les objets qu'ils y veulent repréſenter, & de n'eſtre pas touchez du moyen de les y faire plus petits & plus foibles en couleur ; & par proportion tout le contenu auſdits plats-Fonds, pour par ce moyen & de convenables partagemens d'iceux, leur faire faire à l'œil un bien plus haut exaucement ſans comparaiſon : Or j'eſpere que ce petit avis ne ſera pas rejetté des bons & candides Artiſtes, & encore moins des curieux un peu éclairez.

Mais comme d'ordinaire on ſuit le cours commun, & que chacun veut expedier beſongne en employant des Ouvriers qui n'entendent pas le fin de ces choſes, ny le plus ſouvent ceux qui en donnent les Deſſeins, tout va comme il peut.

Pour les Peintres qui manquant de ſolides raiſons, pour ſe garentir du blâme de leurs erreurs, diſent que ceux qui les font travailler les obligent à cela ; c'eſt à mon ſens une excuſe bien éloignée du vray ſemblable ; puis qu'il eſt conſtant que ſi leurs travaux eſtoient faits ; de ſorte qu'ils leurs fiſſent à l'œil l'effet du naturel, ils n'y trouveroient rien à redire.

Et comme j'ay eu crainte que l'on ne continuaſt de commettre de ſemblables fautes aux grands Baſtimens qui ſe font à preſent, non ſeulement en ce qui concerne la Peinture & la Sculpture, mais auſſi pour l'Architecture, & ſur tout à l'entreſuitte naturelle des ornemens aux apuis ou Balluſtrades de leurs Degrez ou Eſcaliers, j'en ay amplement écrit dans mon Traité d'Architecture, & meſme pris la liberté de preſenter à Monſeigneur Colbert un écrit tel que celuy qui ſuit accompagné d'un autre plus ample.

MONSEIGNEVR,

Ayant fait l'honneur au Sieur Beſſe de le juger en quelque ſorte capable de faire des obſervations ſur le premier modelle du Louvre, il a creu eſtre de ſon devoir, d'avertir, qu'ayant remarqué depuis peu de jours des erreurs que l'on a commencé de commettre à quelques Degrez ou Eſcaliers du Baſtiment du Louvre vers les Tuilleries, qu'il craint que l'on n'y en faſſe d'autres en des lieux plus conſiderables.

Et afin que ceux qui ont commis ces erreurs en ſçachent s'il ſe peut les endroits, ils n'ont qu'à tenir pour aſſuré; qu'il faut que les ornemens d'Architecture d'autour ou d'alentour du noyau d'un Eſcalier à jour, s'entreſuivent & continuent en toute regularité naturelle, ſans variation de parallelliſme le long des rampes, & ſans que les Pilliers ou Pilaſtres des Angles, élevation d'appuy & Balluſtres, ſoient differens en hauteur, ny celle des Marches & leur Giron en largeur, ny meſme que les Palliers ou repos ſoient en aucune façon irreguliers; & en fin que les plats-Fonds & voutes d'au deſſus, ſuivent tous la meſme regularité & entreſuitte du bas.

Et comme cette erreur s'eſt en quelque ſorte renduë familiere aux ouvriers, ſur leſquels des Architectes peu curieux ſe repoſent ſouvent, & qui veulent les authoriſer; il n'y a qu'à voir les Degrez de Luxembourg, du Palais Royal, & autres, ou ces erreurs ſont à l'excez.

C'eſt ce qui a fait que le Sieur Beſſe en a traité amplement dans le Livre d'Architecture, qu'il a eu l'honneur de dédier à Monſeigneur.

Et ſur ce que j'ay le bon-heur que l'envie que quelques-uns ont euë contre le grand ſçavoir de feu Monſieur Deſargues,

a paſſé par ſucceſſion de luy à moy en quelque ſorte, & qu'ayant de plus en plus reconnu la verité, la facilité & l'univerſalité de pluſieurs Regles de pratique d'Arts, qu'il m'a enſeignées, je me ſens obligé de le ſuivre encore en cecy ; qui eſt de proteſter comme luy à cette ſorte d'envieux, que de tous les diſcours & Libelles qu'ils feront contre la memoire & productions de ce rare homme, & contre moy & mes Oeuvres, ſans y mettre leur nom ; qu'ils n'auront nulle réponſe ; mais au contraire ſi en gens d'honneur ils me font la grace de me cotter à l'amiable les mépriſes & erreurs que je pourrois avoir commiſes par inadvertance ou autrement, je promets de les en remercier de vive voix & par écrit public, & meſme ſi ils le deſirent j'en feray le ſemblable envers eux ſur les leurs ; qui eſt ſans contredit le moyen de s'inſtruire ; & de devenir enfans de lumiere & non de tenebres.

Et d'autant qu'il a paru en Janvier 1665. un Imprimé d'une pretenduë reformation des ordres de Colonnes en l'Architecture, & ſur tout de la diminution de leur fuſt, de laquelle ſon Auteur a dit *que chacun la doit ſuivre*, il trouvera bon s'il luy plaiſt me permettre de n'en rien faire, car je ne trouve pas plus raiſonnable de faire ſoûtenir un peſant fardeau à une Pyramide & à une forme de Cone, qu'à celle d'un Fuzeau, c'eſt pourquoy je me contente de celle d'un Cilindre pris du bas juſques au tiers de leur Fuſt, pris de leur diminution juſques au haut par une portion de Cercle d'Ellipſe ou de Conchoide, car les Colonnes renflées en leur tiers ou au milieu, me font à l'œil la ſenſation d'un corps qui venant à s'enfler par la charge qu'il porte, ſemble ſe devoir crever à l'endroit de ce renflement, & celle qui eſt diminuée depuis le bas juſques au haut, s'écarteler ou éclatter par le bas.

Et touchant auſſi ce que cét Auteur a avancé qu'en la Perſpective, il ſe fait des dépravations, & que la Geometrie ny elle n'ont point de juriſdiction ſur les Païſages, Ordonnances d'hiſtoire & ſur les objets compoſez de lignes courbes, je luy dis & déclare, que ſi je m'eſtois tant oublié que d'avoir avancé de telles choſes contre la démonſtration, qu'à moins d'eſtre de ſon humeur, je m'en ſerois auſſi-toſt retracté.

Mais au ſujet de ſa diminution du Fuſt des Colonnes (comme cela eſt en quelque ſorte de gouſt ou d'opinion) je n'entreprend pas à ſon imitation de preſcrire que l'on doive ſui-

vre celle qui m'agrée le plus, bien que j'aye la croyance d'eſtre mieux fondé que luy, ayant la pluſpart des bons Architectes Antiques & Modernes pour garands.

Et pour ceux qui comme luy diſent qu'il ſe fait un Angle à l'endroit du tiers où commence la diminution du Fuſt deſdites Colonnes, & d'autres que pour y remedier il faudroit un peu l'emouſſer, ils rendent par la témoignage qu'ils entendent peu l'effet des touchantes; car faiſant cela ſur ce qui n'eſt point Angle, ils en feroient trois; ſçavoir, deux Curvilignes, & un Mixtiligne, qui eſt à dire deux de deux lignes courbes & un d'une droite & d'une courbe.

Mais pour en revenir à ce que nous avons dit cy-devant, concluons, qu'il y a grande apparence, que les excellens Genies de la pluſpart deſquels nous voyons des ouvrages tant de Peinture que de Graveure par Eſtampes, & auſſi en Deſſeins n'auroient jamais commis les fautes qui s'y remarquent faites contre les Regles de l'Art, tant aux traits ou contours de leurs objets, qu'aux places de leurs jours, ombres & ombrages, puis au fortifiement ou affoibliſſement de leurs touches, teintes ou couleurs; ſi elles euſſent eſté de leur temps auſſi faciles à pratiquer, & auſſi univerſelles que nous les avons à preſent.

Et pour une preuve inconteſtable de mon dire; il n'y a qu'à comparer & examiner les Traitez des meilleurs & des plus Anciens & Modernes Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere? à ceux que j'ay mis au jour ſur les Preceptes que j'en ay eus de feu Monſieur Deſargues; deſquelles Regles, je puis ſoûtenir avec juſtice, qu'il n'y a pas meſme lieu d'eſperer qu'elles puiſſent eſtre portées plus avant, à moins de découvrir une pratique de travailler en Geometral, plus facile & plus prompte que l'ordinaire que nous avons de temps immemorial; ce qui eſt comme je croy une choſe que l'on peut avec raiſon dire impoſſible.

Je ſouhaiterois pourtant pour un bien public, que l'on en peuſt venir un jour à un tel examen, mais de plus par un Ordre étably de dignes Profeſſeurs aux Mathematiques, pour y arreſter le cours des injuſtices volontaires qui ſe rendent par envie contre ceux qui n'ont donné au public, ny ne veulent encore donner, que des choſes nouvelles & vrayes; & ce qui eſt auſſi fort conſiderable, d'avoir l'œil ſur ce qu'il ne paruſt

rien en public de cette ſorte d'ouvrage par impreſſion, qui ne fuſt raiſonnable & de nouvelle découverte ; car il eſt certain que depuis ce que j'ay mis au jour, il en a paru ſoit par malice, ignorance ou autrement, de ſi fauſſes & de ſi ridicules coppies mal déguiſées, qu'elles font pitié aux connoiſſans ; & ce qu'il y a encore de fâcheux en cela, eſt, que pluſieurs qui ignorent ces choſes, les reçoivent ſouvent pour bonnes, & s'y corrompent, & meſme que les Eſtrangers peuvent croire de là, que nous ſommes incapables de diſcerner le vray d'avec le faux.

Pour concluſion Dieu nous garde de la connoiſſance de ceux qui n'ont pour but, que de tirer de nous par adreſſe artificieuſe, toutes les lumieres qu'ils croyent leur pouvoir ſervir à faire augmanter leur fortune, & qui aprés en avoir eu ce qu'ils ont pû, veulent ne nous plus connoiſtre, ny rendre ce qu'on leur a preſté, ce qui m'eſt arrivé pluſieurs fois & meſme depuis peu, dont n'eſtoit le reſpect & la veneration que j'ay pour l'éminante perſonne que celuy qui m'a ainſi deſobligé, a par bon-heur l'honneur d'approcher, je l'aurois nommé icy & fait le reçit de ſon lâche procedé.

Par A. Boſſe en May 1666.

IE diray encore que nous ne manquons pas d'Artiſtes en l'Architecture qui ſe vantent hautement de ſçavoir éviter aux Degrez ou Eſcaliers les deffauts, dont j'ay fait mention cy-devant ; qui toutefois n'y ont pas reüſſi ; & meſme d'autres, à qui en ayant expliqué le moyen, tant de vive voix que ſur ce que j'en ay écrit & repreſenté en mon Traité d'Architecture, & témoigné l'avoir bien compris ; qui ont mieux aimé y commettre ou laiſſer commettre des fautes, que de recourir à l'inſtruction ; ſe flattant ſur ce qu'il y auroit peu de monde qui les connuſt ; qui eſt à mon ſens un pauvre raiſonnement ; puis que l'on doit apprehander la cenſure des Sçavants, ſans conſiderer l'aveuglement des autres ; car de pretendre éviter les reſſauts en faiſant l'appuy du bas d'une Rampe haut de quatre pieds, & celuy d'en haut de trois pieds

trois pouces ou environ, puis les Paliers irreguliers, c'eſt à mon avis mal operer, & de faire auſſi en une Rampe que l'arreſte des marches Frize ou à fleure le haut du Pleinte ou Socle du bas de l'appuy, & en l'autre du coſté qu'il y ait adire quatre à cinq pouces ou environ ; & que les Balluſtres ne ſoient regulierement ajuſtez ſur le Giron des marches.

Enfin diſons que dans les pratiques des beaux Arts, il faut toûjours tant qu'il ſe peut, aller au plus beau, au plus naturel, & au plus precis ; ſi l'on deſire que l'ouvrier & l'ouvrage ſoit eſtimé.

CATALOGVE DES LIVRES qu'à divers temps j'ay mis au jour par Impreſſion.

PREMIEREMENT un in 8°. du Trait à preuve de la coupe de Pierres en l'Architecture compoſé d'un ample diſcours & de 117. Eſtampes ou Figures.

Vn in 8°. d'une maniere univerſelle de tracer des Quadrans ſolaires ſur toutes ſortes de ſuperficies plattes & courbes, ſans rien ſçavoir de l'Aſtronomie, avec nombre de Figures ou Eſtampes.

Vn in 8°. contenant une maniere univerſelle de pratiquer la Perſpective ſur les Tableaux plats, par le petit pied comme le Geometral avec la place des jours & ombres, puis le fort & foible toucher & colorer, où il y a 170. Eſtampes. C'eſt la premiere partie.

Vn in 8°. de la ſeconde pour les Tableaux courbes & irreguliers, en 32. Eſtampes.

Vn in 8°. de la Graveure en taille douce à l'eau forte & au Burin, enſemble la maniere d'en imprimer les Planches & d'en conſtruire la preſſe, ayant 21. Eſtampes.

Vn in 12. des ſentimens ſur la diſtinction des Tableaux Originaux des coppies, enſemble celle des Eſtampes & du choix des objets en la Pourtraiture, il y a 4. Eſtampes.

Vn in 16. ſur les Proportions de 4. des plus belles figures tirées

de l'Antique, le tout Gravé discours & Figures en 22. Estampes.

Vn grand in Folio aussi tout Gravé contenant 80. Planches tant des 5. Ordres de Colonnes en l'Architecture, que sur plusieurs belles parties qui la concerne, dont aucun Auteur n'avoit traité.

Vn in 8°. intitulé Leçons Geometrales & Perspectives que j'ay données dans l'Academie R. de P. & de S. contenant 70. Estampes.

Puis cetuy-cy.

Et à present un in 8°. qui est sous les presses de Lettre & Taille douce, contenant les premiers enseignemens de la Pourtraiture pour la jeunesse ou autres qui s'y voudront adonner, qui est sa premiere partie; puis en un mesme volume sa seconde partie composée de diverses manieres de Peindre & colorer.

L. S. D.

XFA 3106.5
OT TO LEAVE